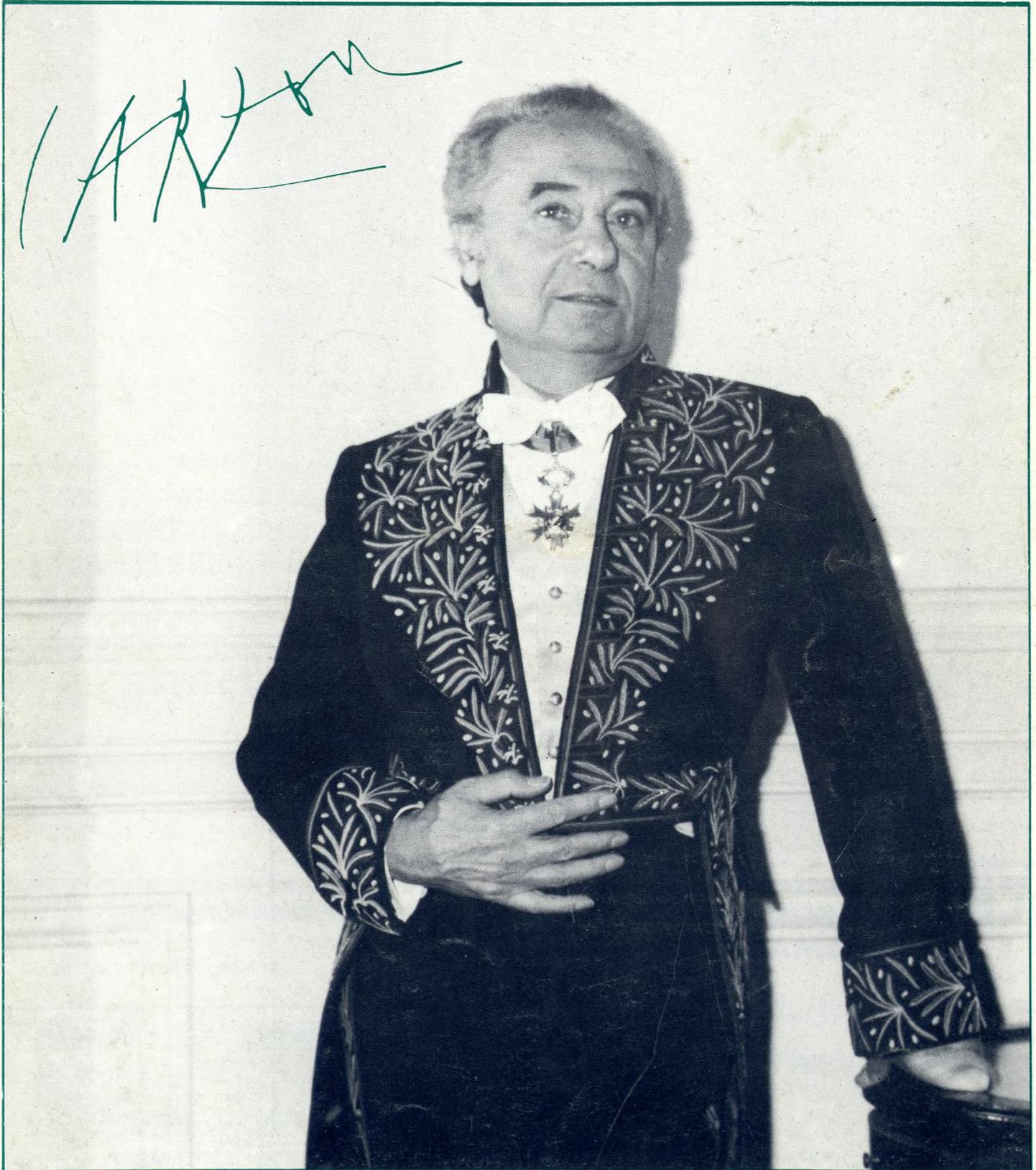


armenia

N°107

20 F





1. Serveur partagé
2. Centres serveurs clés en mains
3. Vente de matériels et logiciels
4. Développements d'applications

armenia

GRACE A VOTRE MINITEL

(36) 15 PUIS : ARMEN



TELEMATEC ☎ 91.56.72.00

CENTRE SERVEUR : 29, bd d'Athènes. 13001 MARSEILLE.

Autres services : ☎ 36.15

ou

ou

ou

ODILE +

ARMEN +

LE 13 +

YAM +

ou

ou

ou

VASI +

MD +

NEWCOM +

AIXTEL +

Fonds A.R.A.M

Pour la 1^{re} fois**Voyage exceptionnel
en autocar Pullman panoramique****en Arménie**

en traversant l'Italie, la Yougoslavie, la Roumanie et le Caucase
Circuit de 21 jours dont 12 jours à EREVAN - Retour en avion

1^{er} DEPART LE 17 JUIN 1988**2^e DEPART LE 09 JUILLET 1988**

Voyage organisé par VALADOU-MOTTET en collaboration avec l'U.C.F.A.F., dans le cadre culturel.

PRIX : 9.980 Frs sur la base d'une chambre double par personne.Supplément chambre individuelle : **2.750 Frs****CONDITIONS GENERALES :**

Inscription avec versement d'acompte de 2.500 F, le solde devra être réglé un mois avant le départ.
Aucune réservation ne sera prise sans versement de l'acompte. Clôture des inscriptions au plus tard le 5 Mai pour les deux départs.

LE PRIX COMPREND :

- Transport en car Pullman Mercedes avec vidéo. Air conditionné et toilettes.
- Le transport soit aller en car Pullman retour en avion, soit aller en avion retour en car Pullman
- Hébergement hôtel 1^{re} catégorie en pension complète (à l'exclusion des boissons) pendant toute la durée du circuit.
- Les excursions mentionnées au programme. Toutes les autres seront possibles et payées sur place (Burakan, Ochakan, Khor, Virap, etc...)
- La garantie mondiale assistance (rapatriement en cas de maladie)
- Poids des bagages autorisé par personne : 20 kgs — Possibilité de prendre une assurance annulation - Prix : 200 F
- Visa, Passeport en cours de validité obligatoire, à nous remettre avec 3 photos.

N.B. : INTOURIST se réserve le droit de changer les hotels au dernier moment.**INSCRIPTIONS A :**

LICENCE A 258

Agence VALADOU-MOTTET

73, La Canebière
13001 MARSEILLE
Tél. : **91.91.90.02**

Tous les jours
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

**U.C.F.A.F.**

65, Allées Léon Gambetta
13001 MARSEILLE
Tél. **91.08.10.38**

Le lundi de 14 h à 18 h
Le jeudi de 14 h à 18 h et 19 h 30 à 22 h

**ABONNEZ-VOUS... REABONNEZ-VOUS...
REPLISSEZ ET DECOUPEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS
PUIS ADRESSEZ-LE, AVEC VOTRE REGLEMENT A...**

armenia Boite Postale 2116 - 13204 MARSEILLE CEDEX 01

BULLETIN D'ABONNEMENT

M., Mme, Mlle _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal [] [] [] [] [] Ville _____

Ci-joint mon règlement par chèque postal ou bancaire.

Tarif pour 1 an (10 numéros)

FRANCE 200,00 Frs

ETRANGER

Europe 260,00 Frs

Autres pays 300,00 Frs

Abonnement de soutien 500 Frs et Plus

 1er Abonnement Réabonnement

Dans ce cas veuillez préciser si possible votre
N° d'abonné inscrit sur l'étiquette adresse

[] [] [] [] [] [] [] [] [] []

SOMMA



armenia

**SIÈGE SOCIAL
ET DIRECTION GÉNÉRALE**

BP 2116, 13204 Marseille Cedex 01

Président

Grégoire Tavitian

Directeur de la publication

Ohan Hékimian

Téléphone : 91.67.46.74

Réalisation

In Média Sud

3, passage Timon-David - 13001 Marseille

Impression

I. P. P. Vitrolles.

Commission paritaire

CPPAP 59029

Fondateur première série

André Guironnet

Fondateur deuxième série

MELCA (Mouvement pour l'enseignement
de la langue et de la culture arméniennes)
Association régie par la loi de 1901
Bouches-du-Rhône N° 4943

ABONNEMENTS

BP 2116, 13204 Marseille Cedex 01

Téléphone : 91.67.46.74

armenia

N° 107 - 20 F

JANVIER - FEVRIER

1988

ÉVÈNEMENT

6. Carzou

TRIBUNE LIBRE

16. Vive la politique, par G. Hamalian

LA CAUSE ARMÉNIENNE

18. A St-Maximin, un colloque se prépare

20. Élection présidentielle, 1^{er} tour : 24 avril 1988

RÉFLEXION

22. Sur un document de France-Israël Information,
par J. Kéhayan

POINT DE VUE

26. L'holocauste arménien et Israël, par J. Monnot

ÉTUDE

27. La Turquie dans la C.E.E., par M. Jobert

OUVERTURE SUR LE MONDE

28. Mikhaïl Gorbatchev et sa Perestroïka,
par Le Breton Grandmaison

CHRONIQUE DU TEMPS PRÉSENT

29. Par R. Assadourian

MAIRIE

PAGES ARMÉNIENNES

30. Carzou en Arménie

CINÉMA

35. In Memoriam - Rouben Mamoulian, par M. Coste

ACTUALITÉ

36.

ARTS

44.

COMMUNAUTÉ

53.

LIVRES

54. Notes de lecture...

55. Chronique des livres, par A. Gaspard

RELIGION

56. Deuxième réunion du Conseil Mondial Évangélique Arménien, par le Pasteur V. Tootikian

SANTÉ

58. Sida, par le Dr P. Kasparian

Un peintre qui honore la France et l'Arménité.

Déjà en 1977, dans son numéro 21, notre revue avait consacré plusieurs pages à CARZOU. Aujourd'hui, dix ans plus tard, notre ami a atteint l'apogée de sa gloire et la notoriété officielle. Au sommet de son art, Carzou possède son musée à Vence (entre Cannes et Nice, Côte d'Azur, France) et fait partie de l'Académie. Un long cheminement de sa vie d'homme l'a conduit, de déracinement en déracinement, dans notre pays où il a pu exprimer son talent. Il a ainsi donné à la France un nouveau titre de fierté sans pour autant renier son passé et ses origines.

J'ai eu récemment le privilège de passer une journée avec Carzou et Nane, sa femme. Dans sa maison d'artiste, loin de l'officiel et des officiels, Carzou livre spontanément et chaleureusement ses réflexions sur son art et sur sa vie. Aucune question ne se révèle incongrue, aucune remarque n'est escamotée.

Carzou sait répondre de façon entière, sans détour, développant largement le sujet. Mais ce n'est pas uniquement sur ce point que la rencontre avec Carzou est remarquable ; c'est surtout sur l'affabilité de son accueil. Il donne le sentiment qu'il vous est redevable alors que nous quémardions une interview pour notre revue. Son sens de l'hospitalité nous met à l'aise dans l'instant. Il reçoit un ami alors qu'il ignore encore notre personne. Il est attentif à satisfaire notre curiosité tout en sachant bien que nous n'apporterons pas grand chose à sa réputation. Sans jouer la fausse modestie, il fait au contraire part de ses doutes et de ses interrogations : le devenir de la peinture et des arts graphiques, la fonction des musées, le rôle social du peintre, la modernité dans la représentation picturale, le système éducatif dans les Beaux-Arts... De ses réponses naissent d'autres questions... jusqu'à l'ultime... le devenir de l'humanité : ses avancées, ses reculs, ses espérances et sa finalité. Disons qu'à partir de sa réflexion sur l'art nous gagnons vite les rives de la philosophie. En ce sens, loin de la banalité des louanges, nous dérivons facilement vers une conversation plus



Photo ATELIER 80.

profonde et abordons les problèmes les plus fondamentaux.

Un tel échange est particulièrement enrichissant. Dépassant les limites de l'interview rituelle, il nous reste surtout le contact d'un homme, sa manière de voir le monde au delà de son art qui lui a permis toutefois de s'interroger sur lui-même et sur son prochain.

L'interview que nous avons réalisée ne peut qu'apparaître "artificielle" et très expurgée par rapport aux considérations générales sur l'esthétique

que Carzou nous a livrées. C'est en ce sens que je ressens un certain regret, un certain manque et la certitude d'avoir mutilé une pensée riche au delà des attendus sur la technique picturale et graphique proprement dite.

Que Carzou trouve donc ici, dans ces quelques lignes, le correctif indispensable à une interview quelque peu amputée par la contrainte du sujet que je m'étais imposé, à savoir parler de l'artiste plutôt que d'un homme.

INTERVIEW DE JEAN CARZOU à Vence

Maître, vous êtes connu à double titre comme peintre et comme décorateur. Quel est, pour vous, le lien entre ces deux activités ?

En réalité, je n'ai pas eu deux activités distinctes. Je suis d'abord un peintre. Je ne suis venu au théâtre, pour y faire des décors, que de façon, je dirais, accidentelle.

Toutefois, il est à remarquer que beaucoup d'artistes-peintres ont eu des activités variées : gravure, sculpture, illustration de livres... qui sont divers moments de leur besoin de création.

C'est en 1952 que l'Opéra de Paris m'a demandé de faire le décor des "Indes Galantes" de Rameau. Disons qu'on a fait appel à moi car j'étais suffisamment connu comme peintre et que ma façon de peindre paraissait compatible avec cette activité nouvelle. Par la suite, j'ai eu sept fois l'occasion de travailler pour la scène. Mais ce travail était, somme toute, une transposition de mon activité picturale.

Votre vocation picturale a évolué de l'abstrait à un figuratif très personnel. Comment expliquez-vous cette évolution ?

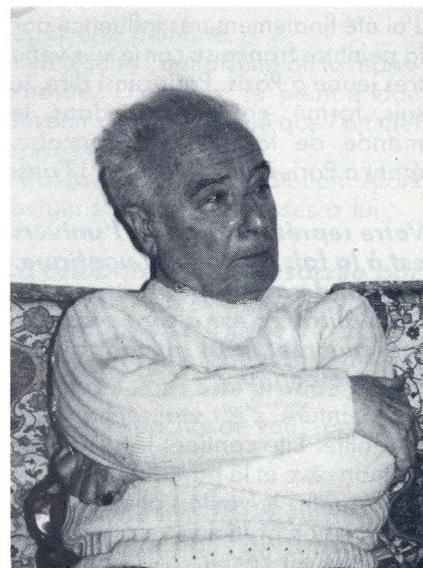
Tout à fait à mes débuts, quand je suis venu d'Égypte, je n'avais qu'un seul but : peindre. J'ai donc fait comme tout débutant l'achat d'une boîte de peinture et un chevalet puis

je suis allé à la découverte du monde. J'ai erré dans les rues, dans les paysages, dans la vie. J'ai donc commencé à peindre ce que je voyais. Et, tout d'un coup, j'ai découvert que cette façon de peindre était dépassée, qu'il y avait autre chose que cette représentation "impressionniste". J'ai donc commencé à faire de "l'abstrait" : des formes noires, des cubes, des traits avec des thèmes en liaison avec l'évolution technique du monde : les machines, les réseaux électriques, l'architecture moderne...

Donc, dans les années 30, j'ai sincèrement cru que l'avenir de la peinture était dans cette voie. Après deux ou trois ans, j'ai réagi. Je devais sortir de mon enfermement dans un atelier en train de peindre des cubes.

A l'opposé de beaucoup qui, comme Mondrian, vont vers la schématisation, vous avez, au contraire, depuis le début, enrichi votre inspiration. Pourquoi ?

C'est qu'à l'issue de cette période, j'ai redécouvert la nature. Les formes abstraites sont devenues des formes visibles. J'avais pensé qu'avec l'invention de la photographie, la peinture figurative était dépassée. Mais j'ai senti qu'en dehors de l'abstrait, il était possible d'exprimer autre chose que la réalité immédiate, qu'il était possible de saisir à



travers un paysage, ou un visage, leur image et leur signification profondes. C'est à dire d'y inclure une vision personnelle, celle du peintre. En somme, il s'agit de la démarche inverse de Braque qui disait : "Quand je fais une courbe, je ne sais pas si cela va être un arbre ou une mandoline".

Votre œuvre paraît, tout au moins dans sa majeure partie, privilégier le graphisme. D'où vient cette primauté du dessin, de la construction ? Peut-on l'expliquer par des réminiscences orientales ?

Pour moi, il y a deux catégories de peintres : les Vénitiens et les Florentins. Il y a ceux qui voient le monde en "lignes" et ceux qui le voient en "masse-couleur". Moi, je suis "graphique". Je le vois en "lignes", je vois l'architecture, la structure. Ce n'est pas voulu et je ne pourrais l'expliquer.

Quant à l'influence orientale sur le fait que je privilégie le graphisme, je ne peux répondre. Cela est possible mais ce n'est pas certain. Prenons par exemple la peinture de Chagall. C'est une peinture typiquement hébraïque et russe d'essence populaire. Elle est construite à l'inverse de la mienne, c'est à dire sa peinture est très loin des caractéristiques de l'art français qui est un art limpide, harmonieux, équilibré et raffiné.



J'ai été finalement très influencé par la peinture française car je suis venu très jeune à Paris. Pour ainsi dire, je suis formé entièrement dans le monde de la peinture française, étant à Paris depuis l'âge de 17 ans.

Votre représentation de l'univers est à la fois étrange et poétique. Le monde est-il, pour vous, une "irréalité", c'est à dire plus virtuel que réel, plus méconnaissable que connu ?

Ma peinture, c'est vrai, échappe à la réalité. Elle contient les éléments de mon rêve et la part d'onirisme est importante. Je voulais aller, au delà d'une vision primaire, vers l'essentiel qui nous est caché.

Quelle est la part, dans votre œuvre, de l'homme par rapport à son environnement ?

Je crois que dans mes toiles, l'homme est très présent. Il a eu le paradis en héritage mais il a tout détruit. La présence de l'homme dans le monde et dans mes toiles est essentielle en tant qu'élément cosmique. Certains peintres contemporains, tel Picasso, ont fait fi de l'homme. Ils l'ont négligé. Pour moi, l'homme est dans l'univers, il fait partie de l'environnement ; il est dans la nature mais il est, aussi, lui-même la nature. Il en est issu, il est cosmique. Même absent, on peut sentir sa présence dans mes toiles.



Dans votre œuvre, la représentation du monde semble être empreinte d'une certaine magie. Pourquoi ?

La représentation de l'homme ou d'un autre élément naturel a toujours une part de mystère. Prenons un arbre. Vous le regardez. A première vue, rien n'est aussi banal. Mais dès que l'on veut le représenter, il y a un mystère à percer. Il faut saisir la ligne qui est la vérité, celle qui sera essentielle dans sa représentation. Il y a un mystère dans sa façon de se développer et d'exister. J'essaierai de percer ce mystère mais je n'y arriverai pas malgré d'incessantes tentatives. En somme, toute la peinture est une quête perpétuelle avec un aboutissement qui ne viendra certainement pas.

Vos toiles se sont enrichies, au fil des ans, sur le plan chromatique. De couleurs sombres au départ vous avez évolué vers une palette plus lumineuse, plus diversifiée. Pourquoi ?

J'ai eu des périodes. Une période verte de 1940 à 1950. Puis, après 1950, une période bleue. Il y a eu des couleurs froides d'abord, puis des couleurs plus chaudes. Peut-être est-ce une question d'âge ? Une période orange vers 1960, puis rouge jusqu'à ces derniers temps et je reviens aujourd'hui vers des couleurs plus froides. Quoi qu'il en soit, il y a toujours une dominante dans

toutes mes toiles quelles que soient les périodes. Par ailleurs, je ne juxtapose pas les couleurs à l'inverse de la plupart des peintres.

Votre œuvre semble osciller entre des représentations évocatrices du tragique et du "charmant". Cette oscillation traduit-elle des moments particuliers de votre vie ?

Dans toute chose il y a dualité. Il y a le beau et le laid, le froid et le chaud, le blanc et le noir... le soleil et la lune. Il y a toujours deux aspects d'une même "réalité". Le tragique et le comique coexistent. Cela dépend de notre façon de sentir, de notre manière d'être. J'ai pu passer de l'apocalypse au paradis terrestre... et peindre des œuvres tragiques ou paisibles selon mon inspiration.

Y a-t-il une résonance religieuse dans votre œuvre ?

Je ne suis pas un peintre religieux au sens strict du terme. Mais pour moi, le peintre est comme le moine... il est en contact avec un mystère qui le dépasse. Son travail n'est pas un jeu, ni un amusement. Il cherche, il entreprend une quête... il entrouvre un rideau sur "autre chose". En ce sens, il y a quelque chose de sacré dans son œuvre. Et je pense que tout art est sacré.



Comment s'impose votre choix, quel sera votre prochain tableau ?

Je ne connais pas mon prochain tableau, mais j'aimerais faire une série de nus, ou d'érotiques. De toutes façons on ne fait à peu près qu'un dixième de ce que l'on a envie de faire.

Je voudrais également faire une exposition sur les chemins de fer électriques, je prépare aussi une exposition sur Versailles. J'ai donc beaucoup de projets... et peu de temps.

Le créateur en manque toujours. Je crois que beaucoup de personnes ont des envies de création. Ce qui leur manque c'est le temps, mais aussi l'instrument pour réaliser leurs rêves.

Préférez-vous une toile achevée ou une toile vierge ?

Une toile vierge. Une toile achevée n'est jamais totalement achevée. Quand je regarde une œuvre de Vermeer ou de Rembrandt, ces grands Maîtres qui nous ont précédés, je pense qu'ils sont parvenus au terme de leur quête. Peut-être qu'eux-mêmes ne pensaient pas ainsi. Quant à moi, ma toile n'est jamais achevée, je garde le sentiment de n'avoir pas atteint tout à fait ce que je voulais réaliser.

Quelles influences avez-vous subies ?

Il m'est difficile de le préciser. Étant venu très jeune à Paris, j'ai subi certainement l'influence de la peinture française... et j'aime aussi le roman-

tisme allemand. Chaque peintre, chaque école de peinture est intéressante...

Lorsque j'étais très jeune, je me souviens que la peinture d'Ingres fut pour moi une révélation.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune peintre ?

C'est très difficile. On ne peut plus donner de conseil à un jeune peintre vu l'évolution de l'art contemporain, disons depuis l'impressionisme. C'est la volonté qui compte. Il doit être très motivé. D'après moi, il faut qu'il regarde l'univers et en même temps qu'il s'enferme en lui-même. C'est sa personnalité qui compte le plus. Il doit trouver lui-même sa voie, trouver ses propres lois pour percer le mystère de ce qu'il voit, de ce qu'il ressent. L'art étant un besoin.

Les écoles permettent d'acquérir une technique mais c'est tout. Jamais école n'a fait un grand peintre, c'est un grand peintre qui a fait une école.

Croyez-vous que dans la peinture actuelle il y ait plus recherche que traduction émotive ?

C'est une vaste question. Aujourd'hui, il y a tout ce que l'on veut dans la peinture "moderne". Les frontières sont levées, la technique "classique" n'existe plus. Il n'y a plus aucune barrière, plus aucune référence pour le jugement. L'évolution actuelle oscille entre l'écriture et la photographie. Avec les moyens techniques nouveaux, on est plus proche de l'écriture. Bien souvent, le peintre jette son problème sur la toile sans souci de la communication, sans souci de la construction et de figuration pour essayer de faire passer son message.

Jadis, le peintre avait une fonction sociale, comme le maçon, le menuisier, le ferronnier... C'était le seul qui pouvait porter témoignage des personnages et des événements. Avec l'invention de la photographie, cette fonction là a disparu.

Aujourd'hui, avec raison, le peintre moderne va autre part, fait autre chose. Il n'est plus très souvent un artisan, il doit devenir un phénomène pour intéresser la société.

Les bases de référence ont été tellement secouées que l'on ne peut plus

juger une peinture.

Il en résulte l'uniformité ou la monotonie. D'artisan, le peintre doit devenir un phénomène que l'on met dans un musée.

Picasso a senti cette évolution. Alors les gens se sont intéressés à lui.

La célébrité a été consacrée par votre entrée à l'Académie, votre entrée dans le "Robert" et par votre musée à Vence. En éprouvez-vous une grande joie ?

Je serais hypocrite de vous répondre négativement.

La célébrité est-elle favorable ou défavorable pour un artiste ?

Elle est favorable en ce sens qu'elle donne une aisance matérielle. Mais pour autant il ne faut pas "perdre la tête". Il faut continuer son œuvre et ne pas croire à l'achèvement de sa quête. Je crois par ailleurs que, célèbres ou non, aucun peintre ne doit céder à la facilité. La célébrité ne rassure pas entièrement car chaque peintre reconnaît ses propres limites.

Votre amabilité à nous recevoir montre que votre renommée internationale n'a pas altéré votre sens de la communication. Pourtant, l'artiste communique plus volontiers par le truchement de ses œuvres que par des paroles ou des écrits. Auriez-vous quelque regret à avoir accepté cette interview ?

Absolument pas. Au contraire j'ai été heureux d'apporter ma contribution à votre revue.

Maître Carzou, j'ai été extrêmement flatté d'avoir pu m'entretenir avec vous et de pouvoir ainsi apporter aux lecteurs d'Arménia une meilleure connaissance de votre œuvre. Je tenais à vous remercier de votre confiance.

Marcel COSTE

Fonds A.R.A.M

L'INVITATION AU VOYAGE

“L'art est fait pour troubler” disait Braque. Sans doute l'art de Carzou trouble... par son étrangeté.

Personnalité très marquante, son art représente un courant de la grande tradition, entre l'abstraction et l'impressionnisme.

Carzou symbolise cette soif de la peinture où la poésie et le rêve sont présents. Il montre la beauté, la source maléfique de notre civilisation machiniste et linéaire. La peinture est source d'émotion qui ne demande pourtant aucune explication et l'œuvre d'art se suffit à elle-même pour déterminer l'évasion. Carzou ouvre une porte ou une fenêtre pour nous dévoiler un fragment de son rêve. Un rêve où seuls de rares personnages sont présents, en marche nonchalante vers un monde plus serein. Mais ce monde paraît difficile à atteindre. La peur de ce peintre vient du fait qu'un monde anonyme débouche sur quelque chose d'effroyable. Les oiseaux sont des oiseaux de fer... Serons-nous un jour des hommes de fer ? Une espèce d'hommes qui ne sont plus des hommes ?

Carzou est-il visionnaire ou prophète ? La réalité qu'il nous présente existe-t-elle sous nos yeux, rendus aveugles par la paresse ou le manque d'agressivité ? Ou bien nous avertit-il de ce que sera demain ? Des voies ferrées, des figures énigmatiques, des ponts inconnus surgissent et des domaines mystérieux accueillent des personnages oniriques bardés de fer et d'armure. Des palais en ruines au bord des mers lointaines montrent la nostalgie d'un passé et d'un devenir anxieux. La nostalgie et l'anxiété voisinent avec un érotisme magique en accord avec la pensée surréaliste. Si l'érotisme demeure la ligne de force de l'inspiration, l'évolution a été nette vers le “fantasme discipliné” et ainsi la volonté d'exorcisme.



Femme étendue ne regardant nulle part, le dos à un port que je pense déserté — les bateaux sont prêts à partir —, illusion du départ, illusion du rêve vécu par la porte entrouverte. Recherche d'un mieux être par disparition du temps — couples enlacés se promenant dans une lumière droite venue d'ailleurs.

Attendre avec espoir ou anxiété que quelque chose se passe. Le réalisme de Carzou est remis en question par la lumière froide dans laquelle s'installent et s'effacent ses paysages ; fenêtre étroite traversée par des personnages sans âme paraissant inoffensifs et ne connaissant pas l'angoisse. Doit-on tuer l'angoisse pour atteindre la sérénité ?

Femmes enlacées indifférentes, femmes brunes d'Orient, déesses de la Méditerranée — rêve et illusion du

théâtre, espace à deux degrés dont les perspectives s'emboîtent et se déboîtent.

Cela fait partie de sa conception d'un univers mystérieux qui n'appartient qu'à lui.

Mystère à deux faces, visible et invisible — mystère de l'unicité de chaque être humain, mystère de l'infini. Cet infini où le soleil de Carzou brille dans un “ciel bleu saphir ou jade, livide ou couleur de cuivre, de paille”.

Bleu et rouge.

Le rouge dans lequel baigne un érotisme à la fois tragique et impersonnel. Intelligence tragique ponctuée, clarifiée, aiguisée de l'univers de mon ami Carzou.

Docteur
Robert FICHAS

Biographie sommaire de Carzou.

Carzou est né en 1907 à Alep (Syrie) de parents Arméniens originaires de Diabékir.

C'est à Alep que se déroula son enfance et qu'il fit ses études (frères Maristes). Sa famille échappa donc au génocide de 1915 mais les grands-parents ont été probablement tués car plus aucune nouvelle d'eux n'est parvenue après cette date.

Le père de Carzou, petit photographe, mourut du typhus à la fin de la guerre et la famille se trouva dans de grandes difficultés pour survivre.

A la fin de la guerre, un oncle le recueillit en Égypte et le jeune Carzou put poursuivre ses études à l'école Kaloustian. Bénéficiant d'une bourse pour étudier l'architecture, Carzou arriva à Paris en 1924.

Après ses études, Carzou, passionné par la peinture, délaissa l'architecture et vécut difficilement à Paris. Il commença à exposer en groupe en 1929 et sa première exposition personnelle date de 1939.

Pour gagner sa vie, il fit de la caricature d'hommes politiques (Blum, Herriot, Daladier, etc.) pour divers journaux et revues parisiens (signant ses dessins du nom de Carzou : contraction de ses nom et prénom CAR-nig ZOUloumian).

Des liens ou des amitiés sont noués avec quelques grands artistes tels Picasso, Matisse, Chagall...

C'est en 1943 qu'il obtint son premier succès décisif en qualité de peintre lors d'une exposition personnelle dans une grande galerie parisienne. Dès lors sa renommée grandit et il se consacre uniquement à son art.

De grandes expositions internationales jalonnent sa carrière, lui assurant l'aisance matérielle et la consécration officielle.

En 1952, Maurice Lehmann lui confie les décors de l'Opéra de Paris pour les "Indes Galantes" de Rameau. Puis, par la suite, il travaille aux

Mrs. Carzou, Chagall, Carzou, 1961
Տիկ. Գարզու, Շալլալ, Գարզու



Salvador Dali and Carzou, 1971
Սալվադոր Ծալի եւ Գարզու



Picasso with Carzou, 1963
Քիքսա Գարզուի հետ

décors d'autres œuvres lyriques (Giselle, La Périhole...).

Il est élu à l'Académie Nationale des Beaux-Arts le 4 avril 1979, membre de l'Institut. Et de nombreuses décorations (Arts et Lettres, Légion d'Honneur, Ordre National du Mérite) viennent récompenser son talent.

De nombreux voyages et expositions à l'étranger (U.R.S.S., U.S.A., Japon et dans diverses capitales) font connaître son œuvre à travers le monde et sont l'occasion d'achats par les collections publiques ou privées les plus

notoires. Un film a été réalisé sur son œuvre.

Enfin, un musée Carzou est inauguré à Vence (Côte d'Azur, France) par François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication, le 13 juillet 1987 (événement relaté dans Arménia n° 100) consacrant sa renommée internationale et enrichissant le patrimoine français dans le domaine des Beaux-Arts d'œuvres originales et prestigieuses.

Discours de Monsieur François LEOTARD

Ministre de la Culture et de la
Communication



Monsieur le Maire,

Permettez-moi de vous dire *Mon cher Jean, Maître,*

Mesdames et Messieurs,

Messieurs les Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mes chers amis de Vence,

J'ai été très touché, Monsieur le Maire, par votre accueil et je voudrais commencer par cet accueil pour aller jusqu'à l'essentiel, c'est-à-dire jusqu'à ce

que vous nous laissez, mon cher Jean.

En effet, cette manifestation est je crois, à la fois une rencontre et un témoignage.

C'est une rencontre d'abord, Monsieur le Maire, entre ce que vous avez voulu, ce qu'a voulu Emile HUGUES, ce qu'a voulu Jean CARZOU et, ce dont je suis sûr, vous, vous avez le souhait, c'est-à-dire la rencontre entre des femmes et des hommes qui ont laissé derrière eux une trace et une trace de culture, une trace de lumière, une trace d'émotion.

Il est frappant de constater que la ville de Vence, et vous êtes le continuateur de toute cette aventure culturelle, que la ville de Vence est l'une des villes

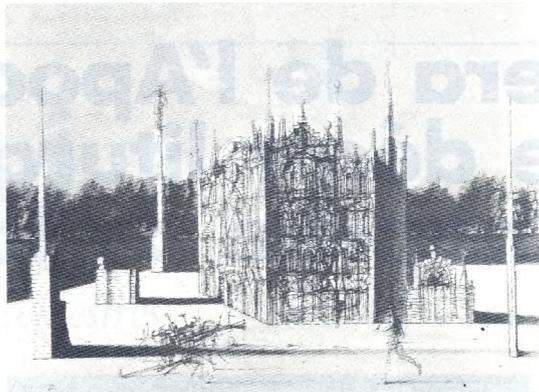
dont le renom pour notre pays est le plus grand, dont le rayonnement va le plus loin, et vous poursuivez cette tradition, Monsieur le Maire, je souhaite d'abord vous en rendre témoignage.

Mais c'est une rencontre aussi entre un homme qui a souhaité laisser derrière lui la trace de ce magnifique château et de faire en sorte qu'il devienne public, c'est-à-dire qu'il soit le fait de tout le monde où nous puissions nous rencontrer.

Et puis c'est une rencontre entre un artiste et son public et je voudrais m'y attarder quelque instant car nous sommes ici réunis autour de vous, mon cher Maître, et nous sommes réunis devant vous.

Il y a de multiples interprétations que l'on peut donner à une œuvre d'art. Chacun la porte un peu en soi et elle chemine en chacun d'entre nous. Mais celle qu'ici nous pouvons retenir, celle d'un homme qui a été le témoin d'une grande déchirure de notre époque, témoin des guerres, témoin de l'avant et de l'après-guerre et témoin à travers cette architecture de votre œuvre d'une lumière qu'ensemble nous essayons de partager, eh bien je sais que cet homme-là est ici au milieu des siens. Et il est au milieu des siens parce qu'il est en Provence et c'est le Provençal qui parle, parce qu'il a gardé de la Provence ces deux éléments fondamentaux qui avaient été également retenus par SOUTINE, par MATISSE, par d'autres, c'est-à-dire la pureté du trait et l'éblouissement de la lumière : et permettez au Provençal que je suis de retrouver cela dans ce que vous faites, dans ce que vous dites, dans ce que vous laissez derrière vous : la pureté du trait et l'émotion de la lumière.

C'est donc d'abord cette rencontre, cette rencontre qui ne se qualifie pas parce que c'est une rencontre d'émotions entre les uns et les autres, entre vous créateur au sens grec du terme, c'est-à-dire poète, poète est celui-là qui rompt l'indifférence, et puis



Le Musée

nous qui essayons plus modestement de créer ce que vous nous laissez, mais un témoignage aussi car je crois que le Ministre de la Culture ne peut que se réjouir d'être au milieu de vous et avec vous, à vos côtés. Nous sommes une vieille nation, nous sommes un très vieux peuple et c'est grâce à des hommes comme vous que nous pouvons continuer à témoigner d'un art d'aujourd'hui et pas simplement d'hier. Beaucoup de peuples nous regardent aujourd'hui comme étant le continent ou le pays d'une sorte de musée, conservatoire d'une richesse et d'une culture passées et je souhaite me tourner à travers vous vers tous les artistes qui créent aujourd'hui pour dire qu'ils témoignent de la vitalité, de la jeunesse de la culture française et de la peinture française et que ça ce n'est pas un monde mort, ce n'est pas un monde d'hier, c'est le monde d'aujourd'hui, celui qui nous permet d'être à l'avant-garde des grandes cultures du monde.

Ce témoignage-là, mon cher Maître, je souhaitais vous en donner la reconnaissance de l'Etat bien sûr, mais aussi du citoyen que je suis.

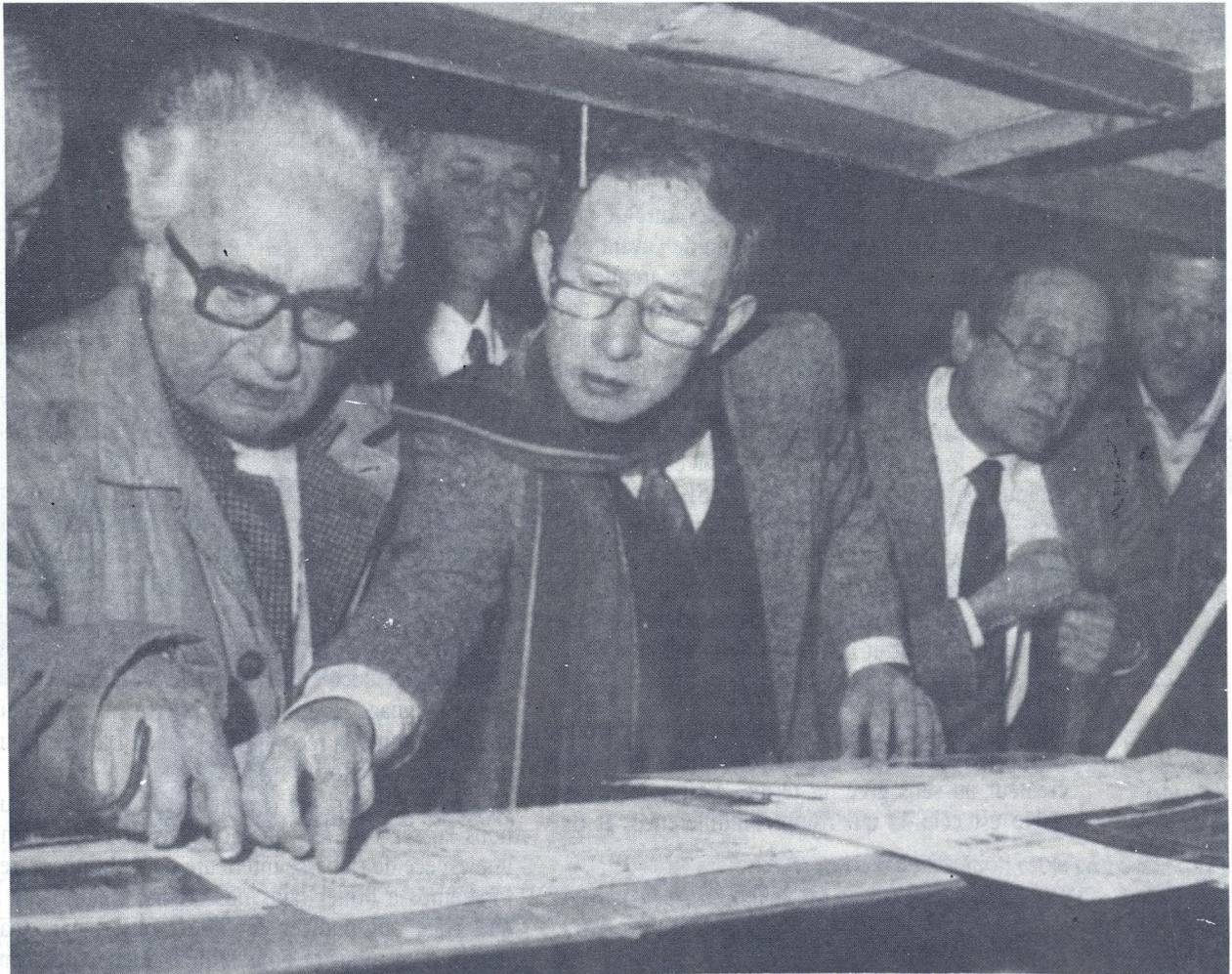
Je tenais à le dire ici devant tous vos amis : vous nous laissez cela, et vous nous laissez cela comme une espèce de richesse intérieure qui continuera très longtemps à briller dans nos cœurs. Cela, il n'y a que vous qui pouviez le faire, vous n'aviez pas besoin d'un ministre pour le dire. Sachez que simplement à travers moi, c'est une partie de la République qui vous reconnaît et qui vous demande d'accepter après Monsieur le Maire, avec les Elus qui sont ici et les Sénateurs, l'hommage de toute une population.

Voilà ce que je tenais à vous dire, en vous disant très simplement MERCI, il n'y a pas de mot plus ancien et peut-être pas de mot plus beau dans notre langue. Je ne sais pas dessiner, je ne sais pas peindre, mais je vous dis au nom de tous : MERCI.



A MANOSQUE

fera de l'Apocalypse le décor liturgique de la Chapelle de la Présentation



(photo : Nice-Matin).

Jean Carzou sur le futur chantier, en compagnie (de g. à dr.) du docteur Niel, de l'architecte en chef des Bâtiments de France M. Flavigny et du maire de Manosque M. Raffalli.

Après Cocteau à Villefranche-sur-Mer, Matisse à Vence, Chagall à Nice, Carzou va suivre la tradition de décoration des grands Maîtres en appliquant son génie aux grands thèmes bibliques.

Celui qu'il a choisi est l'Apocalypse selon Saint Jean. C'est sur ce même thème que Carzou avait réalisé une remarquable exposition en 1957.

Séduit par la majesté des coupes et l'harmonie des lignes architecturales, Carzou aura toute liberté pour mettre son

empreinte sur ce monument dont les plans furent conçus par Soufflot, architecte du Panthéon. La construction de la Chapelle de la Présentation date de 1830 et actuellement se poursuivent d'importants travaux de restauration.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur cet événement qui dotera la région bas-alpine d'un attrait culturel inestimable.

Une revue essentielle pour la connaissance de l'Arménie et des Arméniens

Ami

Cabiers Arméniens
paraît tous les semestres

- des siècles d'histoire mouvementée encore méconnue
- des milliers de documents réunis en France par le Centre de Documentation Arménien
- de nombreuses contributions d'historiens, d'écrivains, d'artistes, de traducteurs, de voyageurs.

UNE REVUE QUI S'OUVRE AU MONDE EXTERIEUR EN PUISANT AUX SOURCES ORIGINEELLES.

NOM _____ Prénom _____ Adresse _____
Code Postal _____ Pays _____

Tél.: _____ Profession _____

• Je m'abonne

Pour un an aux n° 3 et 4 : France : 145 FF Europe : 150 FF Canada et autres pays 170 FF

• Je désire recevoir le n° 1 : France : 80 FF Europe : 85 FF Canada et autres pays 95 FF

• Je désire recevoir le n° 2 : France : 80 FF Europe : 85 FF Canada et autres pays 95 FF

Chèque à libeller au nom du CRDA et à retourner à : CRDA - 36, rue de Trévise - 75009 PARIS

**AUTODIDACTES FRANCOPHONES
APPRENEZ A LIRE ET A ÉCRIRE L'ARMÉNIEN
AVEC LE GUIDE PHONIQUE (livrets A et B).
Pour tous renseignements, adressez-vous à
A. Benneian, 38, avenue Général-Leclerc,
69140 RILLIEUX.**

VIVE LA POLITIQUE

par Guillaume HAMALIAN

On n'aura assurément jamais autant parlé de la date du 24 avril que depuis quelques mois. Ça devient une manie. C'est le trop plein, aurait dit de Gaulle. Ah ! Il paraît que le 24 avril 88 va être somptueux. Le seul fait d'imaginer ce qui nous attend met l'eau à la bouche. Pensez ! Nous aurons d'un coup d'un seul avec nous tous les prétendants : MM. Barre, Chirac, Lajoinie, Juquin, Le Pen, Mme Laguillier, les écolos, M. Mitterrand ne sachant pas encore s'il viendra ou non, M. Rocard, de ce fait, non plus. Nous n'en demandons pas tant.

Bien sûr, l'événement sera couvert par tous les medias qui lui consacreront des émissions spéciales et exceptionnelles. Nous serons informés de tous les rebondissements minute par minute.

C'est un secret de polichinelle, le 24 avril intéresse vivement, pour une fois, nos politiciens, puisqu'il ne s'agit pas de la commémoration du génocide arménien, mais du 1^{er} tour de scrutin élyséen. Il va devenir urgent de décrypter les conversations. Par exemple, lorsque vous entendez un leader politique proclamer : "Il faut nous mobiliser pour le 24 avril", ou encore "Trouvons un second souffle pour ce 24 avril, tous unis", ne cherchez pas, il ne parle pas de la même date que vous. Car c'est désormais entendu, cette année, le 24 avril va se doubler : ce sera le jour le plus long ! Vous avez dit... génocide ? Comme c'est bizarre. S'est-on soucié au ministère de l'Intérieur de la concomitance des deux dates ? On aurait peut-être fait plus de cas du problème s'il s'était agit d'un anniversaire disons plus médiatique, représentant une communauté plus redoutable en poids électoral.



J. CHIRAC. (Universal UP Photo).

Après la cohabitation politique, celle des deux événements du 24 avril. Un double choix, en quelque sorte. Celui des pieds (pour manifester), celui des urnes (pour voter). Le privilège, dès le premier tour, contrairement à la tradition (petits veinards), de choisir et d'éliminer à la fois : choisir son candidat présidentiel, éliminer les vieux démons de la division pour la commémoration.



F. MITTERRAND

On en revient toujours, au plan français comme arménien, au problème du manichéisme et de la langue de bois, qu'il conviendrait une fois pour toutes de mettre au feu. Trouver un juste milieu entre le catalogue de promesses irréalisables et l'encéphalogramme d'idées plat n'est pas évident. Ne l'oublions pas, le soft-idéologie fait autant de ravages que les réformes excessives groupées en un minimum de temps. Qui en France, en 88, a encore le courage de ses opinions ? Plus grand monde. Et hop ! On efface le passé, pardon : on s'adapte. Ceux qui sont passés du col Mao au Rotary, comme dirait Hocquenghem, et pour ne citer qu'eux, pourraient former un parti. Seuls les imbéciles ne changent pas d'avis et rien n'arrête le progrès. Pour dire sans détours ce qu'ils pensent à quelques semaines d'une échéance cruciale, il n'y a guère plus que les militants du P.C.F. et du Front National (de façon différente). Et, pour d'autres raisons,



R. BARRE. (Interpress).

Fonds A.R.A.M

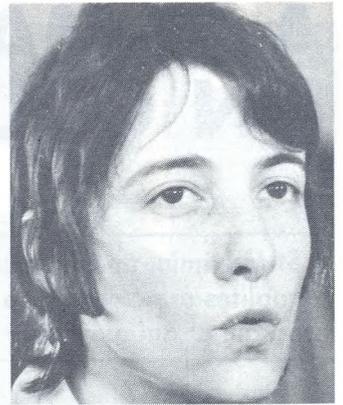
M. Jean-Bernard Raimond, qui a réussi en janvier 88 un joli tour de force : être le premier ministre français des Affaires Étrangères depuis 1975 à effectuer un voyage officiel en Turquie. Se rendre dans ce pays et trouver le moyen, à la veille de la présidentielle française, de ne pas évoquer une seule fois le problème arménien. Un silence ahurissant. En revanche, le sort des Turcs en Roumanie (?) semble préoccuper grandement le ministre français. Il faudrait que notre Secrétaire d'État aux Droits de l'Homme nous fasse un rapport complet sur ce cas, à défaut de s'être exprimé sur la cause arménienne depuis son entrée en fonctions. M. Claude Malhuret, peu prolix il est vrai de façon générale, l'aura été encore moins sur le sujet arménien. Au moins, le ministre des Affaires Étrangères et le Secrétaire d'État aux Droits de l'Homme sont-ils francs. Ce qui n'empêche pas que nous tombions de Charybde en Scylla.



A. LAJOINIE.
(Universal UP Photo).

Devant le labyrinthe d'incertitudes, pourquoi pas, après tout, diren certain... ne pas se jeter dans l'action de la campagne électorale ? S'il existe un Français d'origine arménienne à l'âme kamikaze, avec une bonne dose d'humour, c'est le moment ou jamais pour qu'il se manifeste, et commence illico à recueillir les cinq cent sacrosaintes signatures requises ! L'amateur de coup médiatique qui sommeille en chacun de nous ne demande qu'à se manifester ! On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Pour ce faire, avant de vous lancer, un mini-mode d'emploi sous la forme de quelques conseils : avoir quatre ou cinq bonnes idées (au delà, vous serez mal vu), bien regarder la caméra (la bonne), acheter de belles cravates (et surtout de belles vestes, vous en aurez besoin), et sortir d'urgence (avant le premier tour) un livre (dicté au magnétophone ou, mieux, écrit par un nègre) dans lequel vous raconterez votre vie, votre enfance modeste et difficile, en saupoudrant d'anecdotes imaginaires pour rendre le récit haletant.

Trêve de plaisanterie, le brouillard épais et le brouillage des pistes qui dominent le débat ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel : la voie médiatique, seule apte à porter ses fruits, doit être notre objectif. Ce qui, à force de le dire, devient une tarte à la crème. Dans une société de communication, où ce gouvernement du verbe est roi, exister sans s'exprimer est un leurre. Il faut occuper



A. LAGUILLER

le terrain, nous l'avons déjà trop longtemps laissé à d'autres. Le maniement des médias n'est pas l'apanage d'une communauté. Il est accessible à toutes. L'événement du 18 juin 1987 à l'Assemblée des Communautés Européennes a montré la voie, après une série d'efforts laborieux. Nous savons que le lobbying, cette politique du couloir, est efficace. Faire monter le son, l'amplifier est une nécessité. Même un son mélodieux avec de belles paroles n'intéresse personne lorsqu'il ne s'entend pas. Sommes-nous condamnés à voir la cause arménienne telle un rocher de Sisyphe ?

La 5^e élection de la 5^e République est l'occasion de se faire entendre, sans que cela dégénère en conflits de clochers, ce qui est bien la pire chose à éviter. Voter avec des œillères n'a aucun sens. Voter sectaire n'est pas la solution. Sachons reconnaître ce qui a déjà été fait, de part et d'autres, et ne pas préjuger de ce qui peut encore être fait. Autrement dit, au risque de schématiser de façon provocante, il s'agit de choisir entre la politique du dialogue à sens unique (orchestrée par la droite) et celle du double langage (prônée par la gauche). En n'oubliant pas que le choix porte avant tout sur des problèmes politiques, économiques et sociaux français. Réalisme et dynamisme doivent guider les Français d'origine arménienne, en essayant de ne pas croire sur parole Henri Queuille, pour qui la politique, ce n'est pas soulever les vrais problèmes. c'est faire taire ceux qui les posent...



J.-M. LE PEN

A ST-MAXIMIN UN COLLOQUE SE PRÉPARE.

A St-Maximin, un déjeuner-débat qui réunissait, à l'initiative du Club 89 de Toulon, une cinquantaine de personnalités arméniennes, a permis d'affiner les thèmes de réflexion d'un colloque qui se déroulera le 10 mars prochain et qui aura pour thème l'intégration des Arméniens.



Le Doyen TOGA, député des Bouches-du-Rhône. AZNAVOUR. M. AURILLAC, ministre de la Coopération. F. RUGGIERI, attachée parlementaire. (Grapholia. Photo D. Nonnon).

Le 4 février dernier, le Couvent Royal de St-Maximin a ouvert ses portes à une cinquantaine de personnalités arméniennes, hôtes d'un jour du Club 89 de Toulon.

Lieu propice à la réflexion, le Couvent Royal que chacun a découvert ou redécouvert avec plaisir avait en effet été choisi pour servir de cadre à un déjeuner-débat préparatoire à un colloque qui aura lieu le 10 mars prochain sur le thème "Une intégration réussie, celle des Arméniens". Cette première réunion était présidée par Michel Aurillac, Ministre de la Coopération et Président national des Clubs 89.

C'est Frédérique Ruggiéri, cheville ouvrière de cette rencontre qui a

ouvert la séance en commençant par rappeler la raison d'être des Clubs 89. Clubs de réflexion dans lesquels des Français de toutes origines se penchent sur tel ou tel sujet et consignent le fruit de leurs réflexions dans un document remis ensuite aux responsables du gouvernement et plus précisément à la plateforme UDF/RPR.

Une fois rappelé l'objectif des Clubs, F. Ruggiéri a justifié le choix du thème du colloque : "Pourquoi les Arméniens ? Parce qu'ils sont un des rares exemples d'intégration réussie ! Une intégration qui s'est faite en conservant ses racines sans pour autant se marginaliser..."

Quelques sujets de réflexion ont

ensuite été proposés aux participants pour la composition des commissions qui se réuniront pendant le colloque du 10 mars. Parmi ces sujets, on retrouvait déjà quelques-uns des grands thèmes chers aux Arméniens tels que "L'Arménie, trait d'union entre l'Orient et l'Occident", "L'Europe", "La culture arménienne et son apport", "Le dialogue avec la Turquie", "Le terrorisme", ou encore "L'arrivée de la communauté à Marseille"...

Prenant la parole, Michel Aurillac a affirmé son souhait d'arriver à tirer de l'exemple arménien un véritable enseignement "Plutôt que de partir de la théorie, nous avons préféré prendre un exemple d'intégration réussie..." Réussie n'étant pas

synonyme de facile... chacun se rappelant l'arrivée dans des conditions très difficiles et une première génération non assimilée mais qui a su réussir l'intégration de ses enfants que l'on retrouve aujourd'hui aux plus hauts rangs de l'échelle sociale.

M. Toga, député des Bouches-du-Rhône, a tenu à souligner le choix heureux et symbolique de cette réunion pour l'Arménie, premier pays à avoir imposé le catholicisme comme religion d'État ! Il a également confirmé l'intégration arménienne par ces simples mots qui résument toute une vie : "Où sont vos berceaux et vos tombes ?"

Après ces quelques interventions, chacun a été invité à prendre la parole pour suggérer à son tour un sujet de réflexion et affiner les thèmes retenus pour le 10 mars.

Au centre des préoccupations, la reconnaissance du génocide a été d'emblée inscrite parmi les thèmes au programme. "Mais, a souligné le Professeur Assadourian qui animait la séance de travail, le génocide est un fait essentiel mais il ne doit pas être notre unique préoccupation... il faut penser à l'avenir et le préparer..."

Différentes personnalités, parmi lesquelles Charles Aznavour — qui chantait le soir-même à Marseille — ont apporté leurs réflexions, leurs suggestions sur des problèmes



M. AURILLAC, ministre de la Coopération, en compagnie de O. HEKIMIAN, directeur de la publication d'ARMENIA. (Photo Grapholia).

essentiels pour l'avenir des Arméniens tels que l'enseignement de la langue, le développement de centres culturels, l'équivalence des diplômes pour les enseignants d'arménien, la protection des monuments historiques arméniens en Turquie, la continuation et le développement d'écoles comme Hamaskaïn, ou encore le

problème de l'expansionnisme turc...

Autant de questions auxquelles la journée du 10 mars prochain tentera d'apporter une réponse, autant de questions qui ne sont souvent que de justes revendications et qui résument les attentes des Arméniens vis-à-vis des gouvernements à venir !



G. MUSIQUIAN lors de son intervention, à ses côtés V. BOZADJIAN. (Grapholia).



Le Professeur ASSADOURIAN. (Grapholia).



Maître DJOLAKIAN, notaire. Docteur KHALVADJIAN. M. KHALVADJIAN.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{er} tour : 24 avril 1988.

**Lettre d'ARMÉNIA
à Monsieur Jacques CHIRAC,
Premier Ministre.**

**Monsieur Jacques Chirac
Premier Ministre
Hôtel Matignon
PARIS**

Monsieur le Premier Ministre,

Le premier tour de l'élection présidentielle a été fixé le 24 avril 1988.

Or cette date est, pour les communautés arméniennes, l'anniversaire du GÉNOCIDE qui donne lieu à diverses manifestations et cérémonies commémoratives.

Nous regrettons vivement cette coïncidence de date qui risque, si elle est maintenue, de créer des difficultés pour l'organisation de nos manifestations.

En vous remerciant de votre bienveillante attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

**Question écrite
de Monsieur Guy DUCOLONE,
député.**

Assemblée Nationale Question écrite

Monsieur Guy Ducolone attire l'attention de Monsieur le Premier Ministre sur les dates qui pourraient être retenues pour les élections présidentielles.

Certains évoquent le dimanche 24 avril.

Il serait inopportun de retenir cette date.

En effet, le 24 avril est d'une part, le jour commémoratif de la déportation et d'autre part, celui du génocide perpétré en 1915 contre le peuple arménien.

Les nombreux rassemblements, rencontres et manifestations qui auront lieu, comme chaque année, le 24 avril prochain, risquent en effet d'être remis en cause ne serait-ce que parce que toute manifestation sur la voie publique est en principe interdite le jour des élections mais également parce que nombre d'élus locaux présideront les bureaux de vote et pourront difficilement participer à d'autres événements.

Il lui demande de ne pas retenir la date du 24 avril 1988 comme jour d'élections ou tout au moins, dans le cas contraire, d'autoriser exceptionnellement ces manifestations notamment sur la voie publique en relation avec les commémorations précédemment évoquées.

**Réponse de Monsieur Michel Roussin,
Chef de Cabinet du Premier Ministre.**

Monsieur le Directeur,
Vous avez bien voulu appeler l'attention du Premier Ministre, par l'intermédiaire de M. Maurice Toga, sur les réactions suscitées dans la communauté arménienne à l'annonce des dates de l'élection du Président de la République en 1988.

M. Jacques Chirac a pris note de votre courrier à ce sujet. Je tiens à vous préciser que le Gouvernement est tenu de respecter les prescriptions impératives de la Constitution. Celle-ci dispose, dans son article 7, que l'élection du nouveau Président de la République a lieu vingt jours au moins et trente cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du Président en exercice et qu'il doit y avoir un intervalle de deux semaines entre le premier tour de scrutin et le deuxième tour éventuel.

Or, les fonctions de l'actuel Chef de l'État prendront fin le 21 mai 1988. Dans ces conditions, le premier tour doit avoir lieu au plus tôt le dimanche 17 avril et au plus tard le dimanche 1^{er} mai.

Trois dimanches se situant dans cette "fourchette", trois séries de dates pouvaient donc être envisagées pour la tenue des deux tours de l'élection :

- soit les dimanches 17 avril et 1^{er} mai,
- soit les dimanches 24 avril et 8 mai,
- soit les dimanches 1^{er} mai et 15 mai.

Chacune de ces hypothèses présentait des inconvénients. Le dernier dimanche d'avril, c'est-à-dire le 24, correspond à la journée et aux cérémonies commémoratives qui vous tiennent à cœur. Par ailleurs, les hasards du calendrier de 1988 font que deux autres fêtes commémoratives nationales tombent un dimanche : le 1^{er} mai, fête du travail, et le 8 mai, anniversaire de la victoire de 1945. Au surplus, on doit noter que le dimanche 15 mai fait coup de Français, à une journée de retour d'un week-end prolongé.

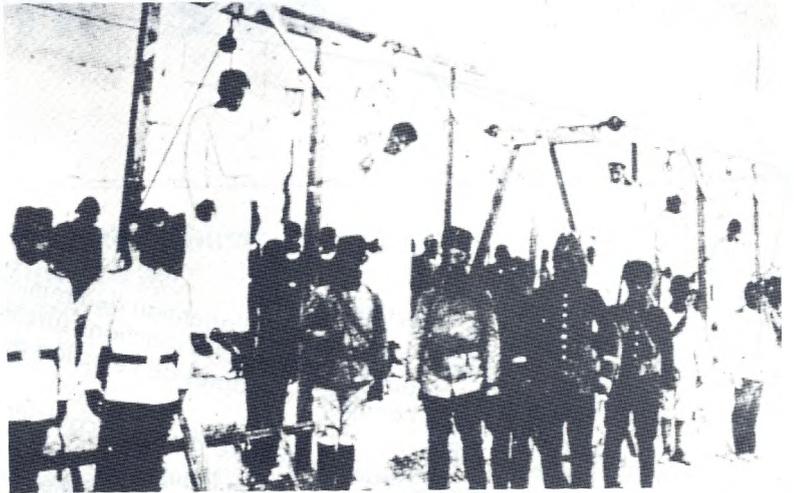
Compte tenu de ces contraintes, il était inévitable qu'un tour au moins de cette consultation coïncide avec une fête commémorative nationale. Il faut enfin remarquer que, lors de l'élection présidentielle de 1981, le premier tour s'était déroulé le dernier dimanche d'avril avec les mêmes inconvénients et sans pour autant soulever de difficultés majeures.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel ROUSSIN

FRANCE-ISRAËL INFORMATION

Vous avez dit « génocide » ?



En juin de cette année, le Parlement Européen votait une étrange résolution invitant le Gouvernement turc à reconnaître le « génocide arménien » de 1915. Certes, la décision ne fut prise qu'à une minorité de 40 % à prédominance socialiste, mais comme il y avait 25 % d'absentions, cette minorité emportait le morceau.

La résolution ajoutait qu'un refus de cette reconnaissance serait l'un des obstacles incontournables (sic) à l'examen d'une éventuelle adhésion de la Turquie à la C.E.E.

Décision aberrante, prise à l'égard d'un allié fidèle, citadelle de l'OTAN pour le sud-est européen. Enfin, posons-nous la question essentielle : *Y a-t-il eu, oui ou non, un génocide, c'est-à-dire un crime imprescriptible contre l'humanité, commis par les Ottomans, il y a plus de 70 ans, contre le peuple arménien ?*

On nous l'a appris à l'école, les Turcs ont massacré les Arméniens pendant la première guerre mondiale. Peut-être nous a-t-on parlé du nombre des victimes : 1 500 000. C'est ce qu'indique d'ailleurs le tout récent Dictionnaire Encyclopédique Larousse au mot « Arménie » ; mais au mot « génocide », le même ouvrage « estime qu'environ 600 000 Arméniens déportés moururent ou furent massacrés en route ». Aujourd'hui, **de bons historiens en sont arrivés à un total de 300 000 victimes seulement**. De toute façon, c'est énorme : 20 à 30 % d'une population de 1 300 000 âmes, dont plus de 800 000 se virent contraintes à l'émigration. Comment en était-on arrivé là ?

Lointains descendants de Noé selon la légende, les Arméniens sont des Indo-Européens qui s'étaient installés dans l'est de l'Anatolie au VII^e siècle avant J.-C. Ils passèrent sous diverses dominations avant d'être enfin incorporés à l'Empire Ottoman.

Contrairement à la légende, **les Turcs se montrèrent parfaitement tolérants à l'égard des religions des nations soumises**, lesquelles se voyaient assurées d'une tranquillité plutôt rare en ce Moyen-Orient souvent turbulent. Cependant, elles étaient astreintes à de lourds impôts et à **cette véritable conscription qu'était le recrutement des janissaires**. Et elles savaient qu'en cas de rébellion, la répression serait impitoyable.

Dès la fin du XVIII^e siècle, avec l'éveil de l'esprit nationaliste, l'Empire Ottoman montre des signes évidents de déclin et de dislocation. Les Puissances, et tout particulièrement la Russie des tsars, vont tout faire pour hâter la décadence de « l'Homme malade », comme on disait alors de la Sublime Porte, et pour se partager les débris de l'empire. C'est la « Question d'Orient » qui aura empoisonné toute la vie politique de l'Europe pendant plus de cent ans.

Comme toutes les autres nations de l'Empire, les Arméniens vont aspirer à l'indépendance et s'organiser en conséquence, avec, bien entendu, l'appui intéressé du Tsar. En 1914, alors que la Turquie est l'alliée des empires centraux, les Arméniens se déclarent pour la Russie, ennemie des Turcs. Dès lors, ils vont mener, en Anatolie, des actions de guérilla contre les arrières des armées ottomanes. Il était fatal que le gouvernement d'Istanbul réagisse avec dureté.

Le 27 mai 1915 paraît une loi prescrivant à l'armée d'anéantir toute tentative de révolte et de déporter « les espions et les traîtres ». **Les militaires turcs, hélas, allaient voir en tout Arménien soit un révolté soit un traître**. Et aini la déportation vers la Syrie et la Mésopotamie se fit-elle dans des conditions trop souvent atroces.

C'est alors que s'est accréditée une thèse voulant que les massacres avaient été ordonnés en haut lieu par le



ministre turc Talat. Effectivement, des documents probants avaient été trouvés à Alep par les troupes du général britannique Allenby.

Or, nous dit l'historien Pierre A. Moser, « ces documents sont faux. En 1922, à la suite de leur publication par le *Daily Telegraph* de Londres, une enquête auprès du Ministère de la Guerre révéla que les télégrammes avaient été fabriqués à Paris par un groupe d'Arméniens ».

Dès lors, nous pouvons conclure :

Au sens strict, il n'y a pas eu génocide, c'est-à-dire un massacre général et délibéré voulu comme tel en haut lieu et visant à l'extermination d'un groupe qui n'est ni en guerre ni en rébellion. Le mot « génocide » s'applique évidemment à la Shoah et à la suppression des Tziganes par les Nazis ; il s'applique aussi aux énormes massacres perpétrés au Cambodge par le gouvernement des Khmers Rouges.

Mais il s'applique déjà beaucoup moins au cas des Indiens d'Amérique et moins encore, malgré un livre récent, à celui des Vendéens à l'époque de la Révolution française. Indiens et Vendéens étaient en guerre, ce qui ne fut en rien la situation des Juifs et des Tziganes sous Hitler, ni des intellectuels cambodgiens sous Pol-Pot.

Il est néanmoins évident que nombre de ces massacres d'Arméniens ou d'Indiens ou de Vendéens constituaient bel et bien des crimes de guerre. En Turquie d'ailleurs, plusieurs militaires responsables passèrent en justice. Ajoutons que les Arméniens eurent pour beaucoup la possibilité de s'enfuir à l'étranger, ce qui fut refusé aux Juifs par la Nazis : cela aurait compromis la « solution finale »...

En réclamant la reconnaissance d'un génocide perpétré contre eux par les Turcs ottomans de 1915, **les Armé-**

niens semblent assimiler leur cas douloureux à celui des Juifs. En fait, c'est plutôt aux Palestiniens qu'il faudrait les comparer. Les uns et les autres ont une diaspora active et intelligente, et aussi un État, la Jordanie pour les Palestiniens, une des Républiques soviétiques sub-caucasiennes pour les Arméniens. Il semble que cela ne suffise ni aux uns ni aux autres, et qu'ils rêvent d'un autre État qu'on obtiendrait par dépeçage d'Israël pour les uns, par découpage de la Turquie pour les autres. Jamais bien sûr ni Israël ni la Turquie ne consentiront à une telle mutilation suicidaire, et cela rend le terrorisme arménien encore plus irréaliste que son aîné palestinien, ainsi que le remarque avec raison Jean-François Revel.

Le Parlement Européen a abusé du mot « génocide ». Il n'est pas le seul et ne sera pas le dernier ; le mot est à la mode, et on dirait vraiment qu'en le galvaudant, certains voudraient banaliser la Shoah et en réduire l'importance historique. Et même, pourquoi pas, arriver à retourner contre les Juifs l'accusation de génocide. C'est ainsi qu'en juillet 1982, à l'époque de la campagne d'Israël au Liban, *La Libre Belgique* titrait : « Le génocide d'un peuple » — entendez, le peuple palestinien. Et ceci n'est qu'un exemple pris au hasard dans le déchaînement médiatique qui sévissait alors contre Israël. Par contre, cinq ans plus tard, lorsque les Chiites massacrèrent allègrement les Palestiniens, le mot de génocide se garde bien d'apparaître, pas plus qu'on ne le voit figurer dans les textes officiels dès qu'il s'agit du Cambodge ou, pourquoi pas, de Joseph Staline...

Pour l'amour du ciel, ne politisons pas le mot sacré de génocide.

par P.V. GROSJEAN

NDLR — Cet article résume une des émissions « Radio-Judaïca » que le Professeur Grosjean avait consacrées à la Turquie.

Fonds A.R.A.M

REFLEXION

LORSQU'UNE REVUE JUIVE NIE LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN

Domage, hélas, qu'à l'instar des enfants il soit impossible de jouer avec les affaires trop sérieuses pour qu'elles incitent à la plaisanterie.

On serait pourtant tenté de faire des comparaisons à la lecture d'un article de Pierre-V. Grosjean paru non pas dans une quelconque feuille de chou révisionniste mais dans la très sérieuse revue *France-Israël*.

Passons sur les "détails", comme dit l'autre, d'une thèse fumeuse qui reprend les arguments turcs les plus éculés. Nous les connaissons par cœur et jusqu'à la nausée pour ne pas avoir à les reproduire ici.

Le malheur réside dans les conclusions avancées par notre auteur. Il écrit textuellement, après avoir analysé les affirmations turques, que : "Au sens strict, il n'y a pas eu de génocide, c'est-à-dire massacre général et délibéré, voulu comme tel en haut lieu et visant à l'extermination d'un groupe qui n'est ni en guerre ni en rébellion. Le mot génocide s'applique évidemment à la Shoah et à la suppression des Tziganes par les nazis, il s'applique aussi aux énormes massacres perpétrés au Cambodge par le gouvernement des Khmers rouges"...

A l'heure où les révisionnistes donnent de la voix, à l'heure où ils réussissent à pirater le courrier des lecteurs du quotidien *Libération*, il nous semble absolument vital de ne pas laisser passer ce genre d'article sans réagir.

Les Arméniens ont suffisamment souffert dans leur chair pour accepter la moindre entorse aux grands principes de la mémoire dans l'histoire. Hélas, trois fois hélas, nous n'avons pas le monopole du génocide. Mais hélas aussi pour la vérité, le peuple arménien a été victime du premier génocide du siècle, celui qui a donné des idées à un certain Adolf Hitler pour entreprendre l'extermination systématique des juifs dans ses sinistres chambres à gaz.

Revenons aux "arguments" de M. Grosjean.

Il prend dans son article la défense de la Turquie, "cet allié discret d'Israël", pour avancer : "L'armée turque se livrait à une répression et à une déportation sauvage frappant la population arménienne, accusée avec raison malheureusement, de pactiser avec l'ennemi russe et de se livrer à des opérations de guérilla sur les arrières des forces turques. L'ampleur des pertes subies, de 1,5 à 2 millions selon la propagande arménienne, mais de 300 000 seulement selon de bons historiens, incite à parler de génocide. En fait il n'y a pas eu de génocide stricto sensu, mais sans nul doute des crimes de guerre".

On croit rêver. Quand Faurisson ou le sinistre Roques parlent ainsi du peuple juif, la levée de boucliers se fait immédiatement ; et les Arméniens ne sont pas les derniers à protester. Mais que ce soit un auteur juif, dans une revue juive honorable, voilà qui laisse perplexe. On comprend que, dans ces périodes particulièrement troubles, dans les territoires occupés, certains cherchent à justifier l'impossible. Le soutien de la Turquie à Israël serait-il à ce prix ?



Tekor. "Les Turcs ont passé là, tout est ruine et deuil..."

VICTOR HUGO

On ne veut pas y croire au risque de penser que la deuxième génération des politiciens de l'État hébreu n'a plus rien de commun avec l'idéal des pères-fondateurs. Les Arméniens ont obtenu une réelle victoire diplomatique le 18 juin dernier au Parlement Européen. Il est aujourd'hui évident pour tous que la Turquie n'offre pas les garanties nécessaires de démocratie pour entrer dans l'Europe...

On frémit à l'idée que des collabos aient pu tenir une plume aussi servile pour faire plaisir à leurs amis et alliés turcs.

Aussi, en espérant que les amis de Faurisson et de Roques n'aient pas infiltré *France-Israël*, nous attendons instamment des excuses de la part de cette revue, à défaut "d'explications" impossibles. En tout cas nous nous ferons un devoir de publier les protestations de bonne foi.

En doutant tout de même que l'on puisse justifier l'injustifiable.

UNE DES NOMBREUSES RÉACTIONS...

L'HOLOCAUSTE ARMÉNIEN ET ISRAËL

Non contents de persécuter les Palestiniens et (ce que l'on sait moins) les Chrétiens en Israël et dans les territoires occupés, les sionistes prétendent se réserver le monopole du chagrin et de la pitié, en déniant au peuple arménien le droit de rappeler que, lui également, a été victime d'un génocide, holocauste dont les Arméniens n'ont d'ailleurs pas retiré les mêmes avantages que les Juifs.

Le n° 144 de "France-Israël Information", décembre 1987, sorti le 7 janvier 1988 (le bulletin sort régulièrement avec un mois de décalage), publie un article du Professeur Pierre V. Grosjean, qui résume une émission diffusée par Radio-Judaïca.

L'article commence par qualifier "d'étrange" et de "décision aberrante" la résolution du Parlement Européen du 18 juin 1987 condamnant le génocide arménien et réclamant sa reconnaissance par la Turquie, alors que "Le Parlement Européen a abusé du mot "génocide", car "Il n'y a pas eu génocide, c'est-à-dire un massacre général et délibéré visant à l'extermination d'un groupe qui n'est ni en guerre ni en rébellion".

Il n'y a pas lieu de discuter si les Arméniens étaient en guerre ou en rébellion, ceci n'autorisant pas l'extermination d'un peuple et ne modifiant pas la qualification du crime de génocide.

P. V. Grosjean va jusqu'à écrire : "Les militaires turcs, hélas, allaient voir en tout Arménien soit un révolté soit un traître".

C'est faux, puisque le Juif, devenu mahométan, Talaat, déclarait : "Les innocents d'aujourd'hui seront peut-être les coupables de demain" (1).

Le "deunmé" Talaat avait affirmé, d'autre part, au Dr Mordtamnn que "La Porte voulait "profiter" de la

guerre mondiale pour en finir radicalement avec les "ennemis intérieurs" (les Chrétiens autochtones) sans être gênée par l'intervention diplomatique de l'étranger" (2).

Il convient de rappeler à P. V. Grosjean que la politique d'extermination du peuple arménien ne date pas de la guerre de 1914. A. Billot, ambassadeur, souligne : "L'année qui finissait (1895) avait vu se poursuivre en Asie-Mineure les abominables violences commencées en 1894 sur les Arméniens par les Turcs. Devant l'indignation du monde civilisé, les puissances avaient dû intervenir, pour rappeler à ses devoirs **le gouvernement ottoman, complice ou tout au moins responsable** des horreurs commises au nom **d'une politique qui se proposait l'extermination d'une race**" (3).

Avec toute la réserve propre au style diplomatique, M. Billot note bien "une politique qui se proposait l'extermination d'une race", même si le terme de "génocide" n'existait pas encore.

Avec son parti-pris anti-chrétien, P. V. Grosjean opère d'autres falsifications de l'Histoire : "Les Turcs se montrèrent parfaitement tolérants à l'égard des religions des nations soumises".

Cela est faux, même au sujet des Juifs de Constantinople, dont Domenico Margiotta disait vers 1874 : "A Constantinople, les Juifs sont en général peu fortunés ; ceux qui réussissent à s'enrichir à force de fraudes et d'usure quittent le pays pour fuir le grand mépris dans lequel ils sont tenus par les Turcs".

Quant aux Arméniens, l'historien Gibbon proclame, en 1788 : "Sous la verge de l'oppression, le zèle des Arméniens est fervent et intrépide : ils ont souvent préféré la couronne du martyr au turban de Mahomet" (4).

P. V. Grosjean affirme, en outre, que le recrutement des janissaires n'était qu'une forme de "conscriptio", alors qu'il s'agissait de vol d'enfants de cinq ans ! Il est vrai que les Arméniens échappaient à ces rafles. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas dénoncer ces rapt de tout jeunes garçons !

Enfin, la comparaison faite entre le drame du peuple arménien et celui du peuple palestinien semble laisser entendre que, éventuellement, Israël pourrait "profiter" d'une III^e guerre mondiale et de quelques troubles, inévitables, afin d'entreprendre un nouvel holocauste et le qualifier de "mesures de légitime défense".

L'article de P. V. Grosjean, sorti après le 5 janvier 1988, paraît tomber sous le coup de l'article 24, alinéa 3, de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, qui réprime l'apologie "des crimes de guerre" et, depuis l'amendement Chalandon, devenu l'article 15 de la loi n° 87-1157 du 31 décembre 1987 relative à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal (J.O. du 5 janvier 1988), l'apologie des "crimes contre l'humanité".

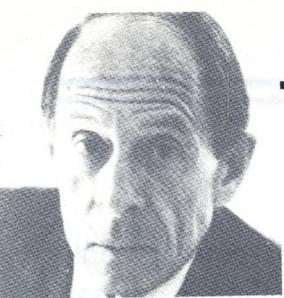
Jacques MONNOT

(1) Mémoires de l'ambassadeur Morgenthau,

(2) Correspondance de Wangenheim avec le chancelier Bathmann-Hollweg, citée par Gérard Chaliand, "Le génocide des Arméniens", éd. Complexe, p. 69.

(3) "La France et l'Italie", tome II, p. 167 ; 1905.

(4) Gibbon, "Histoire du déclin et de la chute de l'Empire Romain", ch. XLVII, tome II, p. 361, coll. Bouquins, chez Robert Laffont ; 1983.



LA TURQUIE DANS LA C.E.E.

Depuis le 14 avril 1987, la Turquie aspire à être le treizième membre de la C.E.E. Son voisin le plus proche, la Grèce, l'a toujours précédée dans les étapes menant à l'intégration européenne. Ainsi, la Grèce avait obtenu, dès 1961, un statut d'État associé à la C.E.E. ; la Turquie n'y parvint qu'en 1963. Le 1^{er} janvier 1981, la Grèce est devenue membre de plein droit de la C.E.E. ; la Turquie, après un identique séjour dans l'antichambre, aspire à suivre l'exemple grec.

Mais il est vrai que, par la géographie, la Turquie n'a qu'un pied en Europe : la Thrace, autrement dit 3 % de la superficie de la Turquie et 10 % de sa population. Si, au 19^e siècle, l'Empire Ottoman, la future Turquie, était appelé "l'Homme malade de l'Europe", c'est qu'il possédait de larges territoires en Grèce, en Thrace et dans les Balkans. Venus de l'Altaï, aux confins de la Chine, les Turcs, ces "loups des steppes", ont porté le coup de grâce à l'Empire Byzantin en 1453. Byzance est rebaptisée Constantinople. A la suite de la prise du pouvoir des officiers nationalistes, en 1908, un projet pantouranien de conquête des vastes espaces jusqu'en Chine est amorcé : les minorités situées sur le passage sont écrasées. Ce passé est volontairement occulté par les Autorités turques.

Mais, nier les faits historiques ne les supprime pas : trop de témoins, États, peuples, individus existent, qu'ils furent victimes ou complices, qu'ils soient pathétiques ou lâches, exemplaires ou veules. Le génocide des Arméniens, perpétré en 1915, a été l'un des grands drames que l'humanité portera longtemps, dans le remords et la honte. Sur les bords de la Méditerranée, en Europe et en tous points du monde, les survivants et leurs enfants se souviennent de la terreur, de l'extermination, de l'exode misérable, de l'effacement de leur culture, de leur langue, de leur présence. Le miracle arménien est que rien n'a été aboli dans la conscience que ce peuple a de lui-même et des épreuves qu'il a subies.

La Turquie, après l'échec de projets grandioses, se tourne vers l'Occident, alors même que M. Kemal, l'artisan de la modernisation du pays, déplace la capitale à Ankara, en plein cœur de l'Anatolie, un

symbole de l'identité turque. Le régime se veut laïc et occidental. M. Kemal emprunte aux pays européens des pans entiers de leur législation : le droit des affaires est calqué sur le droit suisse. Depuis 1928, l'Islam n'est plus la religion d'État. Mais la séparation de la religion et de l'État ne résout pas toutes les ambiguïtés, dans un pays à 98 % musulman : l'Islam n'est pas seulement une confession, il fait office de Code civil et de Code pénal. Rien n'est plus révélateur que le statut accordé aux femmes. Si elles ont le droit de vote depuis 1934, la Turquie n'est pas allée aussi loin que la Tunisie. Tirée dans deux directions opposées, la Turquie a oscillé entre un régime militaire, laïc et occidental, et une démocratie secouée par la contestation. Aujourd'hui, un délicat équilibre semble trouvé : le Président de la République est un général, mais le régime est démocratique.

La demande turque d'adhésion à la Communauté européenne chemine, davantage parce que la Turquie participe au système de défense atlantique, essentiellement américaine, qu'en raison de l'affirmation que ce pays serait "européen". La Turquie est membre de l'O.T.A.N. depuis 1955. Elle monte la garde sur les Détroits ; elle est une pièce essentielle pour la surveillance de l'U.R.S.S. Avec ses 50 millions d'habitants, elle ne peut être remplacée par la Grèce, cinq fois moins peuplée. On sait, d'ailleurs, toutes les rivalités et les suspicions qui empoisonnent les relations entre les deux pays et compliquent d'autant les délicats arbitrages d'amitié et de soutien auxquels les États-Unis sont forcés de procéder. La Grèce se souvient qu'elle a contrôlé, jadis, l'Asie Mineure ; elle se souvient aussi qu'elle en fut la victime.

Une fois encore, on peut mesurer, à l'aube de l'adhésion turque, combien la difficile progression d'un ensemble européen est soumise aux à-coups de la stratégie internationale, menée par les superpuissances. L'O.T.A.N., dont la tête est américaine, voit avec l'insertion turque dans un dispositif européen, une profitable occasion pour placer ensemble, dans un même organisme, Grecs et Turcs. Ceux-ci y trouveront — espère-t-on — un juge de paix "régional" pour arbitrer leurs conflits ou du moins s'en accommoder. Le plus gros du travail sera ainsi fait "sur place", à l'intérieur d'un cercle où les uns et les autres ont souhaité s'inscrire. Si l'Amérique ne voit pas toujours — quoi qu'elle dise — d'un œil favorable le progrès d'une Europe communautaire, voici un cas où elle pousse délibérément à son élargissement. A moins qu'elle ne rêve aussi de l'affaiblir, du même coup ! Le calcul est plausible et ne manque pas d'être avisé.

Amères réalités de notre temps présent, qui agressent l'âme d'un peuple si martyrisé. La communauté internationale, toujours complaisante, avait parié sur le non-dit et le silence. Elle croyait avoir réussi, et sa surprise a été grande de constater que, pourtant, la veille et la mémoire avaient été maintenues. Si la Turquie devait entrer dans la Communauté européenne, elle serait bien avisée d'exprimer le regret sincère d'une des pages les plus cruelles de son histoire, et la volonté d'une réparation. Car elle va retrouver ici des Européens épris de justice, et les Arméniens, qui sont devenus enfants de l'Europe, ne sont pas les moins assoiffés de cette justice ni les moins justifiés à l'être !

Michel JOBERT
Fonds A.R.A.M

MIKHAËL GORBATCHEV ET SA PERESTROÏKA

... "Enfin Gorbatchev vint, qui tend la main à tout le monde"... (André Fontaine dans... *Le Monde*) et plus d'un n'ont pas résisté à ses numéros de charme : c'est dire la séduction exercée par le secrétaire général du P.C. soviétique dont voici diffusés par monts et par vaux 350 feuillets de témoignages autobiographiques, soit autant de "vues neuves" à l'enseigne de la **perestroïka** (lisez restructuration) et sous une couverture où, par une coquetterie à rebours, il arbore sans complexe sa fameuse tache de vin crânienne.

Les points essentiels de ce message sont notamment : une critique sévère de l'actuel système économique de l'U.R.S.S. (cette catastrophe) que Gorbatchev entend réformer de fond en comble ; des attaques sans nombre contre la politique étrangère des États-Unis ; une référence constante à Lénine, "source idéologique de la perestroïka" pour justifier ses réformes au nom de l'orthodoxie etc. Le tout se traduisant par une offensive langagière où les mots liberté, démocratie, droits de l'homme risquent de donner le change aux naïfs.

Contre Gorbatchev ? Voici : 1° l'échec par lui subi pour être sorti récemment affaibli de l'affaire Boris Elstine, ce haut dignitaire, l'un de ses plus proches collaborateurs, libéré pour carences graves de ses fonctions de premier secrétaire de Moscou ; 2° la tendance, en Afghanistan, de Moscou et de Kaboul "à faire des promesses sans les tenir" ; 3° "Tous les adversaires de la perestroïka devront être balayés !" ... Ce cri de Gorbatchev qu'il jeta lors d'un bain de foule n'est pas resté sans écho : or l'urgence d'un balai ne sous-entend-elle pas qu'il subsiste encore pas mal de poussière ?

Pour Gorbatchev, en revanche, survivra peut-être — malgré la très grave affaire Elstine — ce naissant espoir qu'il donne et, répétons-le, cet étrange don qu'il possède de



M. GORBATCHEV. (Photo Flammarion).

nous tendre éperdument la main. En tout état de cause, l'ouvrage que voici constitue bien, comme on l'a dit, un livre-événement dont l'auteur, s'adressant "aux citoyens du monde entier", s'inquiète de son avenir, étant entendu qu'en cas de conflit nucléaire la menace sera mortelle pour tout le monde. Gorbatchev rappelle notamment que, si l'U.R.S.S. est "un pays aussi asiatique qu'européen", l'Europe, elle, "est notre maison commune". Et le secrétaire général de brosser le portrait flatteur de l'Union Soviétique : "Au cours des sept dernières décennies, notre pays a franchi des siècles d'un bond. L'une des plus grandes

puissances de la planète a vu le jour lorsqu'elle a "remplacé l'Empire russe arriéré et son système à demi colonial et à demi féodal".

... Gorbatchev bon ou méchant ? Le chef du Kremlin se trouvant aux prises avec une opposition impitoyable, faisons nôtre, pour le moment, cette maxime d'un attentisme tranquille : de la prudence encore, en espérant des jours meilleurs. (Mikhaïl Gorbatchev, *Perestroïka, vues neuves sur notre pays et le monde*, Flammarion).

Le Breton Grandmison
Fonds A.R.A.M

Nous sommes rassurés, lors de leurs réunion au sommet tenue à Washington en décembre dernier, Messieurs Reagan et Gorbatchev ont amorcé le désarmement nucléaire.



Le démantèlement a été réglé dans ses moindres détails. Il touchera d'abord les armes de courte portée, pour ensuite intéresser les armes de portée intermédiaire. Ce ballet de missiles, une chorégraphie inaccessible pour le commun des états, s'est traduit par un troc où successivement SS20 et Pershing seront renvoyés à la ferraille.

Cet arrangement s'est déroulé à la barbe et surtout par-dessus la tête des Européens médusés.

En effet, l'Europe constitue un champ de bataille privilégié et potentiel en cas de conflit. De plus, elle est exposée au rafraîchissement des relations Est-Ouest, mais également aux humeurs changeantes, voire aux politiques de l'un ou de l'autre des deux Grands. La non-participation des Européens à l'élaboration du traité sur la disparition des euromissiles a été mal ressentie, malgré leur discrétion, par bien des gouvernements ou des personnalités européennes. Tous ne l'ont pas exprimé mais la frustration des Européens est à la mesure de leur impuissance.

Antérieurement, ces missiles avaient fait l'objet de grandes discussions dans le but d'équilibrer les forces en présence et, malgré les manifestations pacifistes, l'arsenal nucléaire américain était à la hausse avec l'approbation des Européens dont le Président F. Mitterrand.

Aujourd'hui, SS20 et Pershing vont être retirés. L'Europe prête son territoire, bénéficie du bouclier nucléaire, mais n'existe pas en ne participant pas à la décision. A. Peyreffitte évoque sur ce sujet une "euphorie qui ressemble à un lointain écho de Munich".

Par ailleurs, ce "parfum de Yalta" souligne pour l'auteur le type de décision prise par nos tuteurs.

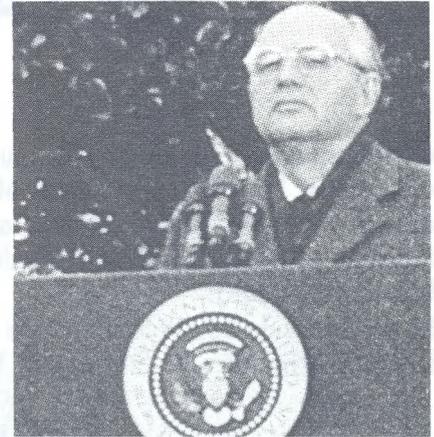
L'Europe, entité géographique, économique ou sociale, est en gestation politique. Ses divisions limitent son influence, ses particularismes, ses nationalismes la rendent vulnérable. Un périple du vice-président américain dans quelques capitales européennes, une escale technique de Mikhaïl Gorbatchev en Grande-Bretagne ont suffi pour calmer les Européens à l'épiderme sensible.

Européens, nous partageons cette frustration, d'origine arménienne nous l'appréhendons avec une certaine ironie car notre cause toujours sous tutelle a fait l'objet des mêmes allers retours diplomatiques dans la stratégie des Grandes.

A l'avenir, peut-être les Européens auront-ils une meilleure approche des problèmes arméniens. Flattés ou négligés au gré des scrutins électoraux ou des fluctuations politiques, accédant à une existence précaire après le traité de Lausanne, les Arméniens vont sombrer dans l'anonymat après celui de Sèvres ! Enfin ces discussions autour de la reconnaissance du génocide sont factices, car qui peut le nier ?

Pourtant, l'Europe est porteuse d'espoir et 1992 est une date charnière. Avec nos attaches arméniennes, nous souhaitons participer à l'élaboration d'une Europe forte, puissante et respectée.

Atteler la Turquie à l'Europe est l'objectif essentiel de Turgut Ozal qui sort vainqueur d'élections législatives. Avec 294 sièges sur 450, il semble confortablement installé au pouvoir. Au cours de sa campagne, il



soulignait l'occidentalisation de son pays : en 4 ans, les Turcs ont acheté 3,5 millions de téléviseurs, 2 millions d'aspirateurs, 3 millions de réfrigérateurs, 1,5 millions de machines à laver, 500 000 magnétoscopes, auxquels il faut ajouter Didier Six, footballeur de talent, rebaptisé Dündar Suz. Ces emplettes, même onéreuses, reflètent pour lui les réalités démocratiques ! L'amoncellement de biens de consommation est synonyme de richesse et non de liberté ou de démocratie.

Avec sa majorité, Turgut Ozal pourra débattre de la question des droits de l'homme avec quelques points particuliers qui nous intéressent : la position de la Turquie sur la question arménienne ! Ne pas enfermer les guides quand ils évoquent la présence arménienne sur le plateau anatolien ! Réviser les thèses turques sur le génocide ! Tenir églises et monuments éloignés des militaires turcs qui les utilisent comme cible. Car en Europe ces monuments sont respectés et les Turcs "européanisés" connaissent certainement le magnifique ouvrage de E. Thierry et de P. Donabedian sur "les arts arméniens" paru aux Éditions Mazenod.

Enfin, la Turquie peut-elle entrer dans un concert de Nations qui, le 18 juin 1987, ont reconnu le génocide arménien ? Quel cas de conscience pour Turgut Ozal, il va rencontrer des personnalités qui risquent de lui parler des Arméniens.

PRÉSIDIUM DU SOVIET SUPRÊME DE LA R.S.S. D'ARMÉNIE ARRÊTÉ

attribuant à C. Zouloumian (Carzou, France) le Diplôme d'Honneur du Présidium du Soviet Suprême de la R.S.S. d'Arménie. Pour les efforts actifs effectués dans le but de consolider les relations culturelles entre les communautés arméniennes de la diaspora et l'Arménie Soviétique et à l'occasion de son 80^e anniversaire attribue le Diplôme d'Honneur du Présidium du Soviet Suprême de la R.S.S. d'Arménie au célèbre peintre français C. Zouloumian (Carzou).

Le président du Soviet Suprême de la R.S.S. d'Arménie : H. Voskanian. Le secrétaire du Soviet Suprême de la R.S.S. d'Arménie : N. Stépanian. Ville de Erévan, le 31 décembre 1986.



ԳԱՌՋՈՒ. «Արարատ»:

Très honorable Maître,

A l'occasion de votre 80^e anniversaire, nous adressons au talentueux fils du peuple arménien nos chaleureuses félicitations. Ayant consacré votre vie et vos efforts à une œuvre paisible d'utilité publique, vous avez créé des valeurs immortelles pour l'humanité, occupant ainsi la place que vous méritez au sein des plus grands serviteurs de l'art de notre siècle à l'Académie des Arts de la France.

En Arménie, on estime à sa juste valeur votre activité patriotique dans la diaspora, votre dévotion filiale pour la patrie ressuscitée.

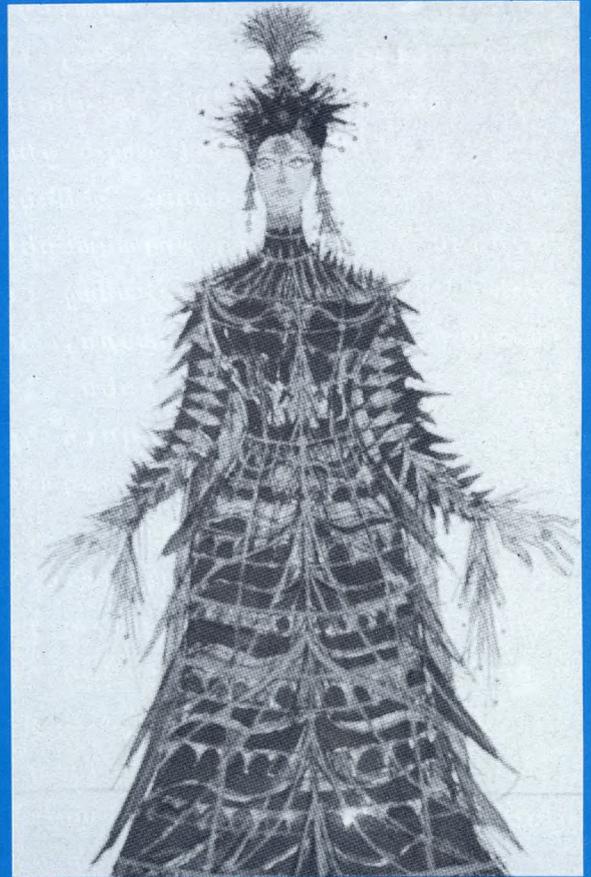
De tout cœur nous vous souhaitons une longue vie, une créativité juvénile et de nouveaux succès dans le domaine de l'art pour la gloire de la culture arménienne et universelle.

Comité des Liens Culturels avec les Arméniens de la Diaspora.

Գ Ա Ռ Զ ՈՒ

Գառզուին առաջին ուղեւորութիւնը Հայաստան տեղի ունեցած է 1966 թ.: Այդ թուականին հայրենիքին մէջ կազմակերպուած իր առաջին ցուցահանդէսին ըլլոր գործերը ան նուիրած է Հայաստանի Պետական նկարչական Պատկերասրահին:

Իր երկրորդ ցուցահանդէրը Երեւանի մէջ կազմակերպուած է 1983 թ.: Հայրենիքը անոր ճանչցավ, սիրեց ու մեծարեց. Գառզուն եղաւ սիյուլոքի նկարիչներէն առաջինը որ արժանացաւ Մարտիրոս Սարեանի անուան մրցանակին եւ Հայաստանի Հանրապետութեան Գերագոյն Սովետի պատվոգիրին: Գառզուին հայրենասիրական գործունեութեան գնահատման եւս ապացոյց մըն էր Ամենայն հայոց Կաթողիկոս Վազգէն Առաջինին կողմէն անոր շնորհուած ``Գրիգոր Լուսաւորիչ`` առաջին կարգի շքանշանը:



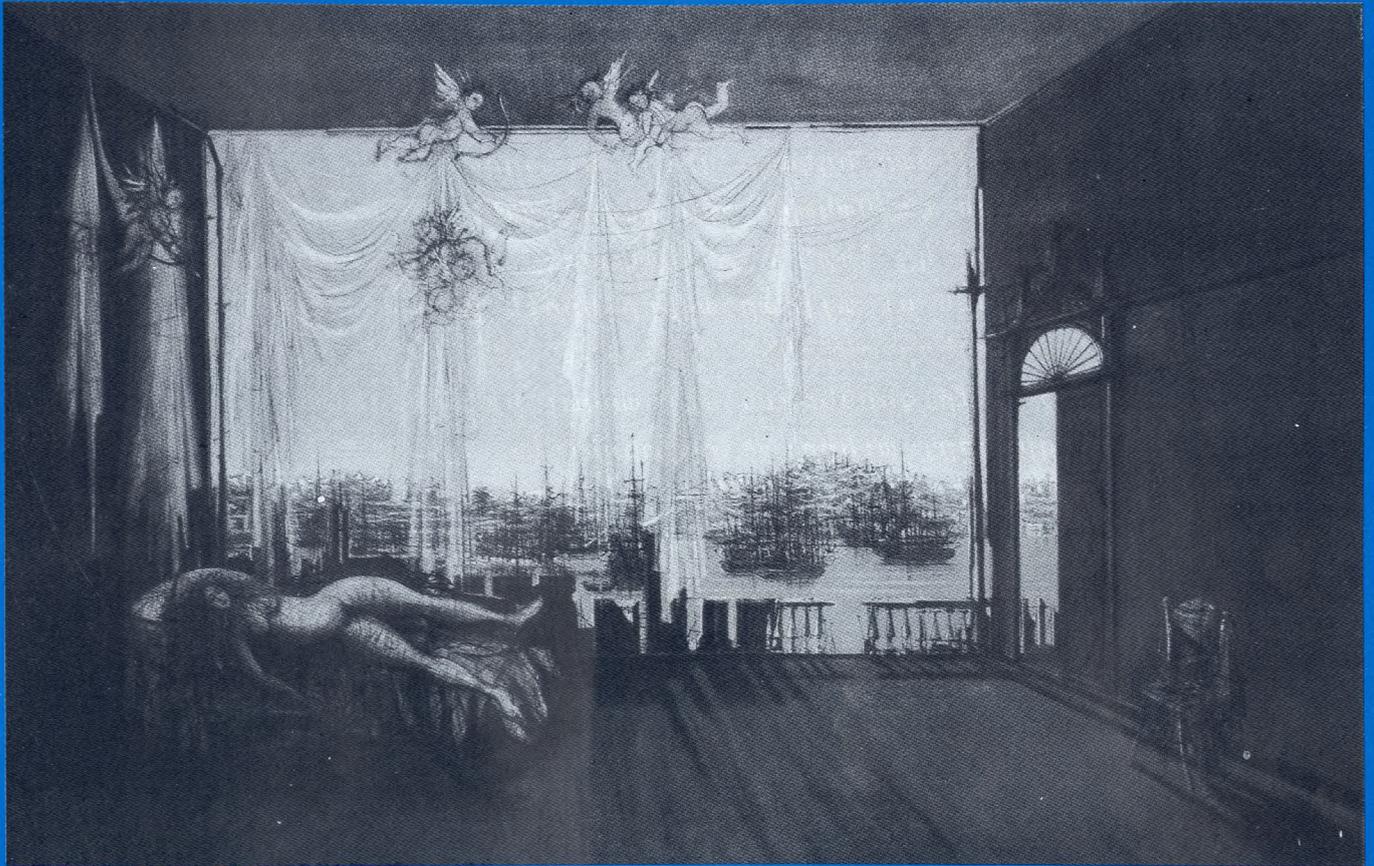
Հայաստանի արուեստասէր հասարակայնութիւնը նշելով ականաւոր նկարիչին հորելեանը անոր կը մաղթէ երկար կեանք, արուեստի մէջ մշտնջենական երիտասարդութիւն, յուսալով որ անոր կապերը հայրենիքին ու հայ ժողովուրդին հետ ալ աւելի կ'ամրապնուին եւ կ'ունենան նոր դրսեւորումներ:

Գառզուն ծնուած է Հալէպ լուսանկարիչ Յարութիւն Զուլլումեանին ընտանիքին մէջ: 1919 թուականին, մոր եւ քրոջ հետ կը տեղափոխուի Կահիրէ ուր կը սորուի համբաւավոր Գալուստեան վարժարանին մէջ: Վարժարանը աւարտելու տարին, անոր կը յատկացուի կրթաթոշակ որպէսզի ուսումը շարունակէ Փարիզ ճարտարապետական ուսումնարանին մէջ այնուհետեւ Գրանթ Շոմիեո գեղարուեստից ակադէմիային մէջ:

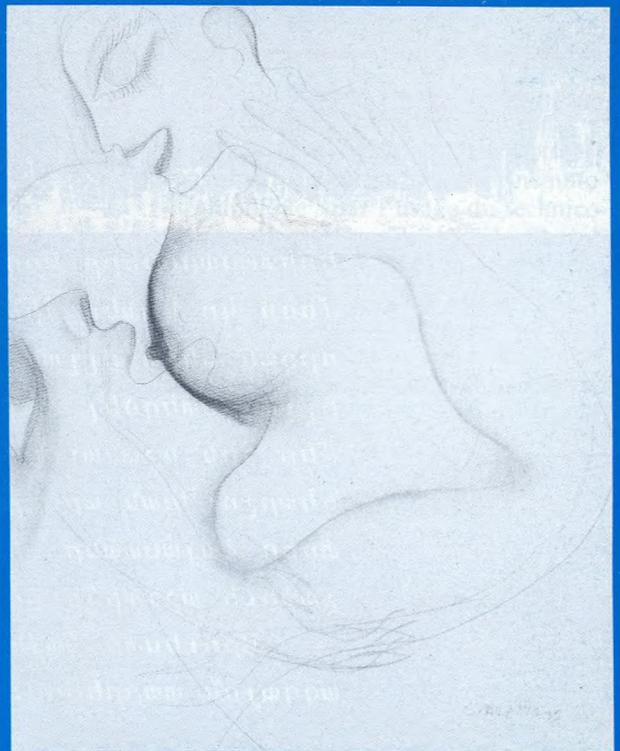


Գառգուլին առաջին հրապարակային
 ցուցադրումը տեղի կ'ունենայ 1927 թ.
 հայ նկարիչներու ``Անի`` ընկերութեան
 ցուցահանդէսին: Երկու տարի յետոյ ան
 իր գործերը կը ցուցադրէ ``Անկախներու
 Սալոնին`` մէջ: Այդ թուականներուն
 Փարիզի մէջ ան կը ծանոթանայ էդգար
 Շահինին, Մարտիրոս Սարեանին, Յովսէփ
 Փուշնանին հետ, որոնք իրեն կ'օգնեն
 ու կը հովանաւորեն: Գառգուլն կը սկսի
 իր ծեփանկարներով եւ նկարազարդումնե-
 րով աշխատակցիլ հայկական ու ֆրանսական
 մամուլին: Փարիզի արուեստասէր հասարա-
 կայնութիւնը առաջին անգամ ըլլալով
 ուշադրութիւն կը դարձնէ Գառգուլին
 գործերուն 1938 թուականին երբ
 ``Որպէսզի միտքը արթուն ըլլայ`` խորա-
 գիրով ցուցահանդէսին ան կ'արժանանայ
 մրցանակի: Առաջին անհատական ցուցահան-
 դէսները տեղի կ'ունենան 1939 եւ 1944





Թուականներուն որոնք լաւ ընդունելու-
 թիւն կը գտնան: Գառզուն միջազգային
 համբաւ կը վայելէ եւ ֆրանսական նկարիչ-
 ներուն առաջին շարքը կը մտնէ 1953 թ.
 ՆՆՎԵՆԵՏԻԿՆՆ ԳՈՒԳՏԱՆՆԵՆ յետոյ: Ան
 գտած էր իր սեփական ոճը, որը գեղարուես-
 տական ու գաղափարական մտածողութեամբ
 հարազատօրէն պատկանելով բասներորդ
 դարին չի կրկնէր ոչ մէկին, ան բացար-
 ծակապէս ինքնատիպ ու յուրայատուկ է:
 Սեփական է անոր զիծը, հարուստ եւ բազ-
 մակողմանի, կառուցիկ ու խօսուն: Գիծերու
 հանդէպ ունեցած սէրն է, որ անոր թելա-
 տրած է պարբերաբար գրադուելու նաեւ
 գրափիկով. ան նկարած է բազմաթիւ գրչա-
 նկար գործեր, նկարագարողած է Անդրէ Մո-
 րուաի, Հեմինգուեի, Ալբէր Թամյուի,
 Փյուլ Կեռնի, Էդգար Պոի գրական գործերը:



Բնութեան նկատմամբ Գառգուհին ունեցած սէրը սոսկ քնարական բնապաշտպանութիւն չէ: Բնութեան հետ կապուած Գառգուհին նախամեծար իդէալը գիւղը եւ հողագործութիւնն է: Սակայն հոս քնարականն աւելի ուժով կը հնչէ ողբերկականը՝ պատերազմներուն եւ այլ արհավիրքներուն բերած աղետները գիւղին: Պատահական չէ, որ անոր շատ մը գործերուն մէջ առկայ են փլուզուած գիւղեր, աւերուած դաշտերու եւ այգիներու տեսարաններ: Թշուառութիւններ, տառապանք, ստորացումներ միշտ կան, մահը անընդհատ ներկայ է, կը գրէ Գառգուհն, քայց ուժը հաւատալու մէջ է, զարունը երգելու մէջ է, չնայած տգեղին ներկայութեանը, գեղեցիկը պատկերելու եւ սիրելու մէջ է: Ահա այս ուժը կը գտուի մեր հայրենակիցին արուեստին մէջ, ան մարդկութեանը կոչ կընէ ապրիլ խաղաղ եւ սիրել գեղեցիկը ու արդարը:

Երիտասարդները թող չմոռնան ան կապերը, որոնք մեզի կը կապեն հիւներու արուեստին. այդ կապերը որքան սերտ ըլլան, այնքան շատ պիտի կարելի ըլլայ ստեղծել հայկական մեծ արուեստ մը, որ մեր հին նշանաւոր ճարտարապետութեան եւ մանրանկարչութեան արժէքով արուեստ մը դառնալով, փոքր Հայաստանը պիտի մեծցնէ այնքան, որ ան չափուի աշխարհի խոշորագոյն արժէքներուն հետ:

Արուեստը համաշխարհային կը դառնայ միայն ազգային տարրերով:



IN MEMORIAM ROUBEN MAMOULIAN

Lorsqu'on évoque l'âge d'or du cinéma hollywoodien, l'œuvre de Rouben Mamoulian apparaît comme celle qui fut déterminante. On ne peut parler de cette époque, apogée de la production cinématographique américaine, sans y associer constamment le nom de Rouben Mamoulian. Les stars mythiques et prestigieuses de cette période furent, pratiquement toutes, les vedettes de ses productions.

Il serait fastidieux d'en donner la liste, mais, pour mémoire, citons : Gary Cooper, Maurice Chevalier, Jeannette MacDonald, Marlène Dietrich, Eric Von Stroheim, Greta Garbo, Fredrich March, Miriam Hopkins, Tyrone Power, Rita Hayworth, Henry Fonda, Linda Darnell, Mickey Rooney, Gene Tierney, Barbara Stanwyck.

La carrière cinématographique de Rouben Mamoulian est jalonnée de chefs-d'œuvre encore présents dans nos "vieilles" mémoires ou dans celles des jeunes cinéphiles avertis. Ce fut dès 1929 "Applause", en 1931 "Carrefours de la Ville, la même année "Dr Jekyll et M. Hyde", en 1932 "Love me to night", en 1933 "Le Cantique des Cantiques" et "La Reine Christine", en 1935 "Becky Sharp", en 1937 "La furie de l'or noir", en 1939 "L'esclave aux mains d'or", en 1940 "Qui perd gagne", en 1947 "Belle jeunesse" et enfin en 1957 "La belle de Moscou" avec le couple Cyd Charisse et Fred Astaire.

Cette longue énumération montre à quel point sa carrière de metteur en scène fut longue, variée et prolifique. On comprend qu'il ait marqué ainsi, de son empreinte, l'art cinématographique d'Hollywood durant trois décennies. Sa carrière ne prit fin qu'en 1957 où le film "Porgy and Bess" auquel il avait travaillé fut finalement confié à Otto Preminger, suivi d'un abandon du tournage en janvier 1961 de "Cléopâtre" avec Élisabeth Taylor.

Ce long règne cinématographique fut ponctué de tels chefs-d'œuvre que la renommée d'Hollywood lui doit beaucoup et il était, à 90 ans, l'un des derniers survivants de cette ère sans égale.

Né à Tiflis, en Georgie, le 9 octobre 1898 d'une famille arménienne, Rouben Mamoulian eut une jeunesse itinérante. En 1905 il vint avec sa famille à Paris où il commence ses études au Lycée Montaigne. Cinq ans après, la famille Mamoulian rentre à Tiflis

Plus tard, le jeune Rouben part à Moscou faire des études de Droit. Mais durant cette période, il se prend de passion pour le théâtre et travaille l'art dramatique chez Stanislavski. De retour à Tiflis en 1918, il participe à des activités théâtrales avec une troupe locale. Deux ans plus tard, il s'installe à Londres où il fonde une compagnie théâtrale avec des compatriotes. Le succès qu'il remporte lui vaut d'être appelé aux U.S.A. en 1923 pour diriger un théâtre.

Avec l'apparition du "parlant", Rouben Mamoulian peut aborder le cinéma. Sa connaissance du jeu dramatique lui confère une autorité inégalable dans la direction des acteurs et dans la mise en scène. C'est ainsi qu'il gagne en notoriété et qu'il est engagé par les plus grandes firmes telles la **Paramount** ou la **M.G.M.**

Sa vision esthétique et l'utilisation de la couleur lui permettent d'obtenir de fabuleux effets dramatiques. Il fut, je pense, le premier "peintre cinématographique" par l'usage du technicolor naissant. Son film "Becky Sharp" de 1935, en voie de restauration, sera une reprise attendue par les cinéphiles tant par le triomphe du technicolor que par l'atmosphère alors nouvelle que sut créer ce "peintre" grâce à ce procédé.

Avec la disparition de Rouben Mamoulian se tourne une riche page de l'art cinématographique. Il avait su tirer parti de ses dons et de sa sensibilité profonde. Au faite de la gloire hollywoodienne, il honorait non seulement cet art mais une communauté entière par l'exemple d'une réussite méritée et retentissante.

Marcel COSTE
Fonds A.R.A.M.



Nouvelles Internationales :

EUROPE

FRANCE

PARIS

Du 25 au 27 janvier 1988, le Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines de l'Université de Paris I a organisé un séminaire sur les relations arméno-byzantines à travers l'Art et l'Histoire avec la participation d'éminents spécialistes dont : Hélène Ahrweiler, Frédérique Feydit, Jean-Pierre Mahé, Michel Thierry et Dikran Kouymjian.

A l'occasion du Nouvel An, François Mitterrand a décerné la Légion d'Honneur à Étienne Manac'h, récompensant ainsi son ami, ami des Turcs.

LYON

Après le succès du téléthon de la télévision française, la Croix Bleue des Arméniens de France organise, le dimanche 14 février, un téléthon radiophonique par l'intermédiaire de Radio-Arménie sur la région lyonnaise en faveur de la Communauté Arménienne du Liban.

IRLANDE

Décès de Sean Mac Bride.

Un des rares hommes à avoir obtenu le prix Nobel et le prix

Lénine est décédé à Dublin à 93 ans. Après une carrière de 70 ans, le célèbre nationaliste irlandais qui avait, en avril 1984, participé à la session du Tribunal Permanent des Peuples sur le Génocide des Arméniens était toujours un fervent défenseur de la cause arménienne. Il a été un des fondateurs d'Amnesty International.

ETATS-UNIS

LOS ANGELES

Vicken Tcharkhoutian, ancien membre de l'ASALA, a été condamné à Los Angeles à 12 ans de prison pour sa participation à une série d'attentats à la bombe et de tentatives d'attentats notamment contre le consulat suisse et des locaux de la compagnie Air Canada.

Recherché par la police depuis plus de cinq ans, Vicken Tcharkhoutian a été arrêté en septembre dernier à l'aéroport international de Los Angeles.

PROCHE ET MOYEN ORIENT

SYRIE

La Syrie a décidé d'interdire toute présence de l'ASALA sur son territoire portant ainsi un coup très dur à l'Organisation Arménienne.

ISRAEL

Alexandre Zvielli, du Jerusalem Post, faisant la critique du livre de K.-B. Bardakdjian "Hitler et le Génocide Arménien", a écrit que cette étude méticuleuse ne laissait aucun doute sur l'authenticité du discours d'Hitler et de la fameuse phrase : "Qui se souvient maintenant de l'extermination des Arméniens...".

ARMENIE

Après Mikhaïl Gorbatchev lui-même, c'est la presse soviétique, avec notamment la Pravda, qui se livre à une attaque en règle contre le chef du Parti Communiste de la République d'Arménie, Monsieur Karen Démirdjian. Au pouvoir depuis près de 14 ans, il est accusé de ne pas appliquer les ordres moscovites.

TURQUIE

PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE : LE PATRIARCHE DEMANDE UN SÉMINAIRE AUX AUTORITÉS TURQUES.

Le Patriarche de Constantinople a actuellement sous sa juridiction 46 églises dont 39 se trouvent à Constantinople et dans ses environs immédiats et 7 dans les "provinces orientales" — dans les territoires occupés d'Arménie Occidentale. Le clergé arménien de Turquie comprend actuellement **Fonds A.R.A.M.**

che, deux évêques, deux archimandrites, vingt-sept prêtres, trente diacres et une diaconesse. Sur l'ensemble des prêtres, 17 ont déjà atteint la limite d'âge de la retraite et seulement 8 ont moins de soixante ans... Les conditions du renouvellement du clergé sont rendues très difficiles du fait de la fermeture dans les années soixante de l'unique séminaire arménien du pays. De plus, une loi turque fait obligation aux églises arméniennes et grecques de n'avoir que des prêtres de nationalité turque, sans possibilité de faire venir des prêtres de l'étranger.

Plusieurs églises de Constantinople sont de ce fait condamnées à être fermées dans un futur proche si une solution n'est pas trouvée rapidement. Mgr Chnorhk Kaloustian, le Patriarche, a donc écrit une lettre qu'il a demandé au chancelier du Patriarcat, Mgr Mesrob Moutafian, de remettre le 22 janvier dernier au ministre des Affaires Étrangères de la République turque, M. Messoud Ylmaz, au ministre chargé des Affaires Européennes, M. Ali Bozer, et au ministre des Cultes, M. Kiazim Orsa. Dans sa lettre, le Patriarche, après avoir présenté la situation tragique que vit l'Église arménienne en Turquie, demande aux autorités l'autorisation de fonder un séminaire afin

de former de nouveaux prêtres. Il rappelle que le séminaire de la Sainte-Croix, fondé en 1953 par le patriarche de l'époque, Mgr Karékine Khatchadourian, a été transformé sur l'ordre du gouvernement en lycée secondaire avec interdiction d'enseigner la théologie et de préparer les jeunes arméniens au sacerdoce.

Malgré ces très nombreuses tracasseries, l'Église arménienne de Turquie a donné de très nombreux prêtres aux communautés occidentales d'Europe et d'Amérique du Nord. Elle se trouve aujourd'hui à nouveau menacée d'asphyxie malgré tout ce que peut prétendre la propagande turque sur la situation paradisiaque de la communauté arménienne de Turquie dont la presse turque dit souvent "qu'elle bénéficie de conditions extrêmement favorables de développement comme les Arméniens n'en connaissent nulle part ailleurs".

NOUVELLES ACCUSATIONS CONTRE Mgr MESROB MOUTAFIAN.

Mgr Moutafian, le chancelier du Patriarcat, est à nouveau la cible des journaux turcs "Sabah" et "Hurriet" qui l'accusent cette fois de vouloir empêcher le déroulement d'un concert organisé par un groupe de

jeunes arméniens au profit des familles des diplomates "martyrs des Arméniens".

Ces nouvelles allégations ont pour but de discréditer celui que l'on présente de plus en plus comme le futur patriarche arménien de Constantinople, et l'institution qu'il représente. Le travail d'évangélisation et de restructuration de l'Église arménienne de Turquie qu'a entrepris le jeune évêque ne semble pas être du meilleur goût des autorités qui pensaient avoir réduit au silence l'Église arménienne.

Cette nouvelle campagne se double dans ces mêmes journaux d'une campagne de "sensibilisation" du peuple turc aux techniques du "prosélytisme arménien et catholique" qui vise, selon le quotidien Hurriet, la jeunesse turque et plus particulièrement les jeunes intellectuels qui semblent de plus en plus attirés par la spiritualité chrétienne.

Visite du ministre des Affaires Étrangères de la France, Jean-Bernard Raymond, en Turquie à la mi-janvier où celui-ci s'est agenouillé sur la tombe d'Atatürk avant de soutenir publiquement le gouvernement de Turgut Özal.

KOMITAS PALOYAN

CHANTS ET DANSES POPULAIRES
D'ARMÉNIE

ARRANGEMENTS ET ORCHESTRATION
SERGE PALOYAN

**ENSEMBLE
ORCHESTRAL
DE PROVENCE**

Direction : Serge PALOYAN

Enregistrement public effectué
au Théâtre Municipal de VIENNE
lors du concert du 23 janvier 1987

Musicassette en vente chez :
Tandy, M. Claude Yalian, VIENNE
La Pastorale, LA CIOTAT
Boudet-Pianos, MARSEILLE
ou par correspondance
en envoyant un chèque de 80 F
au nom de l'Amicale des Arméniens
de La Ciotat, rue Ledru-Rollin,
13600 LA CIOTAT.

DIGITAL

VENUS DU LIBAN ET D'IRAN

La double tragédie de jeunes Arméniens réfugiés en Suisse.

La situation très difficile, voire tragique, des Arméniens vivant en Iran et au Liban a été illustrée récemment par deux exemples extrêmes dans la presse et à la télévision suisse romande.

Des journaux ont rendu compte d'une étude qui a obtenu en 1987 le premier prix du travail social en Suisse. Elle a pour thème les problèmes d'intégration d'un groupe d'enfants immigrés, dont ceux d'une famille arménienne arrivée de Beyrouth. D'autre part, la télévision suisse romande a consacré une émission à l'aventure d'un écolier de Téhéran qui, pour ne pas être envoyé sur le front irakien, a pris seul un avion à destination de Genève où il a demandé l'asile politique.

Être chrétien et devoir à 15 ans mourir pour Khomeyni.

"Les enfants de la guerre en Iran", c'était un reportage réalisé par Henri Hartig pour la télévision suisse romande et diffusé le 4 septembre 1987 dans la série "Tel Quel" qui a abordé plusieurs fois le problème des réfugiés en Suisse. Une histoire extraordinaire et véridique mais que les réalisateurs ont fait interpréter par un jeune acteur surnommé Marc pour éviter des représailles à la famille restée en Iran.

Parmi les passagers d'un avion arrivé à Genève en provenance de Téhéran, un adolescent se présente seul aux douaniers puis demande l'asile politique. Il affirme être chrétien, n'avoir que 15 ans et vouloir désertier pour ne pas être envoyé sur le front irakien où les enfants de son âge sautent par milliers sur les champs de mines en croyant servir l'Islam. Il a déjà subi des persécutions de la part des "gardiens de la

révolution" et porte la cicatrice d'une balle tirée par l'un d'eux. Ses parents lui ont procuré à prix d'or un passeport et un billet d'avion pour la Suisse. Pour le fonctionnaire qui l'interroge, Marc ne peut être qu'un mythomane et un faux réfugié. Vérifications faites, son histoire se révèle rigoureusement exacte et il obtient l'asile politique. Son aventure paraît tellement extraordinaire que la télévision décide d'en faire une émission.

On l'aura deviné, Marc est un jeune Arménien.

Du camp palestinien de Beyrouth au foyer d'accueil lausannois.

L'Association Suisse des Assistants Sociaux a décerné le Prix du Travail Social 1987 à une éducatrice de la petite enfance travaillant à Lausanne, Marianne Leuba, pour une étude intitulée "Les enfants de réfugiés et d'immigrés en phase de transculturation dans une structure d'accueil".

L'auteur analyse cinq exemples : ceux d'un petit enfant algérien, de deux Boliviens, de deux sœurs hindoues, d'un frère et d'une sœur suisses de parents divorcés et de trois Libano-Arméniens. Daniel, Jean et Murielle, âgés respectivement de 6, 8 et 10 ans à leur arrivée au foyer de la Rotonde à Lausanne, sont venus en Suisse avec leurs parents et d'autres frères et sœurs dans le cadre d'une demande d'asile. Ce sont les enfants les plus difficiles du groupe : turbulents et agressifs, les malentendus et conflits s'accroissent jusqu'au jour où les parents acceptent de les confier à l'équipe d'éducatrices. Voici comment Marianne

Leuba résume dans son étude leur tragédie :

"C'est une famille arménienne qui vivait dans un camp de réfugiés palestiniens à Beyrouth. Ils ont éprouvé les souffrances que l'on peut imaginer quand il s'agit de ces populations apatrides du Moyen-Orient : Arméniens, Palestiniens, Kurdes, etc.

"Un de leurs enfants s'est suicidé en raison de la non-existence d'un État arménien. Deux autres frères n'ont pas supporté de rester en Suisse et sont repartis au Liban pour participer à la lutte contre les "ennemis israéliens ou syriens...". La profonde amertume de l'exil et le besoin constant de dire et d'affirmer leur identité arménienne qui devrait se concrétiser par la fondation d'un État-Nation arménien rendent banal et inutile toute espèce d'intégration à la société suisse...

"Ainsi on peut constater que ces enfants, devant une situation culturelle et politique dramatique pour leur famille et leur pays, doivent une loyauté totale à ce que leurs parents et leur culture leur ont transmis. Toute autre représentation serait en quelque sorte une trahison."

Il est curieux que le sort de cette famille soit resté totalement ignoré des responsables, tant religieux que laïques, de la communauté arménienne de Suisse.

Armand GASPARD

POUR VOTRE
PUBLICITE
PENSEZ A
armenia

Fonds A.R.A.M

UN SÉMINAIRE DE L'ANC/CDCA D'AUSTRALIE

Il ne fait pas bon voyager en Turquie : l'affaire Caraminot est là pour nous le rappeler. Néanmoins, cette affaire n'est pas la première du genre : citons entre autres le cas de ce jeune avocat de Los Angeles, Raffi Hovannisian, qui, en été 1982, décida d'emmener en Arménie occupée un groupe d'étudiants américains d'origine arménienne. Après avoir visité les hauts-lieux de l'histoire d'Arménie, le groupe fut arrêté à l'aéroport d'Istanbul, fouillé et interrogé par les autorités turques. Les films et photos pris pendant le voyage furent confisqués. Par miracle, 400 diapositives furent épargnées. Raffi Hovannisian en a fait un montage intitulé "Odysée en Arménie historique" que le CDCA d'Australie, en octobre 1987, lui a demandé de venir présenter au public australien. Après sa tournée, M. Hovannisian anima à Sydney une journée de séminaire sur le thème : "Identité arménienne en diaspora".

Nous proposons ci-après une traduction du communiqué de presse émis par le CDCA d'Australie à l'issue de cette manifestation.

Anahid MANICINI

A LA DÉCOUVERTE DE L'ARMÉNIE

Sydney, Australie : Le 25 octobre 1987, Raffi K. Hovannisian, un jeune avocat de Los Angeles, acheva sa tournée en Australie qui fut un véritable succès et au cours de laquelle il donna, à Sydney, Perth et Melbourne, une série de conférences et présenta divers films et montages de diapositives.

Organisé par le CDCA d'Australie (Armenian National Committee), ce projet attira au total un public de plus de 1 300 personnes. Son succès a été dû en grande partie à la qualité des exposés de M. Hovannisian. Tout au long de sa tournée, celui-ci aborda les questions arméniennes en mettant l'accent sur la solidarité et la force dont notre peuple sait faire preuve chaque fois qu'il s'agit de s'unir pour défendre la cause

commune. N'hésitant pas à exprimer ses sentiments et ses points de vue, Raffi Hovannisian toucha le cœur du public par son enthousiasme contagieux et son assurance.

En fait, ce jeune avocat avait toutes les qualités requises pour entreprendre une tournée de ce genre puisqu'il a étudié l'histoire de l'Arménie à l'Université et qu'il a fait de nombreux voyages en Arménie occidentale et en Arménie soviétique. En outre, il connaît très bien les communautés arméniennes d'Amérique du Nord.

Dès son arrivée en Australie le 18 octobre 1987, M. Hovannisian débuta sa tournée en présentant devant un public de 250 personnes réunies au Centre culturel arménien de Sydney un émouvant montage de diapositives intitulé "Odysée en Arménie historique".

A la fin de la représentation, le public, dans un élan spontané se leva en signe d'ovation. Certains avaient été émus jusqu'aux larmes en l'écoutant commenter des diapositives représentant les vertes vallées et les imposantes montagnes de leur pays natal. D'autres, au contraire, exprimèrent leur indignation et leur révolte devant les écoles et les églises arméniennes en ruine et à la dégradation des trésors de l'architecture arménienne due à l'indifférence délibérée du gouvernement turc et aux actes de vandalisme.

De l'Arménie occupée en Australie occidentale

Le 20 octobre, Raffi Hovannisian s'envola pour Perth. Cette ville de l'Ouest de l'Australie est composée d'une petite communauté arménienne d'environ 150 personnes dont près de la moitié assista à la représentation du montage "Odysée".

En fait, ce projet a été inspiré en partie par les efforts de la communauté arménienne de Perth afin de sensibiliser les étudiants et le corps professoral de l'Université de Western Australia au problème arménien. Raffi Hovannisian fit donc à l'Université, devant un public d'Arméniens et non-Arméniens, une conférence sur le thème "Problèmes criti-

ques de l'histoire arménienne moderne". Il fut présenté à son auditoire, composé d'environ 130 personnes, par le professeur Richard Bosworth du département d'histoire.

M. Hovannisian se rendit ensuite dans la seconde grande ville de l'Est de l'Australie, Melbourne, Victoria. Selon les estimations, près de 6 000 Arméniens vivent dans cette ville. Devant un public de quelques 150 personnes, il présenta une nouvelle fois le montage "Odysée", à la suite duquel un long débat s'engagea.

A Melbourne, comme dans les autres villes où il est allé, Raffi Hovannisian présenta l'ouvrage du professeur Richard G. Hovannisian de l'Université de Californie, Los Angeles : "The Armenian Genocide in Perspective", (Transaction Books, 1986).

Fenêtre sur l'Arménie historique

De retour à Sydney (qui compte une communauté arménienne de 25 000 membres), Raffi Hovannisian participa à une série d'activités réparties sur le week-end.

Il présenta tout d'abord un montage de diapositives sur l'Arménie soviétique, suivi le même soir par la projection du film "Gorane". Ce remarquable documentaire réalisé en Arménie soviétique met en scène des Arméniens, issus du milieu citadin ou rural, chantant de très beaux chants traditionnels arméniens.

Comme il se rend régulièrement en Arménie soviétique, Raffi Hovannisian put faire part à un public d'environ 350 personnes des sentiments et des réactions des Arméniens d'Arménie soviétique qui, insista-t-il, cherchent à développer, pour la défense de la cause commune, des liens d'amitié et de coopération avec la diaspora.

Pendant son séjour à Sydney, Raffi Hovannisian rendit visite à deux écoles récemment ouvertes et qui fonctionnent tous les jours. Les enfants de "l'école du samedi" eurent également droit à la projection d'un montage de diapositives intitulé "Images de notre pays natal". La qualité des

Fonds A.R.A.M

questions que posèrent ensuite les enfants montra que le message était bien passé.

Le 24 octobre, Raffi Hovannisian fut l'hôte d'honneur d'un dîner organisé par le CDCA et le Nor Seround d'Australie. Pendant toute la soirée, des films documentaires et des films récréatifs furent projetés sur un écran vidéo géant. On put voir notamment les débats qui eurent lieu au Congrès américain en juillet 1987 au sujet de la résolution n° 132*. Raffi Hovannisian se joignit ensuite à un groupe de jeunes et tous chantèrent jusque tard dans la nuit, des chants traditionnels et des chants révolutionnaires.

Séminaire sur l'identité arménienne

Le 25 octobre, une journée de séminaire clôtura le projet. Destiné à de jeunes adultes, le séminaire fut consacré au thème de l'identité arménienne en diaspora.

Dans un style très vivant, M. Hovannisian provoqua la discussion en demandant si parler l'arménien, vivre sur les terres d'Arménie, fréquenter l'église arménienne ou avoir un conjoint arménien sont des conditions essentielles pour acquérir ou conserver une identité arménienne.

* demandant la reconnaissance du génocide arménien.

Pendant le séminaire, deux films spécialement préparés pour la circonstance par Roxanne Bezjian (Albany, Etats-Unis) et Martha Babineau (Sydney, Australie), furent projetés. Dans le premier, le professeur Vahé Oshagan, poète et critique littéraire (Université de Californie, Berkeley), aborda le thème de l'influence de la littérature occidentale sur la littérature arménienne moderne en Occident. Dans le second film fut retransmis un discours de M. Nigol Bezjian, producteur de films (Albany, Etats-Unis), traitant de l'expression cinématographique de l'identité arménienne notamment par la nouvelle génération de cinéastes arméniens de la diaspora. Par ailleurs, M. Yvan Boyrazian de Sydney fit un exposé sur les diverses réalisations à ce jour des organisations arméniennes

d'Australie et l'encouragement qu'elles devraient susciter.

Comme on l'a maintes fois observé, dans quelques dizaines d'années auront disparu tous les survivants du génocide, c'est-à-dire tous ceux qui, mieux que personne, savent que notre culture prend ses racines dans la terre d'Arménie occidentale. A leur mort, ils emporteront avec eux tout leur savoir et leurs souvenirs.

La tournée de Raffi Hovannisian, par le nombre et la qualité de ses montages audio-visuels, fut une grande réussite en ce sens qu'elle permit d'ouvrir une fenêtre sur l'Arménie occidentale. Elle permit également de communiquer à un public d'Arméniens et de non-Arméniens, de jeunes et de moins jeunes, un peu de ce savoir et de ces souvenirs qui appartiennent aux survivants du génocide.

Des enfants virent, certains pour la première fois, des images de leur

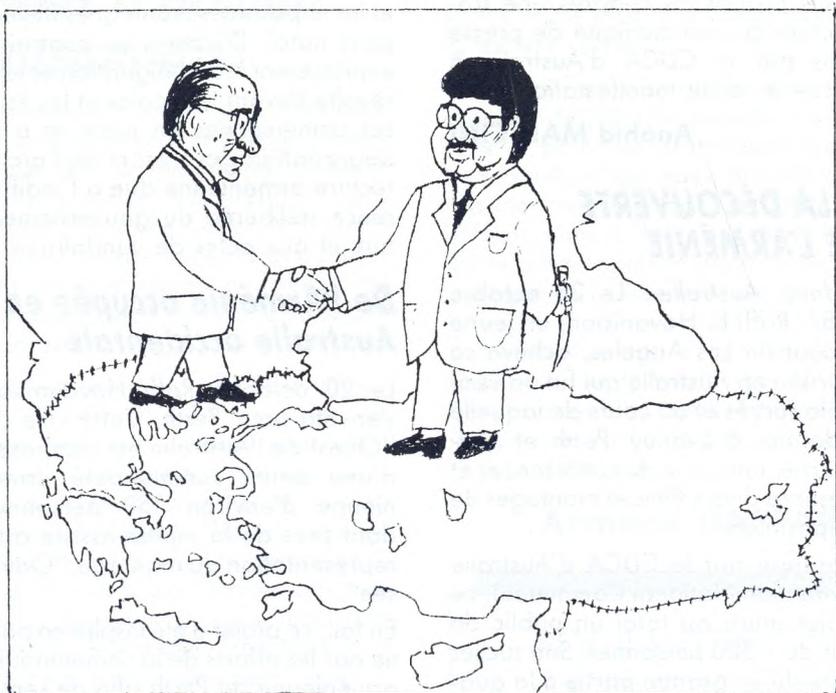
pays et des monuments arméniens et les survivants retournèrent pour un instant dans leur pays natal.

Des eaux limpides du lac de Van aux vertes vallées l'avoisnant, les paysages que nous avons pu contempler étaient tous surprenants de beauté. Des lignes exquises des sculptures d'Aghtamar à la beauté déclinante des fresques des églises abandonnées, les monuments que nous avons pu voir n'avaient rien perdu de leur majesté.

Cette expérience a une nouvelle fois montré que la culture arménienne est indissociable des terres d'Arménie sur lesquelles elle a vu le jour et dont les trésors valent indéniablement la peine que nous poursuivions nos efforts afin que soient respectés, conformément au droit international, les droits des Arméniens.

Noric DILANCHIAN

COPAIN... COQUIN



Le réchauffement gréco-turc à la lumière des relations internationales.

La rencontre des premiers ministres grec et turc, MM. Papandréou et Ozal, les 30 et 31 janvier dernier à Davos, en Suisse, a eu un large écho

dans les médias.

Cette reprise des contacts, après dix ans de gel bilatéral, et ce au plus haut niveau entre ces deux alliés de l'O.T.A.N. mais ennemis héréditaires, mérite d'être mise en relation avec

deux événements.

C'est d'abord l'accord sur le désarmement signé entre le Président Reagan et Monsieur Gorbatchev qui a eu des répercussions sur la stratégie de l'O.T.A.N.

C'est ensuite la candidature de la Turquie à la Communauté Economique Européenne.

L'accord sur le désarmement permet, selon Lord Carrington, Secrétaire Général de l'O.T.A.N., à l'U.R.S.S. de "s'adjuger une supériorité militaire accrue — et potentiellement écrasante — alors que notre garde est baissée". (Revue de l'O.T.A.N., oct. 1987).

D'où l'idée de renforcer les forces conventionnelles. La Turquie, qui a des frontières avec l'U.R.S.S., l'Iran, l'Irak et la Syrie, forte d'une armée de 600 000 hommes constitue un maillon essentiel de la défense de l'Occident. Elle doit être amarrée au bloc

de l'Ouest. L'assurance de conserver une Turquie à l'écart du fondamentalisme islamique passe par son intégration dans la C.E.E. Or le principal membre opposé à cette adhésion est la Grèce. Quoi de plus naturel qu'un rapprochement entre les deux pays.

L'échange de bons procédés sur fond de concessions réciproques se heurte pourtant à de nombreux antagonismes.

Le problème chypriote dans l'impasse depuis l'invasion turque de 1974, la question des Turcs installés en Grèce et des Grecs vivant en Turquie, le litige récent sur la limitation du plateau continental et des eaux territoriales de la mer Egée (pour le pétrole), sont les principaux points sensibles des relations gréco-turques.

L'accord du 31 janvier entre les deux chefs de gouvernement prévoit d'étudier, à travers des commissions bipartites, des réunions annuelles et un

"téléphone rouge" les conflits entre les deux pays.

Reste à savoir si la montagne ne va pas accoucher d'une souris.

Vraisemblablement, c'est la Turquie qui a le plus à gagner à séduire la Grèce.

L'avantage à long terme est de s'infiltrer dans la Communauté Européenne en se ménageant sinon la bienveillance du moins la neutralité de la Grèce.

Les portes seraient ouvertes pour le déversement de sa population au chômage (actuellement le tiers de la population active turque), alors que sans être membre de la C.E.E., la Turquie a un million et demi de ses ressortissants installés en R.F.A., et que la France en a déjà accueilli plus de 170 000 selon les seules entrées officielles.

Donabed KAZANDJIAN



MOTEL de LUXE MONT-ARARAT

YEZEGUELIAN

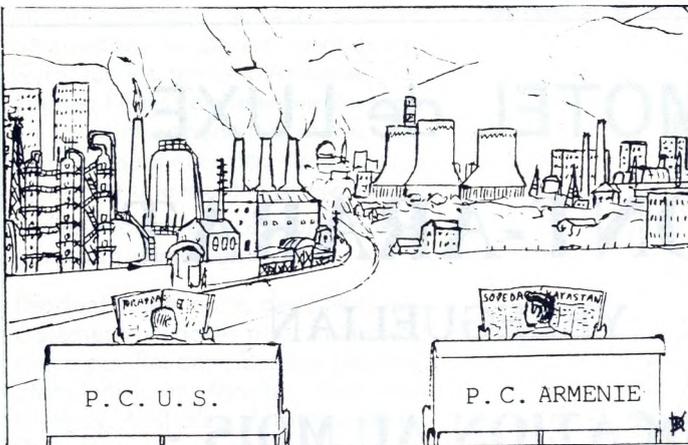
- LOCATION AU MOIS -

- SECRÉTARIAT - ACCUEIL

- ABIDJAN - (Côte d'Ivoire) - 01 - BP816
Tel: (225) 352613 - Telex: 42295
- PARIS - 34 ave. - CHAMPS-ÉLYSÉES-8e
Tel: (331) 43596519 - Telex: 642943

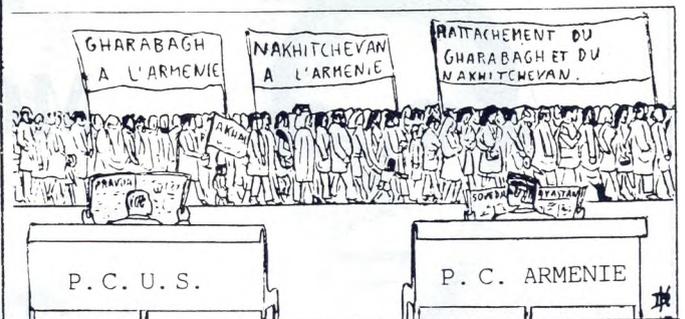


Camarade Karen DEMIRDJIAN, il y a de la transparence dans l'air. Qu'est-ce que cela signifie pour vous en Arménie?



Honorable Mikhaïl GORBATCHEV, chez nous ça veut dire qu'on ne cache plus que notre air n'est pas transparent...

Le Parti a décidé une grande restructuration. Comment la concevez-vous en Arménie?



Cher Mikhaïl, nous pensons qu'il faut d'abord réaliser des restructurations territoriales.

LA POLLUTION EN ARMÉNIE

Les manifestations récentes en Arménie ont rappelé l'importance du problème de la pollution et de la question de l'exiguïté territoriale d'une république qui a été amputée de près de 10 000 km² en perdant le Ghara-bagh et le Nakhitchévan au profit de l'Azerbaïdjan. Alors que prosaïquement certains Arméniens du Spiurk s'interrogent sur le risque d'effectuer un voyage en

Arménie, les commentateurs mettent en rapport ces manifestations avec la politique gorbatchévienne.

Les deux maîtres-mots qui la caractérisent sont : GLAD-NOST et PERESTROIKA. Or, signifiant respectivement transparence et restructuration, ils peuvent signifier autre chose en Arménie.

Un dialogue imaginaire entre Mikhaïl Gorbatchev et Karen Demirdjian laisse entrevoir le contenu de l'interprétation arménienne de ces termes aujourd'hui à la mode en U.R.S.S.

Fonds A.R.A.M

Inauguration d'un complexe arménien

Quelques 500 familles originaires de Beylan (Turquie du Sud) ont répondu à l'invitation de Sarkis Soghanalian et se sont retrouvées à Miami pour participer dans la joie et l'émotion à l'inauguration d'un nouveau complexe arménien rattaché à l'église arménienne d'Antelias au Liban.

C'est du 11 au 17 janvier dernier que ce sont déroulées à Miami les cérémonies marquant l'inauguration de ce nouveau grand centre arménien en Floride. On a pensé à tous, grands et petits, dans ce somptueux ensemble dont une partie est actuellement encore en construction mais qui comprendra à terme une église, une école, une maison de retraite pour les vieux Arméniens, un centre culturel et un complexe sportif !

C'est en grande partie grâce à la générosité de Sarkis Soghanalian que cet ensemble, qui aura coûté la bagatelle de huit millions de dollars, aura pu voir le jour. Le riche Arménien de Miami ayant personnellement offert à la communauté un terrain de 6 ha et six millions de dollars pour la réalisation du projet.

Le reste de la somme nécessaire a été fourni par l'Association des



Sarkis SOGHANALIAN avec sa mère de 83 ans.



Natifs de Beylan vivant actuellement aux U.S.A.

Rappelons que l'émigration des Arméniens de cette région date de 1933, date à laquelle la région de Beylan est passée de la Syrie à la Turquie.

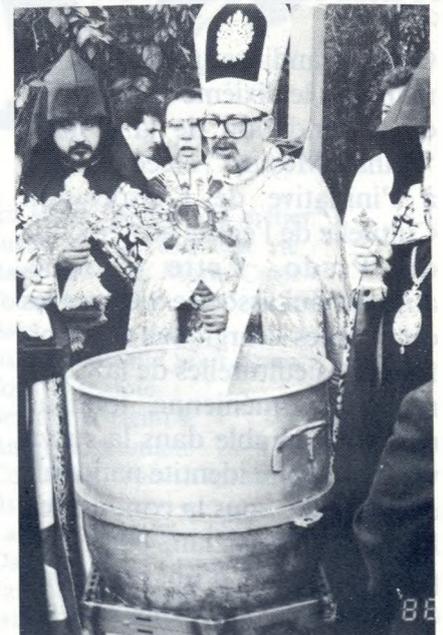
Les cérémonies religieuses qui ont duré deux jours ont fait l'objet de rites minutieux notamment au moment de la consécration de l'église comprenant selon les traditions deux bénédictions, l'une de l'extérieur précédant l'ouverture des portes, l'autre enfin à l'intérieur.

Honorant de leur présence les cérémonies, de nombreux prélats, parmi lesquels Archbishop Ashran, prélat de l'Est des U.S.A. et du Canada, Archbishop Azemian, venu de Jérusalem, Révérend Panosian, pasteur de la Nouvelle Église, Alezemian, vénérable révérend de l'Église de Vancouver au Canada, ont participé à ces bénédictions.

Répondant à l'invitation de Sarkis Soghanalian, qui assurait pour tous les frais de voyage et de séjour, les quelques 500 familles originaires de Beylan ont participé à toutes les cérémonies et festivités organisées pour l'occasion. C'est avec beaucoup d'émotion que ces Arméniens,

dans le cadre d'un village reconstitué à leur intention, ont fait revivre un peu d'un passé commun cher à leur cœur...

Pendant ce temps, participant à leur manière à la fête, les hélicoptères privés de Sarkis Soghanalian tournoyaient dans le ciel, survolant l'église et le magnifique parc planté de 6 ha d'orangers qui lui sert d'écrin.



LA CHORALE SAHAK MESROP

L'immense ferveur d'un dixième anniversaire

Le dimanche 14 février, en l'église arménienne du Prado à Marseille, s'est déroulée une messe exceptionnelle dite par Monseigneur Vartanian en présence de très nombreuses personnalités, dont Monsieur le Professeur Robert Vigouroux, maire de Marseille et Henri Verneuil, et d'une foule de fidèles au recueillement impressionnant.



De gauche à droite : K. YILMAZIAN, chef de la chorale, R. VIGOUROUX, maire de Marseille, H. VERNEUIL, Mme J. YIMAZIAN. (Photo G. Majolet).

Cette grandiose manifestation marquait le dixième anniversaire de la fondation de la chorale "Sahak Mesrop" créée en 1977 à l'initiative de l'Association Cultuelle de l'église arménienne du Prado. Cette chorale, aujourd'hui associée à toutes les cérémonies liturgiques et manifestations culturelles de la Communauté arménienne, joue un rôle considérable dans la survie de notre identité nationale et culturelle. Sous la conduite de Khatchig Yilmazian, elle interprète, en plus d'un répertoire classique, les plus belles œuvres

du R.P. Komitas (1869-1935). Elle possède dans tous les registres des voix remarquablement "travaillées" qui recréent les sonorités spécifiques propres à la musique arménienne, retrouvant l'héritage des traditions ancestrales et s'imprégnant d'une rare ferveur. Elle redevient le creuset original de l'Arménité et de la Foi chrétienne.

A l'occasion de cette grandiose manifestation liturgique et culturelle, la chorale a interprété la "Messe à quatre voix" du R.P. Komitas. Une œuvre musicale polyphonique où les accents

orientaux transparaissent dans une savante harmonie pleine de richesse savoureuse où s'entrecroisent les mélodies méditatives et les mélodies généreuses.

Ces dix années de la chorale "Sahak Mesrop" sont la preuve de la survivance de notre Foi et de notre Identité. Qu'elle soit remerciée à ce double titre. Qu'elle soit encore, pour de nouvelles décades, le support de notre vitalité qui, s'appuyant sur un passé resté proche de notre cœur, garantira la pérennité de l'âme arménienne.

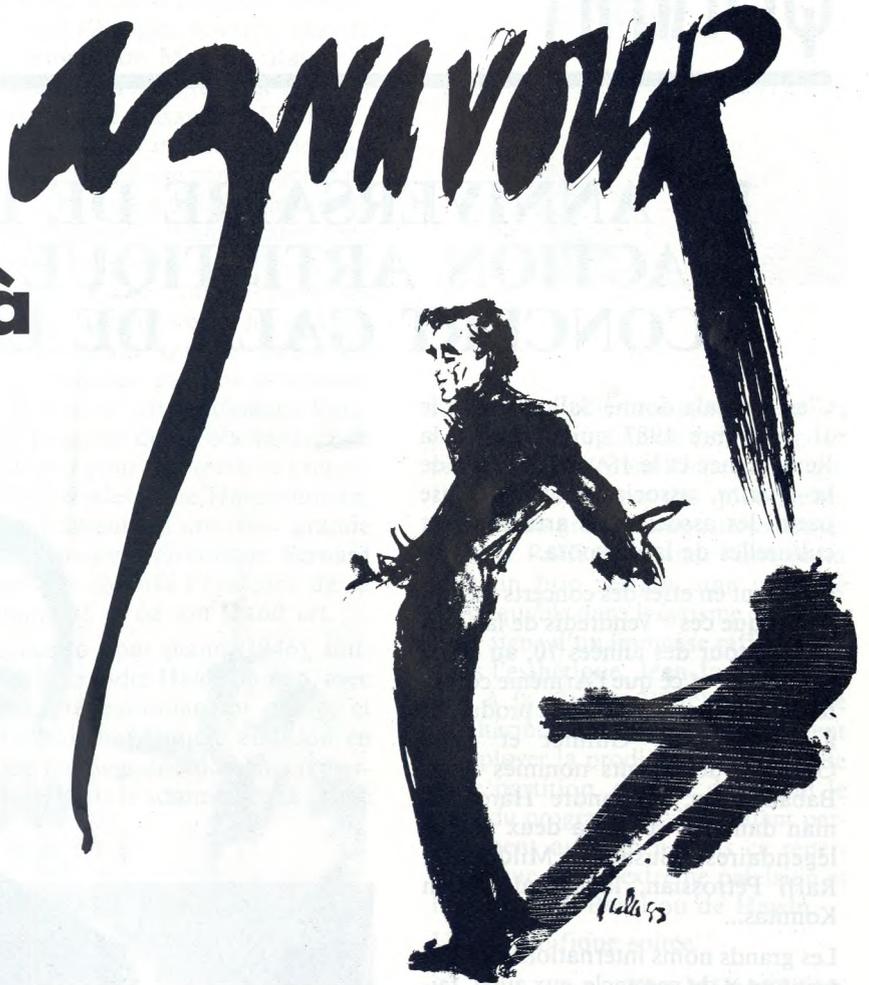
Le jury du prix antiraciste Bernard Lecache, présidé par M. Gaston Monerville, ancien président du Sénat, et M. Jean-Pierre Bloch, président de la LICRA, s'est réuni le 25 novembre pour décerner son prix 1987.

Ce prix 87 a été décerné à l'unanimité à Charles Aznavour pour sa chanson : "Les émigrants".

Le jury a décidé d'autre part à l'unanimité de ne pas attribuer de prix littéraire Bernard Lecache cette année. Le prix sera remis à Charles Aznavour dans les premières semaines de 1988, au cours d'une cérémonie au Sénat présidée par M. Alain Poher, président du Sénat.

Nous reproduisons ici les paroles de la chanson de Charles Aznavour "Les émigrants".

Le prix Bernard Lecache 87 à



LES ÉMIGRANTS

Comment crois-tu qu'ils sont venus

Ils sont venus

Les poches vides et les mains nues

Pour travailler à tour-de-bras

Et défricher un sol ingrat

Comment crois-tu qu'ils sont restés

Ils sont restés

En trimant comme des damnés

Sans avoir à lever les yeux

Pour se sentir tout près de Dieu

Tous ensemble

Ils ont vois-tu

Plein de ferveur et de vertu

Tous ensemble

Bâti un temple

A temps perdu

Comment crois-tu qu'ils ont tenu

Ils ont tenu

En étant croyants et têtus

Déterminés pour leurs enfants

A faire un monde différent

Les émigrants

Comment crois-tu qu'ils ont mangé

Ils ont mangé

Cette sacrée vache enragée

Qui vous achève ou vous rend fort

Soit qu'on en crève ou qu'on s'en sort

Comment crois-tu qu'ils ont aimé

En bénissant leur premier né

En qui se mélangeaient leur sang

Leurs traditions et leurs accents

Tous ensemble

Ils ont bientôt

Créé un univers nouveau

Tous ensemble

Sans holocauste

Et sans ghettos

Comment crois-tu qu'ils ont gagné

Ils ont gagné

Quand il a fallu désigner

Des hommes qui avaient du cran

Ils étaient tous au premier rang

Les émigrants

Comment crois-tu qu'ils ont souffert

Ils ont souffert

Certains en décrivant l'enfer

Avec la plume ou le pinceau

Ça nous a valu du Picasso

Comment crois-tu qu'ils ont lutté

Ils ont lutté

En ayant l'amour du métier

Jusqu'à y sacrifier leur vie

Rappelez-vous Marie Curie

Tous ensemble

Avec leurs mains

Ils ont travaillé pour demain

Tous ensemble

Servant d'exemple

Au genre humain

Comment crois-tu qu'ils ont fini

Ils ont fini

Laissant un peu de leur génie

Dans ce que l'homme a de tout temps

Fait de plus beau, fait de plus

grand

Les émigrants.

Fonds A.R.A.M

QUATRA

72



15^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION D'ACTION ARTISTIQUE ARMÉNIENNE CONCERT GALA DE LA "QUATRA"

C'est un gala donné Salle Gaveau le 11 décembre 1987 qui a célébré la Renaissance et le 15^e anniversaire de la *Quatra*, association prestigieuse parmi les associations artistiques et culturelles de la diaspora.

Ce furent en effet des concerts mémorables que ces "Vendredis de la Quatra", autour des années 70, au cours desquels tout ce que l'Arménie comptait de plus grands noms se produisait à Paris, Salle Guimet et Salle Gaveau : des géants nommés Arno Babadjanian, Alexandre Haroutiunian dans des joutes à deux pianos légendaires, Susanna Mildonian, Raffi Pétrossian, la chorale Sipan Komitas...

Les grands noms internationaux de la peinture et du spectacle, eux aussi, faisaient la gloire de la Quatra : Carzou, Alécian...

Une série de paris, une série de réussites en hommage à la valeur et à la forte spiritualité d'un peuple... Et puis les événements s'étaient espacés, les liens décousus.

1972-1987 : ce 15^e anniversaire est une résurrection.

Une série de concerts Salle Gaveau : lieu de prestige, de raffinement, à l'acoustique exceptionnelle, et qui vient d'être rénovée : musique de chambre, concertos, œuvres symphoniques, premières auditions en France. Les concerts, répartis sur douze mois,





du 11 décembre 1987 au 11 décembre 1988, marqueront le rendez-vous d'artistes d'une infinie diversité qui, venus de tous les horizons, se réuniront toujours avec la même joie, la même foi et le même émerveillement pour exalter et communiquer au public la force et l'exceptionnelle vitalité de la musique arménienne.

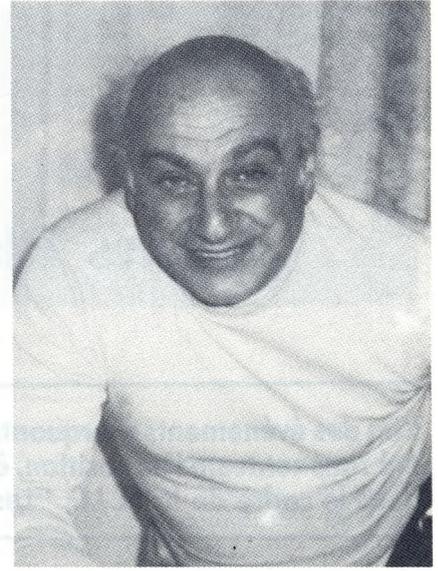
Cet élan, cette vie nouvelle, le public les devra sans nul doute à l'action et à l'initiative de personnages qui sont autant de gloires pour la communauté : Membres d'Honneur comme Alexandre Haroutiunian, Edouard Mirzoyan, Adam Khudoyan, mais aussi Marcel Landowski, Philippe Muller, Bernard Soustrot ; Membres Fondateurs comme Raffi Pétrossian, Aïda Mouardian, mais surtout sans doute à l'ardeur infatigable du Président Nourhan Fringhian, fondateur du Musée arménien et Président de la Fondation Nourhan Fringhian, et de son Vice-Président, Grégor Hampartzoumian, directeur artistique de l'Association, dans le domaine de la musique comme des arts plastiques.

Le Gala du 11 décembre 1987

Le gala du 11 décembre 1987 présentait un programme savamment composé en hommage à Kégham Kérés-

tedjian, premier Président à vie de la Quatra. Il devait s'ouvrir avec le concerto pour violoncelle et orchestre de Joseph Haydn — Philippe Muller, l'un des plus sûrs violoncellistes français actuels, membre précieux du Trio Rouvier déploya toutes les ressources d'une très grande maîtrise technique unie à une présence bouleversante de la sonorité, noble et puissante, notamment dans l'Adagio. Venaient ensuite deux œuvres de Maurice Ravel — Introduction et Allegro pour harpe et orchestre avec Susanna Mildonian, d'une notoriété internationale, qui émerveilla l'auditoire par l'élégance de son style et la plénitude lumineuse de l'interprétation — Annie Jodry dans Tzigane, Rhapsodie pour violon et orchestre, œuvre connue pour ses redoutables difficultés et les qualités d'interprétation qu'elle exige du soliste, s'imposa par une assurance, une "maestria" extraordinaires. Cette première partie devait s'achever avec le concerto pour trompette et orchestre (1951) d'Alexandre Haroutiunian, œuvre éclatante d'une très grande richesse sonore et rythmique. Bernard Soustrot y apporta l'évidence de sa personnalité et de son grand art.

Le concerto pour piano (1946), toujours d'Alexandre Haroutiunian, avec Nadine Haroutiunian au piano, et dont c'était la première audition en France, contient des moments remarquables. Mais le sommet de la soirée



fut incontestablement l'interprétation par Raffi Pétrossian du concerto pour piano (1936) d'Aram Khatchatourian. Il s'agit là d'une des plus belles œuvres du grand compositeur arménien, et Raffi Pétrossian l'interpréta avec un brio certain, une intensité remarquable dans le lyrisme et l'émotion, signe d'un immense raffinement dans l'esthétique. Jean-Jacques Werner, à la tête de l'Orchestre Jeune Philharmonie, réussit admirablement à déployer la prodigieuse richesse de cette partition, comme dans tout le reste du programme, s'assimilant parfaitement aussi bien dans ce répertoire, que dans l'extrême précision et l'acuité d'un Ravel ou de Haydn.

Une magnifique soirée.

Elsa MIKAÉLIAN

Pour tous renseignements sur le calendrier des prochains concerts :

QUATRA

Association d'Action Artistique Arménienne

3, rue des Saints-Pères

75006 Paris. Tél. 42.60.74.78

Directeur artistique :

Grégor Hampartzoumian

Fonds A.R.A.M



Artistes Plasticiens Arméniens de France Expositions à Paris

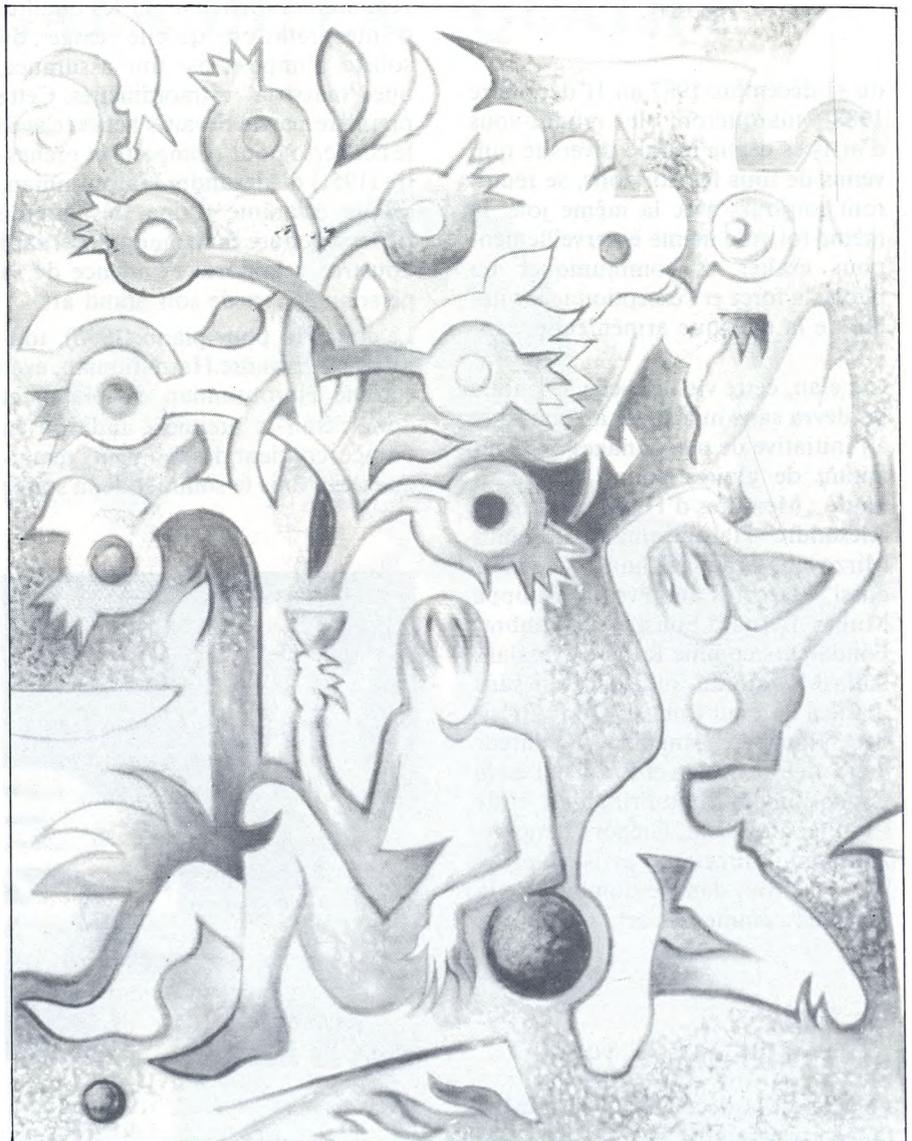
L'un des événements marquants dans le domaine artistique et pictural de cette fin d'année 1987 aura été sans conteste l'exposition, à Paris, des Artistes Plasticiens Arméniens de France, qui s'est déroulée dans le cadre de la M.J.C. "Les Hauts de Belleville", dans le 20^e arrondissement de la capitale.

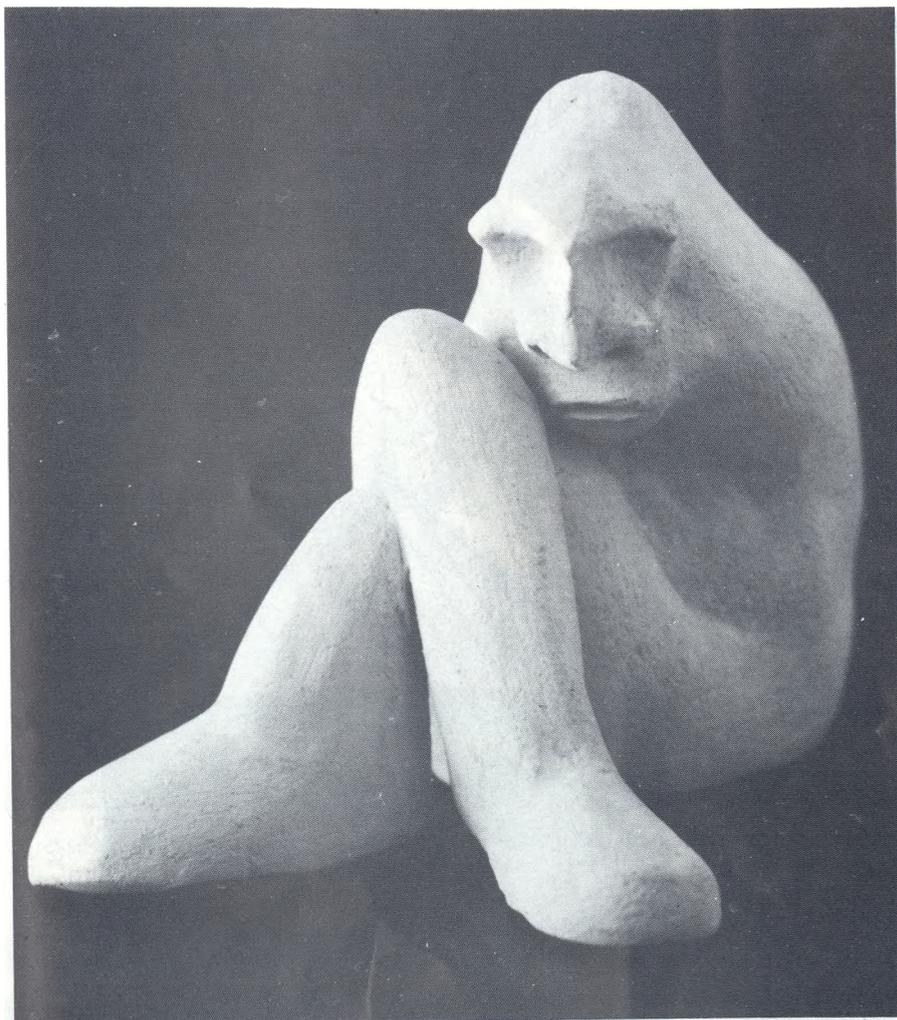
Cette manifestation exceptionnelle permet le rassemblement d'une très grande diversité d'artistes arméniens de la diaspora, peintres et sculpteurs, abstraits et figuratifs, professionnels et amateurs, mais qui tous présentent le trait commun d'être des Arméniens de la diaspora.

C'est là l'aboutissement d'une intense activité depuis plusieurs années. Une première exposition internationale eut lieu en 1956, déjà, à Beyrouth, sur le thème du génocide, dont elle exaltait le souvenir en cette année du cinquante-tenaire. Elle regroupait un grand nombre d'artistes de la diaspora. En 1969, à Paris, au Centre Gulbenkian, se tenait une exposition sur l'art de la miniature, notamment au XVI^e siècle. Dans les années 83 et 84, le groupe Sayat Nova était présenté au Salon de la Jeune Peinture, ainsi que les travaux rassemblés à l'initiative de la JAF au PLM Saint-Jacques.

Un tel historique explique non seulement le prestige de cette exposition, mais encore son absolue nécessité : dans le domaine des arts plastiques, elle mérite d'être comparée en effet à une manifestation artistique comme le "Festival du Cinéma Arménien" par exemple, et comme celui-ci, son propos essentiel et profond est de parvenir à dégager de la façon la plus immédiate ce critère primordial : *l'arménité*.

Le nom des responsables de cette exposition suffit à expliquer son





importance et sa valeur : L'A.P.A.F., en effet, a été créée à l'initiative de Sir L. (Levon Aradian), à partir de l'Association Audiovisuelle Arménienne, Jacques Kébadian et Patrick Samuélian. Trois artistes au talent immense, et représentés dans le cadre du Salon. La commission chargée de la rédaction des statuts : rien moins qu'Alécian, Henri Ghazérian, C. et K. Kazan. L'intérêt du lieu choisi mérita aussi d'être souligné : la M.J.C. "Les Hauts de Belleville" joue en effet un rôle essentiel dans le domaine des arts plastiques contemporains à Paris, qu'il s'agisse d'artistes de réputation internationale ou de jeunes plasticiens représentatifs. Tremplin et consécration.

Gérard Xuriguéra, critique et historien d'art, donne son impulsion à ce lieu. Il vient d'être chargé de l'organisation des manifestations d'art plastiques des jeux olympiques de Séoul.

Il est l'auteur, par ailleurs, de grands ouvrages d'art, de monographies d'artistes et de préfaces d'expositions, collabore à de nombreuses revues internationales, est le promoteur d'expositions d'envergure nationale et internationale.

Un débat, qui a eu lieu le soir du vernissage, a donné le coup d'envoi de l'exposition. Débat animé par Francis Parent et Sir L. et intitulé "Les contextes de la création chez les artistes arméniens de France". Montrer la nécessité de cette exposition en l'inscrivant comme suite et reflet de la situation dramatique de l'histoire du peuple arménien, comme moyen d'expression aussi de problèmes rencontrés par les artistes arméniens de la diaspora : information, diffusion, médiatisme... et les moyens intellectuels, artistiques et matériels qu'ils se donnent.



L'exposition :

Chaque œuvre, dans cette exposition si riche par sa diversité, mériterait d'être décrite et commentée. De grandes réalisations picturales voisinent avec des productions d'amateurs, de prétentions plus modestes.

Une toile de Paul Ganantchian, quasi-surréaliste, et illustrant comme une fuite de cavaliers, m'a séduite par son élégance et l'émotion qui s'en dégage. "Nature Morte" de Krikor Tcherkezian, fine coquille d'escargot sur fond de carreaux avec bougeoir renversé, et d'une présence indiscutable. Sculptures de Patrick Samuélian, qui dégagent une force monolithique et compacte. Tourbillons, formes enchevêtrées dans une vitesse et un mouvement éperdus, de Patrick Terzian, ou encore l'impressionnante toile "Les ombres et les Jours" (1983) de Sir L., où la Femme, par son allure et sa présence énigmatiques se fait question, interrogation.

Une exposition d'où l'on ressort enrichi et confiant dans l'avenir de l'art arménien.

Elsa Mikaélian

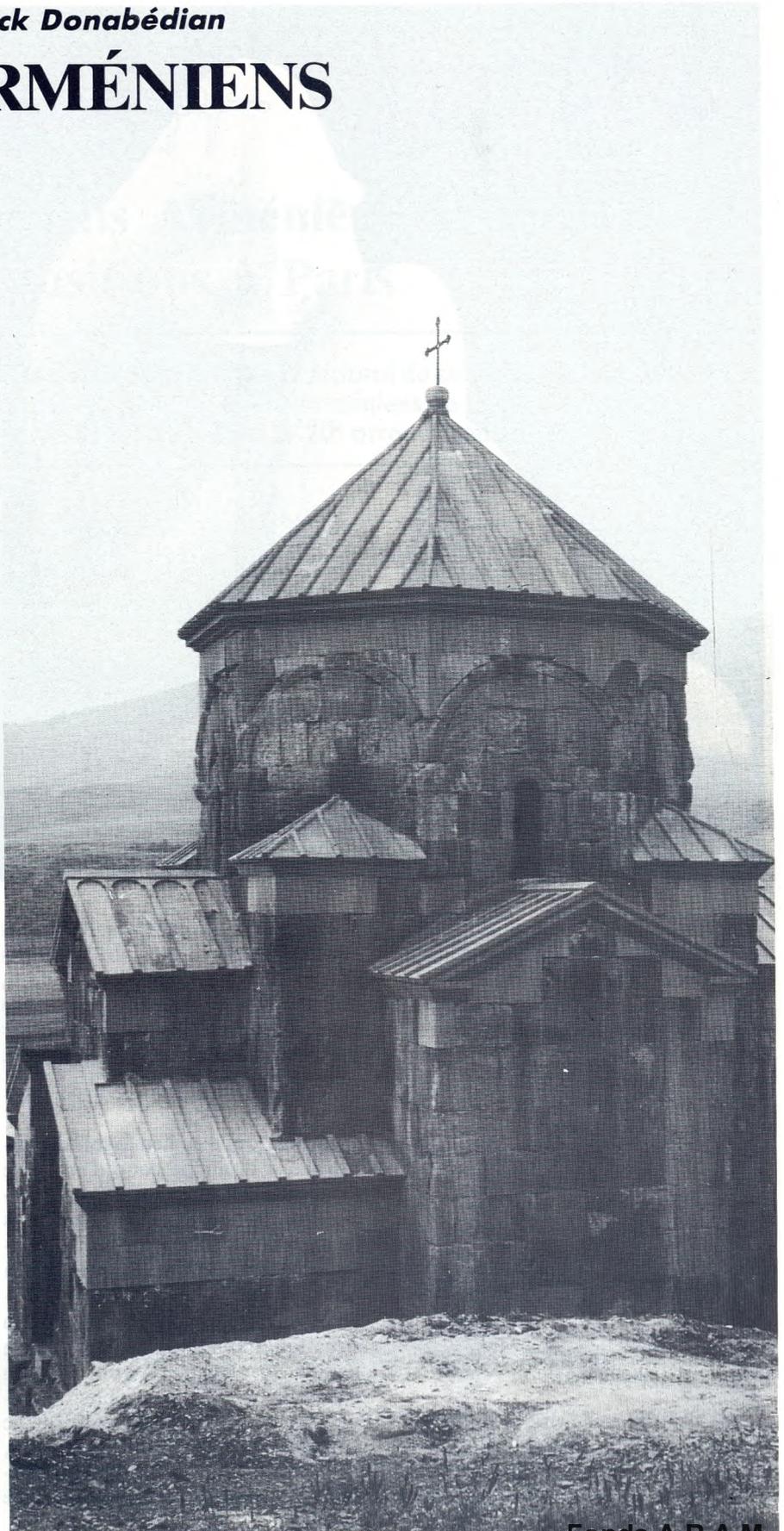


*Jean-Michel Thierry - Patrick Donabédian***LES ARTS ARMÉNIENS****ÉDITIONS MAZENOD**

Au cours de ces dernières années, les spécialistes des arts arméniens publièrent de très nombreuses études et monographies. Cela, tant en Arménie qu'à l'étranger. Ce faisant, ces travaux renouvelaient la majeure partie des analyses et des connaissances qui, souvent, remontaient à J. Strzygowski et T. Toramanian, c'est-à-dire à l'époque de la première guerre mondiale. Cette remarque permettra de comprendre la nécessité qu'il y avait de proposer au public cultivé un ouvrage exposant, à la lumière des plus récentes découvertes, l'évolution des arts arméniens. A cette tâche se dévouèrent Jean-Michel Thierry (chargé de cours à l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes et directeur du Centre d'Études et de Documentation sur l'Art Chrétien Oriental) et Patrick Donabédian (docteur en Histoire de l'Art de l'Université de Paris et docteur ès-Sciences Artistiques de l'Académie des Beaux-Arts de l'U.R.S.S.). Les résultats de leurs travaux viennent de paraître aux Éditions Mazenod : **Les Arts Arméniens**.

Les amateurs d'art ainsi que les spécialistes connaissent bien les ouvrages publiés par les Éditions Mazenod. Ceux-ci sont particulièrement appréciés en raison de la qualité et de la précision des textes ainsi que d'une très belle iconographie où prédominent les illustrations rares ou inédites.

Les Arts Arméniens de Jean-Michel Thierry et Patrick Donabédian, splendide livre d'art de 626 pages, riche d'un millier d'illustrations en couleur et en noir et blanc, paraît dans la célèbre collection "L'Art et les Grandes Civilisations" déjà riche de plus de quinze titres dont **L'Art Grec**, **L'Art de l'Ancienne Rome**, **L'Art Précolombien**, **L'Art de l'Ancien Japon**, **L'Art de Byzance**, **L'Art Baroque...** De tels sujets ne pouvant être traités que par d'éminents spécialistes, les responsables des Éditions Mazenod se sont





adressés à des historiens renommés tels que A. Leroy-Gourhan, K. Papaioannou, B. Andreae, P. Amiet, J. Alcina, W. Watson, M. Durliat, Y. Bottineau.

Dans son avant-propos qui ouvre **Les Arts Arméniens**, Sirarpie Der Nersessian, spécialiste incontestée et mondialement connue, explique le besoin qu'il y avait de disposer d'un tel ouvrage :

‘‘Au cours des dernières décennies, l'étude de l'art arménien a connu un grand essor. Des monographies, des articles ont contribué à mieux faire connaître l'art d'un artiste, celui d'une région ou d'une province. Mais la dernière étude d'ensemble de l'art arménien date de 1977. Il était donc temps de le considérer de nouveau et à la lumière de monuments ou d'œuvres connus ou étudiés depuis cette date. C'est ce qu'a fait le docteur Thierry dans le bel ouvrage qui paraît aujourd'hui. Il a visité toutes les contrées de l'Arménie historique et celles de la Cilicie où les Arméniens avaient fondé un royaume au Moyen-Âge. Cette exploration et les documents qu'il en a rapportées sont d'autant plus précieux que dans certaines régions où les Arméniens sont désor-

mais peu nombreux, les églises, faute de réparations, risquent de s'effondrer. Dans cet esprit, Patrick Donabédian présente dans la seconde partie du livre une série de notices illustrées claires et précises concernant des monuments arméniens dont certains sont en voie de disparition ou n'existent déjà plus aujourd'hui.’’

‘‘L'étude du docteur Thierry porte principalement sur l'architecture, mais la sculpture, la peinture monumentale et les miniatures ne sont pas négligées pour autant. Le grand nombre de reproductions en couleur (186) contribue à montrer la grande finesse et la haute qualité des peintures et des miniatures. La très riche documentation photographique, qui comprend dans l'ensemble près de 900 figures, fait de cette publication un ouvrage de référence scientifique, donne une image vivante de l'art arménien et en montre toute la richesse et la variété.’’

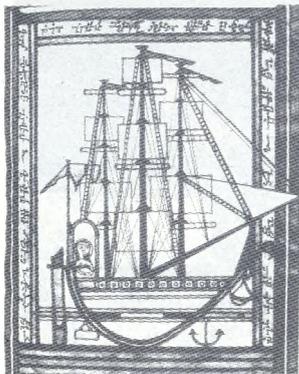
Les auteurs eux-mêmes, Jean-Michel Thierry et Patrick Donabédian, prennent la précaution d'expliquer l'esprit de leur ouvrage :

‘‘Il n'est pas facile de dire ce qu'est exactement l'art arménien. Précisons d'abord que nous n'envisagerons pas

ici l'art comme ‘‘la manière de faire une chose selon certaines méthodes, selon certains procédés ainsi que le veut Littré. Nous en écartons, en effet, les arts dits libéraux (poésie, musique) mais surtout nous nous attacherons davantage aux œuvres d'art elles-mêmes qu'à leurs procédés d'exécution.’’

‘‘A la notion d'art ainsi définie, se trouvent implicitement jointes deux connotations, l'une esthétique, l'autre historique. En ce qui concerne la première, nous serons volontairement brefs car il s'agit là d'une question purement subjective. Nous nous contenterons de fournir au lecteur des éléments d'appréciation. La seconde, la valeur historique, nous paraît plus importante à exprimer car l'œuvre d'art contribue à la connaissance d'une civilisation au même titre qu'un texte littéraire. Nous attacherons en ce sens une attention particulière aux arts mineurs, qui, touchant de plus près la vie quotidienne, expriment peut-être mieux que les chefs-d'œuvre la mentalité d'un peuple.’’

Il y a un siècle encore, la connaissance que l'on avait des arts arméniens était des plus succinctes. Ainsi, les historiens



de l'art n'hésitaient-ils pas à affirmer, comme J. Mourrier le fera en 1887, que "ni les Arméniens, ni les Géorgiens n'ont pu créer un art absolument original..., leur architecture, comme le pays, a perpétuellement subi l'influence étrangère". Il allait de soi que cette influence vienne de Byzance dont on découvrait, en France du moins, l'importance grâce aux ouvrages nouvellement publiés de Gustave Schlumberger et de Charles Diehl. Ces interprétations erronées, J. Strzygowski les réduira à néant, grâce à ses ouvrages, en particulier son **Die Baukunst der Armenier und Europa** (1918), qui connaîtront un grand retentissement dans le monde des spécialistes. C'est dans la continuité de J. Strzygowski, mais aussi celle de T. Toramanian et de J. Baltrusaitis, que se placent Jean-Michel Thierry et Patrick Donabédian avec **Les Arts Arméniens**, où l'on peut constater que "les Arméniens se sont montrés de grands artistes surtout dans deux domaines, l'architecture et la miniature ; c'est là que ce sont révélés au mieux leur savoir-faire et leur créativité. Il ne faudrait pas négliger pour autant d'autres formes d'expression, notamment la sculpture sur stèles (les khatchkars)".

Cela étant, Jean-Michel Thierry et Patrick Donabédian posent, à la fin de l'introduction, les limites de l'ouvrage :

"Enfin une dernière et importante remarque s'impose. Nous nous sommes aperçu en effet que, pour expliquer complètement et clairement ce qu'est l'art arménien, ses origines, son évolution, ses multiples aspects, plusieurs volumes auraient été nécessaires. Il fallait donc nous résigner à choisir entre deux attitudes : ou condenser les connaissances indispensables dans un exposé forcément un peu

austère, ou se contenter d'idées générales, d'une lecture plus facile, mais relevant moins de l'histoire que de la critique d'art. Nous avons rejeté cette dernière solution, car plusieurs ouvrages récents remplissent parfaitement cet office."

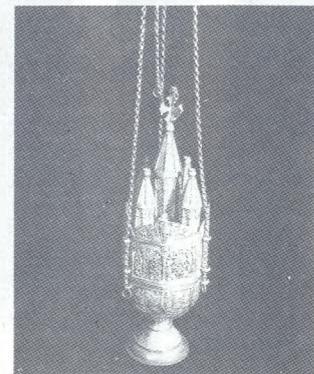
De la sorte, **Les Arts Arméniens** offrent aux lecteurs deux grandes parties : une étude générale des arts, en fonction de la chronologie ; un ensemble documentaire extrêmement détaillé.

La première partie, due à Jean-Michel Thierry, traite des périodes suivantes :

- l'art arménien du VI^e siècle avant Jésus-Christ au VII^e siècle après Jésus-Christ ;
- la période des royaumes (IX^e-XII^e siècles) ;
- la période des féodalités (XII^e-XV^e siècles) ;
- l'art arménien à l'époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles).

La seconde partie, précédée d'une centaine de pages d'illustrations, comporte une substantielle étude, des plus intéressantes, où Patrick Donabédian étudie 99 des "principaux sites arméniens". Un texte, certes aride, mais combien important en raison de la rigueur et de la précision du travail réalisé. A cela viennent s'ajouter quelques annexes : une "typologie des plans, des chapiteaux et du décor sculpté", une "chronologie de l'art arménien", une généalogie ainsi qu'un glossaire et une bibliographie.

Les lecteurs d'origine arménienne apprécieront **Les Arts Arméniens** et la presse en rendra compte en des termes laudatifs. Toutefois, cette vision sera purement subjective, car n'engageant que des être impliqués dans le fait arménien, ayant tout intérêt à ce que l'on parle de leur culture. Aussi, les



propos d'Anne de Margerie, qui signe la préface de l'éditeur, nous paraissent-ils des plus significatifs car émanant d'un milieu culturel étranger à l'arménité, donc nullement suspect d'un quelconque sentiment arméno-ophile :

"Comme dans ces pays de montagne où il faut d'abord marcher pendant des kilomètres avant d'arriver sur le lieu recherché, il nous a fallu attendre de longs mois les photos dont nous avions besoin pour illustrer le propos des auteurs. L'impression première est restée : c'est l'étonnement. Étonnement devant la rudesse, la beauté austère de l'architecture. Étonnement devant ce que l'on pouvait percevoir de la dimension du pays. Ces vallées sauvages, grillées par le soleil, volcaniques, ces cieus dont les bleus intenses nous ont, par moments, paru excessifs, ces territoires immenses et vides, tout était différent. Et malgré les ruines, les fresques à l'abandon, les visages martelés des sculptures, tout respirait à la fois la force et la monumentalité.

"Il arrive que l'histoire des peuples comporte des trous, comme les pièces manquantes d'un grand puzzle. Éclatée entre ses frontières, "diasporisée", l'Arménie risquait de se perdre, de s'évanouir. S'il n'y avait son art, fidèle comme un témoin, solide comme une borne, véritable langage codifié, appris aimé, retenu ; leçons transmises malgré tribulations et destructions, parole plastique d'une volonté d'être. Que l'art soit un facteur de survie, "l'anti-mort", André Malraux l'a déjà dit. L'art arménien nous apporte, s'il le fallait, une preuve supplémentaire, éclatante et méconnue, de cette force des hommes lorsqu'il s'agit de préserver l'essentiel de ce qui les anime pour se survivre à eux-mêmes".

COMMUNIQUÉ

BOURSES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES OFFERTES POUR L'ANNÉE 1988/89 PAR LA FONDATION CALOUSTE-GULBENKIAN

1. La Fondation Calouste-Gulbenkian offre à nouveau un certain nombre de bourses d'études aux étudiants arméniens pour l'année scolaire 1988/89, indépendamment du renouvellement des anciennes bourses.

2. Le programme actuel de la Fondation s'applique aux étudiants qui désirent suivre à plein temps des cours universitaires. Des bourses ne peuvent être accordées pour des cours du soir, des cours partiels ou pour des études qui ne sont pas d'un caractère académique.

3. Les bourses seront attribuées par voie de sélection aux étudiants d'origine arménienne qui n'ont pas les moyens pécuniaires pour entreprendre des études universitaires. En principe, la Fondation n'encourage pas les études hors du pays de résidence.

4. Les candidats devront se situer à un niveau académique élevé et posséder les qualifications indispensables à l'admission dans une université. Le minimum de ces qualifications est l'admission de l'étudiant à la classe "SOPHOMORE" dans les universités américaines ou à la classe équivalente dans les autres universités.

5. Les boursiers seront choisis parmi les candidats jugés par la Fondation comme les plus méritants. Deux membres de la même famille ne peuvent pas bénéficier simultanément des bourses de la Fondation. Préférence sera donnée aux candidats dont aucun proche parent n'a déjà bénéficié d'une telle bourse.

6. Tous les candidats, quel que soit leur pays de résidence, devront envoyer leur demande manuscrite à partir du 1^{er} mars jusqu'au 31 mai 1988, date limite, à l'adresse ci-dessous mentionnée. (Les dates correspondantes pour les pays d'Amérique du Sud et pour l'Australie sont

du 15 septembre jusqu'au 15 décembre 1988).

FONDATION
CALOUSTE-GULBENKIAN
Département des
Affaires Arméniennes
Avenida de Berna 45/A
1093 LISBOA CODEX
PORTUGAL

Les candidats recevront ultérieurement les formulaires à remplir, accompagnés du règlement régissant l'attribution des bourses.

IMPORTANT :

A - Chaque candidat est tenu de formuler lui-même par écrit sa propre demande.

B - Sur sa demande comme sur l'enveloppe d'expédition, le candidat est tenu de préciser clairement ses nom et adresse.

C - Enfin, il devra mentionner l'état présent et la durée des études supérieures qu'il entreprendra.

Aucune demande ne pourra être prise en considération si les trois points ci-dessus indiqués ne sont pas respectés.

Un boursier de la Fondation ne pourra bénéficier d'aucune façon d'une assistance financière dépassant **cinq années académiques** dans le cas où il s'agirait d'études exigeant un plus grand nombre d'années.

8. Pour éviter toute confusion, les candidats sont priés d'indiquer leurs nom et prénoms exactement comme ils apparaissent sur leur carte d'identité et sur leur passeport, lorsqu'ils nous écrivent ou présentent le formulaire de demande.

9. La Fondation accordera également un nombre très limité de bourses pour des étudiants possédant déjà un diplôme universitaire et désireux de poursuivre des études de spécialisation, soit dans leur pays de résidence, soit à l'étranger ; leur demande devra être formulée de la

même manière que pour les bourses universitaires ordinaires. Aucune subvention n'est attribuée pour effectuer des recherches post-universitaires.

10. Après centralisation à Lisbonne de tous les formulaires de demande de bourse dûment complétés, les décisions seront prises dans le courant du mois d'août 1988. (Pour les pays d'Amérique du Sud et pour l'Australie, les décisions interviendront vers la fin février 1989). Les candidats seront informés directement de Lisbonne du résultat de leur demande.

11. Les demandes de renouvellement de bourses pour l'année 1988/89 devront être adressées **directement au siège de la Fondation à Lisbonne entre le 1^{er} mars et le 31 mai 1988 au plus tard**, afin d'obtenir les formulaires nécessaires. (Pour les pays d'Amérique du Sud et pour l'Australie, les demandes de renouvellement devront être faites entre le 15 septembre et le 15 décembre 1988). Les demandes reçues après la date limite ne seront pas prises en considération.

**FONDATION
CALOUSTE-GULBENKIAN**

Lisbonne, le 1^{er} février 1988.

NOTE DE LECTURE...

Un livre tout à fait récent, imprimé au Canada, apporte une documentation remarquable sur l'historique du génocide arménien. En fait, il s'agit moins d'un historique que de la description de la spoliation des biens arméniens après les tragiques événements de 1915-1917 et dans les années suivantes survenus dans l'Empire Ottoman.

L'auteur, Kévork K. Baghdjian, est docteur en sociologie juridique. Émigré au Canada, il fut de longues années professeur à l'Université de Concordia puis à l'Université du Québec. Il y enseigne la langue et la civilisation arméniennes. Un ouvrage publié en 1985 sur le "Problème arménien" connut un grand retentissement et Kévork K. Baghdjian s'avère comme un juriste spécialisé défendant le droit à réparation des préjudices subis par le peuple arménien en Turquie.

Son livre, *"La confiscation, par le gouvernement turc, des biens arméniens dits abandonnés"* a un titre suffisamment explicite pour connaître la thèse que soutient son auteur.

Pour Kévork K. Baghdjian, la Turquie a commis un génocide à l'encontre du peuple arménien. Ce génocide reconnu par le Parlement Européen le 18 juin 1987 entraîne la culpabilité de la Turquie. Par conséquent et en vertu de la résolution 2391 du 26.11.1968 de l'O.N.U., la Turquie a commis un crime imprescriptible qui nécessite réparation même si ses auteurs ont disparu. Tant que durent les effets du génocide, le peuple arménien est en droit de demander réparation. Autrement dit, pour l'auteur du livre, la reconnaissance historique du génocide entraîne ipso facto la reconnaissance juridique et subséquemment le droit à réparation.

Pour étayer son argumentation particulièrement bien développée, dans un style clair et agréable, Kévork K. Baghdjian aborde successivement le cadre historique du XIX^e siècle avec la solution radicale du génocide, la version turque du génocide, la continuité d'une politique anti-arménienne de Talaat à Ozal.

Pour l'auteur, la politique de continuité des gouvernements turcs (vandalisme culturel, apostasies forcées, confiscation des biens, trafic de documents, exode forcé, déchéance civile) fait que la Turquie actuelle supporte encore de nos jours une responsabilité dans le génocide et les conséquences subies par une diaspora décimée et spoliée.

Le livre est complété par une bibliographie sélective (en français, en turc, en arménien, en anglais) sur les données du problème et il fournit de très intéressantes "annexes" qui sont des reproductions et des traductions d'archives.

Quelle que soit l'opinion du lecteur sur l'attitude à avoir sur la notion de responsabilité juridique des gouvernements turcs actuels et sur la demande à réparation, il convient de reconnaître que l'argumentation développée par Kévork K. Baghdjian ne manque pas d'impact. Le droit à réparation devrait-il se limiter à assurer aux minorités arméniennes vivant sur le territoire turc des conditions de vie qui garantissent la libre pratique de



leur religion et de leur spécificité culturelle ? Ce droit à réparation devrait-il assurer la préservation des sites et monuments de l'arménité ancestrale ou devrait-il entraîner un dédommagement financier à ceux qui pourraient encore prouver les dommages et les spoliations subis ? La réponse appartient à chacun des membres de la communauté arménienne en son âme et conscience. A trop exiger ne risque-t-on pas de tout perdre ?

Pour Kévork K. Baghdjian, la Turquie doit réparation juridique et financière. A la lecture de son ouvrage on devrait pouvoir répondre positivement. Mais est-ce une vue réaliste de la situation actuelle ?

Je pense que sa thèse sera pourtant d'un immense secours lorsque sera abordé avec la Turquie, sur le plan international, le problème politique de son adhésion hypothétique à la Communauté Européenne. Déjà membre de l'OTAN et du Conseil de l'Europe, la Turquie doit être l'objet d'une pression constante pour que non seulement elle reconnaisse le génocide, mais qu'elle établisse les conditions de "Vivre Arménien" dans la dignité sur le sol ancestral ou sur le lieu des déportations.



HISTOIRE

Un pan inconnu du drame arménien

Après tant d'ouvrages, on pouvait croire que tout était dit sur la tentative d'élimination des Arméniens à la fin de l'Empire Ottoman. Kevork Baghdjian, Arménien du Liban émigré au Québec où il préside depuis 1975 la Fédération des groupes ethniques, docteur en sociologie juridique, arabologue et arménologue (*Le Monde* du 29 novembre 1985), nous enseigne qu'il n'en est rien dans un livre abondamment nourri de documents inédits ou oubliés.

En effet, existe le principe de droit en vertu duquel « *le mal perdure tant que ses efforts durent* ». Et donc, si le drame est clos, sauf dans les mémoires, pour les vies perdues, il n'en est rien, d'après la démonstration de l'auteur, pour les biens perdus. *La confiscation par le gouvernement turc des biens arméniens... dits abandonnés* se présente avant tout comme dossier, semble-t-il complet, de cete revendication matérielle portant notamment sur des maisons, des boutiques, des champs, des vignes qui étaient propriétés arméniennes souvent avant que le premier Turc ait mis les pieds en Anatolie.

Pure utopie, dira-t-on, que d'espérer de la Turquie actuelle des dédommagements pour des biens la plu-

part du temps (mais pas toujours) spoliés sous l'ancien régime. Kevork Baghdjian montre qu'il y a des précédents positifs, même s'ils sont moindres : ainsi la convention franco-turque d'Ankara d'octobre 1932 « *portant règlement de la question des biens des ressortissants turcs en Syrie et au Liban et des biens des ressortissants syriens et libanais en Turquie* ».

Le professeur Baghdjian, qui a connu deux exodes dans sa vie, est naturellement un militant de la cause arménienne, ce qui donne parfois dans son livre de fiévreuses envolées sur la tragédie à épisodes de 1894-1915, avant d'entrer dans le vif du sujet, qui est la méticuleuse somme historico-juridique d'une dépossession comme on en a peu d'exemples. On attend avec intérêt les réactions turques.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

* *La confiscation par le gouvernement turc des biens arméniens... dits abandonnés*, de Kevork Baghdjian, préface d'Yves Ternon, éd. Payette-Baghdjian, CP 543, Station Snowdon, Montréal H3X-3T7 Québec, Librairie Samuvélian, Paris, 320 p.

CHRONIQUE DES LIVRES

par Armand Gaspard

Béatrice Pilossian éditée par Astrid Elmasian

Ce sont les noms de jeunes filles de Béatrice Favre, écrivain et professeur de langues à Genève, et de Mme Astrid Mirabaud, fondatrice et directrice des éditions "Pourquoi pas" à Anières-Genève.

Béatrice Favre est la fille de l'éminent médecin Galoust Pilossian dont elle retrace le destin, de Tabriz à Genève au début du siècle en passant par Venise et son collègue mekhitariste, dans deux romans : "*Les Joyaux de Maïrik*" (1982) et "*Le soleil se lève à Venise*" (1984) parus aux éditions de l'Aire, à Lausanne.

Elle vient de publier un nouveau recueil de nouvelles, "*Envol à l'Aube*", huit textes dont l'un s'inspire de la commémoration du 24 avril à l'église arménienne de Troinex-Genève.

Quant à la directrice des éditions "Pourquoi pas" qui publie le dernier livre de Béatrice Favre, c'est une nièce du célèbre compositeur arméno-genevois Stepan Elmas.

Les "Voix d'Arménie" de Vahe Godel

Un survol de la poésie arménienne du V^e siècle à nos jours à travers les œuvres de vingt poètes adaptés par Vahé Godel et précédées d'une brillante introduction. La poésie actuelle d'Arménie Soviétique est représentée par quatre auteurs, dont la jeune Violette Krikorian, tandis que Razmig Tavoyan, né à Istanbul, incarne la survie de la poésie arménienne dans un environnement défavorable, voire hostile. Ce recueil accessible à tous par sa présentation et son prix modique (35 F) est diffusé par les Éditions Saint-Germain-des-Prés, 68, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

"Arménie 1915" Témoignage d'un officier allemand

Un document capital sur le génocide arménien a été édité en 1987 en traduction française : les mémoires de Heinrich Vierbücher, qui était en 1915 l'interprète du général L. Von Sanders, chef de la mission militaire allemande auprès de l'état-major ottoman. Un témoignage tellement accablant que le livre paru en 1930 a été interdit sous le régime hitlérien. Il n'a été réédité qu'en 1985 en R.F.A., et traduit en français par Mme Louise Gessarentz, épouse du pasteur de l'Église Évangélique Arménienne de Montélimar.

Pour se procurer "Arménie 1915" (45 F), s'adresser à Armen Gessarentz, 21, rue du Dauphiné, 26200 Montélimar.

Fonds A.R.A.M

Deuxième réunion du Conseil Mondial Évangélique Arménien (12-14 octobre 1987)

Le Conseil Mondial Évangélique Arménien, qui est l'Organe représentatif des Unions des Églises Évangéliques Arméniennes, a eu sa deuxième réunion du 12 au 14 octobre 1987 dans l'Église Évangélique Arménienne de Philadelphie (U.S.A.).

Les délégués des organisations représentées au sein du Conseil étaient le pasteur Jean-Daniel Sahagian, président de l'Union des Églises Évangéliques Arméniennes de France, le pasteur Jean Agopian, vice-président ; le pasteur Hovhannes Karjian, président de l'Union des Églises Évangéliques Arméniennes du Proche-Orient, et le pasteur Barkev Apartian, vice-président ; le pasteur Vahan Tootikian, président de l'Union des Églises Évangéliques Arméniennes d'Amérique du Nord, et le pasteur Haroutioun Missirlian, pasteur de l'Union ; M. Nazar Daglian, président de l'Association Missionnaire Arménienne d'Amérique (A.M.A.A.), et le pasteur Guiragos Chopourian, ancien directeur exécutif de l'Association. Étaient là également en tant qu'invités le pasteur Movses Janbazian, le docteur Georges Adjemian, M. Georges Philibosian et Mme Joyce Philibosian-Stein.

Le Conseil a étudié des questions importantes, en rapport avec la mission qui est celle des unions d'églises et de l'A.M.A.A. Conformément à la décision de la première réunion du Conseil, qui s'était tenue à Issy-les-Moulineaux en 1981, 8 Comités distincts avaient été désignés pour étudier des questions en rapport avec la vie des églises et apporter des propositions concrètes : les délégués présents ont présenté les études suivantes : le pasteur Jean Agopian, "Mission et évangélisation", le pasteur Jean-Daniel Sahagian, "Le renforcement des églises les plus faibles", le pasteur Guiragos Chopourian, "La préparation des leaders", le pasteur Haroutioun Missirlian,

"La communication", M. Georges Philibosian, "Les archives", le pasteur Barkev Apartian, "L'éducation chrétienne", le pasteur Hovhannes Karjian, "Questions théologiques", le pasteur Vahan Tootikian, "Les relations inter-églises et inter-dénominations". Toutes les thèses présentées étaient des études sérieuses et de haute qualité, pleines de propositions concrètes, et chacune d'elles a été sérieusement examinée sur place.

Lors de cette deuxième rencontre, le Conseil Mondial Évangélique Arménien a adopté les résolutions suivantes :

- Dresser une liste composée de 14 candidats possibles qui pourraient être envoyés pour une œuvre d'évangélisation dans les lieux où les besoins sont importants et où il n'y a pas sur place de conducteurs spirituels.
- Considérer la possibilité d'avoir un missionnaire à plein temps, envoyé par le Conseil Mondial.
- Recueillir et préparer des documents audio-visuels, en arménien, pour l'évangélisation (en particulier pour la radio et la télévision).
- Prendre très sérieusement en considération la question de la préparation des leaders spirituels, selon des critères physiques, intellectuels et spirituels élevés, prévoir pour eux des tests psychologiques (concernant la personnalité et le comportement), une préparation universitaire et théologique adéquates, une épreuve de connaissance de la langue et de l'histoire arménienne, ainsi que de l'histoire du Mouvement Évangélique Arménien, en donnant toutefois la priorité à la vie spirituelle et à la vocation au service du candidat.

Il est suggéré aux églises et aux organismes concernés de prévoir un salaire équitable, qui corresponde à la moyenne de la situation matérielle des familles composant une communauté déterminée. De prévoir aussi

tous les six ans un congé sabbatique de quelques mois, au cours desquels les pasteurs en particulier auraient l'occasion de se renouveler spirituellement et sur le plan théologique, en participant à des sessions de recyclage, des retraites spirituelles, etc.

- Organiser en églises les petits groupements peu organisés, qui ont des possibilités de se transformer en églises.

- S'adresser aux trois Unions d'églises, et à tous les établissements et organisations reliés aux églises, pour leur demander de faire un inventaire de toutes les archives à leur disposition qui peuvent avoir un intérêt historique, sans omettre les livres et les objets et, si cela est possible, en envoyer des copies au bureau de l'A.M.A.A., en attendant l'établissement d'un Centre d'Archives.

- Étudier les possibilités de collaboration avec toutes les églises arméniennes sœurs, là où il y a une bonne disposition et des possibilités. Adopter aussi un système de jumelage entre églises évangéliques arméniennes de différents pays, avec des échanges de chaires entre pasteurs, des échanges d'étudiants, des camps et des congrès à l'échelon mondial.

- Profiter des programmes d'éducation chrétienne, des manuels et des méthodes utilisés par les Unions sœurs, là où cela est possible ; étudier aussi les programmes d'éducation chrétienne des autres églises arméniennes.

- Créer des listes de 5 "membres d'honneur" dans chaque Union, qui en cas de besoin pourraient être consultés en tant que conseillers.

- Accepter le symbole des Apôtres et le symbole de Nicée comme le Credo commun au sein du Conseil Mondial Évangélique Arménien.

- Échanger les statuts des trois Unions d'églises, pour étude ; compléter et rééditer le "manuel des pasteurs" ; produire des brochures en arménien et en anglais.

préparer et publier des traités en arménien destinés à l'évangélisation.

- Adopter la déclaration suivante au sujet de la Cause Arménienne :

"L'Église Évangélique Arménienne faisant partie de la nation arménienne d'une manière indissoluble, le Conseil Mondial Évangélique Arménien a décidé de prendre à son compte la juste Cause et les droits imprescriptibles du peuple arménien, en collaborant avec les Organisations arméniennes ou autres qui se consacrent à la reconnaissance du génocide et la défense de la Cause Arménienne, et en utilisant tous moyens pacifiques et conformes à l'Évangile."

- Réserver le dimanche de Pentecôte — date anniversaire de la fondation de l'Église — comme dimanche mondial des Évangéliques Arméniens, et suggérer à toutes les Églises Évangéliques Arméniennes dispersées dans le monde entier une célébration dans ce sens ce jour là.

Célébrer avec toute la solennité voulue le 150^e anniversaire de la fondation de l'Église Évangélique Arménienne, en 1996, et organiser cette même année un Congrès Mondial Évangélique Arménien.

- Compléter le troisième article des Statuts du Conseil Mondial Évangélique Arménien, en acceptant la "Fondation Stephen Philibosian" comme membre du Conseil, avec une voix, et en prévoyant pour les présidents des trois Unions d'églises et au directeur exécutif de l'A.M.A.A. le statut de membre ex-officio (c'est-à-dire sans droit de vote), pour le cas où ils ne feraient pas partie des délégués envoyés au Conseil.

Une élection a eu lieu à la fin de la rencontre et le Bureau a été constitué, pour une durée de deux ans, avec les résultats suivants :

- Président : pasteur Jean-Daniel Sahagian ; vice-président : pasteur Hovhannès Karjian ; secrétaire : pasteur Vahan Tootikian ; trésorier :

pasteur Guiragos Chopourian. Les autres membres du Conseil (conseillers) sont le pasteur Jean Agopian, le pasteur Barkev Apartian, le pasteur Haorutioun Missirlian, M. Nazar Daghljan, Mme Joyce Philibosian Stein et, ex-officio, le pasteur Movses Janbazian.

Le Conseil Mondial Évangélique Arménien a décidé de se réunir à nouveau en août 1989 à Athènes, en Grèce. Quant au Bureau, il doit déjà se réunir à Marseille, en France, du 1^{er} au 4 août 1988.

Toutes les réunions du Conseil se sont déroulées dans un climat chaleureux d'amour fraternel, d'enthousiasme, et les délégués ont joui de l'hospitalité des membres de l'Église Évangélique Arménienne de Philadelphie.

Pasteur Vahan TOOTIKIAN
(traduction)
Secrétaire du Conseil Mondial Évangélique Arménien

LE SACREMENT DU MARIAGE DU RITE APOSTOLIQUE ARMÉNIEN



Très Révérend Père,

Je viens de recevoir le livre sur le sacrement de mariage du rite Apostolique Arménien que vous avez eu la gentillesse de m'envoyer. Je vous en remercie.

J'ai déjà eu l'occasion d'assister à

des mariages de rite apostoliques arménien. Mais les explications et les commentaires fournis par votre livret permettent de mieux comprendre la richesse de tout le symbolisme de cette liturgie ; par exemple, la signification des bandelettes est très bien expliquée.

Je crois, pour les fiancés qui se préparent au mariage, ce livret vraiment utile, car il expose les choses avec beaucoup de clarté et fait comprendre la profession spirituelle de la liturgie du mariage. Oui, j'ai lu ces pages avec beaucoup d'intérêt. Il est bon ainsi, qu'entre chrétiens, nous nous enrichissions les uns et les autres, car si notre foi est la même, nous avons des traditions, des usages liturgiques et des coutumes différentes. C'est cette diversité dans l'unité de la foi qui fait la beauté de l'Église du Christ.

Très Révérend Père, je vous assure que j'ai beaucoup apprécié ce livret sur le mariage du rite apostolique arménien. Je vous en remercie encore.

Abbé Raymond BOYER

Cette brochure a été réalisée à la suite d'expérience pastorale. Elle se veut aider les futurs mariés à vivre, à comprendre et à célébrer plus intensément la célébration de leur mariage.
Elle reprend l'essentiel du rituel de l'Église Apostolique Arménienne, accompagnée de quelques réflexions pastorales.

Archimandrite Vatché IKNADIOSSIAN
Eglise Saint-Tatéos
7, campagne Périer-St-Antoine
13015 MARSEILLE (FRANCE)
Tél. : 91.65.56.75

Fonds A.R.A.M



7, rue Delaunay
78000 VERSAILLES
(1)64.46.12.67

La rubrique médicale de l' **U.M.A.F.**

SIDA

Ennemi public numéro 1 ?

Parce qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de traitement efficace ni de prévention par la vaccination, le SIDA fait peur.

La seule prévention possible passe avant tout par l'information. C'est la raison de cet article réalisé sous forme de questions (Q) réponses (R).

Q. Que signifie le sigle "SIDA" ?

R. Les quatre lettres sont les initiales de Syndrome d'Immuno Déficience Acquise (AIDS en anglais).

Q. Acquise veut donc dire qu'il ne s'agit pas d'une tare que l'on porte dès la naissance ?

R. Oui, car le SIDA est une atteinte du système immunitaire de l'organisme causée par un rétrovirus humain : le virus H.I.V. (Virus de l'Immunodéficience Humaine).

On connaît d'ailleurs maintenant 2 virus HIV1 et HIV2 donnant un tableau clinique similaire.

Q. Qu'est-ce que le "système immunitaire de l'organisme" ?

R. Il s'agit d'un ensemble de cellules sanguines qui défendent l'organisme contre les agressions extérieures et, en particulier, contre les germes d'infection tels microbes ou virus.

Ces cellules sont par ailleurs douées d'une mémoire qui leur permet, après un contact avec un agent infectieux, de le reconnaître au contact suivant et de pouvoir le détruire plus facilement. C'est d'ailleurs le principe de la vaccination. En l'occurrence, pour le SIDA, ce sont les lymphocytes classés IKT4 dont il s'agit.

Q. Le virus HIV attaque donc ces cellules IKT4 et les détruit ?

R. C'est encore plus subtil que ça, puisque le lymphocyte d'un sujet infesté passant dans le sang d'un hôte nouveau va pénétrer dans un lymphocyte OKT4 de ce dernier et se servir de lui pour créer d'autres virus HIV qui seront alors libérés pour infester d'autres lymphocytes. Le lymphocyte atteint devient donc une véritable usine à virus.

C'est ce qui explicite le terme de rétrovirus en médecine et le cycle est sans fin, sans traitement efficace.

C'est dire la gravité du premier contact.

Q. On est donc victime du SIDA dès le premier contact ?

R. Non, le premier contact ou primo infection n'est qu'une étape dans l'évolution vers le terme ultime qu'est le SIDA. Seuls certains peuvent aboutir à ce stade mais on ne peut encore définir aucun critère de présomption.

Q. La primo infection est le premier stade, comment se manifeste-t-elle ?

R. Elle ne se manifeste que dans 20 à 40 % des cas. Ailleurs, elle est totalement silencieuse et ne peut être révélée que par les tests de laboratoire.

Deux à six semaines après la contamination apparaissent une fièvre entre 38 et 39° C, une efflorescence des ganglions et une éruption cutanée. Ceci pendant une huitaine de jours.

Ce tableau est non évocateur et semblable à celui retrouvé dans d'autres affections à virus plus banales. Ce stade de primo infection correspond à ce que l'on appelle "les séropositifs" porteurs du virus mais sains.

Q. Quel est le devenir de ces sujets ?

R. De ce que l'on sait actuellement des statistiques sur cinq ans, 20 % des sujets vont présenter des formes intermédiaires du pré-sida (A.R.C. ou S.A.S.), 10 à 15 % évolueront vers le SIDA maladie.

Les autres, disait-on encore récemment, resteront au stade de séropositivité. Cependant, la réalité devrait apparaître toute autre, et en fait tout sujet contaminé évoluera vers le SIDA maladie progressivement à condition de considérer des délais plus longs que cinq ans. L'évolution serait donc irréversible vers le SIDA.

Q. Comment se définissent ces stades intermédiaires ?

R. Selon deux tableaux, d'une part ce que l'on appelle le **syndrome de lymphadénopathie chronique** : présence de ganglions tuméfiés n'ayant aucun aspect spécifique mais à rattacher au virus HIV par tests sérologiques positifs ; s'associant parfois à de la fièvre, des sueurs nocturnes et un amaigrissement.

D'autre part, **l'A.R.C. ou S.A.S.** (syndrome associé au SIDA) où aux autres anomalies citées ci-dessus viennent s'ajouter une diarrhée chronique, une fatigue, des pertes

bations de la formule sanguine et déjà des défenses immunitaires de l'organisme sans cependant d'affections dites "opportunistes".

Q. C'est donc l'apparition de ces infections opportunistes qui définissent le stade de SIDA maladie ?

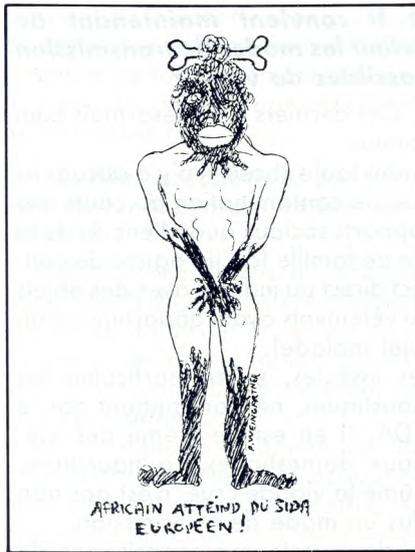
R. Oui, mais aussi le sarcome de Kaposi et certaines néoplasies. Le système de défense immunitaire de l'organisme est très sérieusement déficient et perturbé. Surviennent alors des infections graves dites opportunistes (car les germes en cause profitent de cette faiblesse des défenses de l'individu). Ce sont des germes souvent inhabituels dans les infections courantes ou qui vont développer des tableaux dans des formes gravissimes. Peu en réchappent, et pour les autres, l'issue fatale se rapproche... Elles atteignent de façon isolée ou associée plusieurs organes : les poumons (pneumocystis carini, cytomégalovirus, CMV, tuberculose, nocardiose, champignons divers), le cerveau (toxoplasmose, CMV, herpès, champignons, HIV), la peau (herpès, zona), le tube digestif (champignons divers surtout, CMV). En particulier : s'associant souvent à des perturbations sanguines.

Q. Quels sont les autres atteintes définissant le SIDA ?

R. La maladie ou sarcome de Kaposi est un cancer secondaire, soit uniquement cutané (tâches violettes ou brunes, indolores, ne démangeant pas) mais qui peut, lui aussi, atteindre d'autres organes (ganglions, poumons, tube digestif, muqueuses). Enfin, des lymphomes malins (tumeurs du tissu conjonctif et lymphoïde) qui atteignent surtout le cerveau.

Q. Le SIDA est une maladie récente, est-il vrai que le point de départ en serait africain ?

R. C'est en 1981 que les premiers cas apparaissent, mis en évidence par le Centre de Contrôle des Maladies d'Atlanta (U.S.A.). Cinq cas de pneumopathies à pneumocystis carini et vingt-six cas de Kaposi survenant chez des homosexuels mâles



sont rapportés chez des malades jeunes préalablement sains. L'histoire du SIDA commence. Très vite, on s'aperçoit que quatre zones géographiques vont être particulièrement touchées : l'Europe de l'Ouest, les U.S.A., Haïti et l'Afrique Équatoriale. Pour l'Afrique Équatoriale, il ne s'agit plus là essentiellement d'homosexuels, 50 % des cas sont retrouvés chez des femmes au Zaïre. Les études de sérum de 1970 et 1979 vont permettre de retrouver l'atteinte virale dès cette date. On retrouve parallèlement le virus chez certains singes (singe vert) et l'hypothèse est émise que l'homme aurait pu être infecté à la suite de certaines pratiques magiques et religieuses faisant intervenir le sang de ces animaux. Mais ceci n'est encore qu'une hypothèse.

Q. Les medias parlent d'une extension mondiale du SIDA. Qu'en est-il vraiment ?

R. On sait actuellement, depuis le Congrès de Paris (1987), que les premiers cas asiatiques, océaniques et australiens viennent d'être découverts. Partout la maladie progresse. 40 000 cas aux U.S.A. dont 50 % sont actuellement décédés. En France, on a dénombré 2 000 cas. Ce qui est plus grave encore, c'est la progression des séropositivités puisque l'on parle actuellement de 250 000 cas en France.

Q. En est-il de même pour les populations à risque ?

R. La maladie touche encore principalement les groupes à risque initialement définis. Mais on observe actuellement une extension vers des populations jusqu'alors préservées.

Q. Quand vous évoquez les groupes à risque, vous parlez de l'homosexualité ?

R. Les homosexuels sont une population tout particulièrement touchée par le SIDA. Mais, malheureusement, elle n'en a pas l'exclusivité. Les principaux groupes exposés recourent :

- les hémophiles qui, du fait des complications hémorragiques fréquentes dans leur maladie, ont dû avoir recours à de nombreuses transfusions sanguines ou de facteurs anti-hémophiliques avant la détection du virus. Ils ont été rudement frappés par ce fléau ;
- les toxicomanes où la transmission se faisait pas l'intermédiaire de seringues utilisées à plusieurs et contaminées. Il en était de même, dans ce groupe, de la transmission de l'hépatite ou de septicémies ;
- tous les transfusés avant 1983 ;
- et bien sûr les homosexuels masculins qui sont toujours le principal groupe exposé par transmission par le sperme.

Q. Mais vous parlez d'une extension vers des populations jusqu'alors préservées. Qui sont-elles ?

R. Ce sont essentiellement les femmes, les enfants et les bisexuels. Les femmes d'hémophiles ont une séropositivité comprise entre 25 et 50 % selon les statistiques. La transmission hétéro-sexuelle (couple homme-femme est certaine et même préoccupante en Afrique où 10 % (ce qui est énorme) de la population du Bangui ou du Kinshasa par exemple est sérosopositive. La séropositivité féminine en France a subi une progression nette de 2 % entre 1983 et 1987 (de 13 à 15 %). Ceci est une conséquence de la multiplication des rapports à plusieurs partenaires différents successifs comme nous le connaissions pour la syphilis.

La transmission de la femme à l'homme semble cependant moins évidente que l'inverse.

Mais ce qui est plus grave, c'est la transmission materno-fœtale (de la mère à l'enfant durant la grossesse). Selon une enquête récente, **40 à 50 % des mères séropositives transmettraient le virus à leur enfant.**

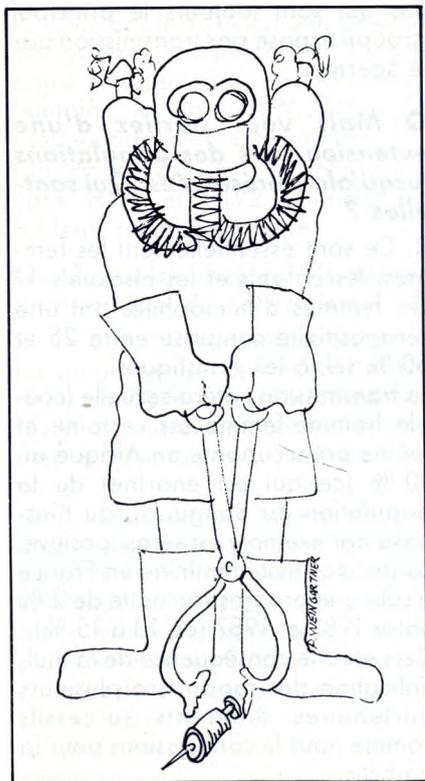
2 à 3 % de ces enfants auraient des signes de la maladie dès la naissance, 97 % seraient séronégatifs. Chez ces derniers, les signes apparaissent malheureusement dans un délai de 6 mois à 3 ans.

Ceci pose 2 problèmes cruciaux : la nécessité de définir une possibilité de diagnostic anténatal et celui d'un avortement thérapeutique.

Q. Vous ne parlez pas du personnel soignant au contact avec ces malades ?

R. Le risque est lié à la blessure accidentelle par une aiguille souillée de sang contaminé.

Les précautions à prendre sont largement diffusées dans le personnel soignant et les accidents sont rares. Jusqu'en 1987, aucun cas de SIDA rapporté et 4 séropositivités cependant retrouvées.



Q. Il convient maintenant de définir les modes de transmission possibles du virus ?

R. Ces derniers sont désormais bien connus.

Avant toute chose, il n'y a aucun risque de contamination au cours des rapports sociaux quotidiens ou de la vie de famille (qu'il s'agisse de contact direct ou indirect avec des objets ou vêtements ayant appartenus à un sujet malade).

Les insectes, et en particulier les moustiques, ne transmettent pas le SIDA. Il en est de même des animaux domestiques. La nourriture, même la viande crue, n'est pas non plus un mode de transmission.

Les deux vecteurs essentiels sont : le SANG et les SÉCRÉTIONS SEXUELLES (sécrétions vaginales et sperme).

Q. Comment se fait la transmission par le sang ?

R. Il faut donc transmission de sang infecté du malade vers le sujet sain.

Les possibilités de transmission sont donc :

- Les transfusions sanguines et les injections de produits sanguins.

Ce risque est exceptionnel depuis 1985 car ne sont transfusés que des produits testés séronégatifs. Cependant, il n'est pas exclu que le donneur soit contagieux récemment infecté avec un test négatif. C'est pourquoi on peut recourir désormais, en dehors de l'urgence, à des auto-transfusions (sang prélevé chez le sujet lui-même avant l'opération).

- La transmission par instruments ou seringues souillées.

C'était le mode privilégié chez les toxicomanes. Tous les instruments à usage non unique tels : aiguilles d'acupuncture, matériel de perçage des oreilles, de coiffure doivent donc être stérilisés par le chauffage ou un désinfectant adapté.

- La transmission materno-fœtale.

Q. Q'en est-il de la transmission sexuelle ?

R. Le sperme et les sécrétions vaginales d'un sujet infecté contiennent le virus.

Tous les rapports homo ou hétérosexuels mais aussi bucco-sexuels sont donc infectants.

Les muqueuses sexuelles ou bucca-

les étant fragiles, se produisent durant l'acte des blessures microscopiques qui peuvent permettre le contact entre sang et sécrétions sexuelles et donc la pénétration sanguine du virus. Plus les rapports sont traumatisants (rapports anaux), plus le risque est majeur.

Q. Le baiser peut-il transmettre ?

R. Le baiser amical sur la peau : non car il n'y a pas possibilité d'inoculation sanguine.

Les baisers amoureux profonds peuvent théoriquement être transmetteurs mais ce mode de transmission n'a jamais été retenu. D'ailleurs, la muqueuse buccale est très résistante et se défend bien.

Les larmes ne sont pas elles-mêmes transmettrices.

Q. La masturbation présente-t-elle un risque contaminant ?

R. Non, aucun problème bien sûr pour l'auto-masturbation. La masturbation réciproque non plus.

Q. Quel est le test du SIDA ?

R. Il n'y a pas, à proprement parler, de test du SIDA puisque nous avons vu que le diagnostic de SIDA repose sur certaines conditions cliniques et biologiques.

Par contre, il existe des tests sérologiques qui témoignent d'un contact avec le virus. En effet, l'organisme, dans cette situation, réagit en formant des anticorps que l'on va mettre en évidence par le test ELISA. Si ce test est positif, le sujet est dit séropositif, il a donc eu contact avec le virus et il est contagieux.

Q. Ce test est-il totalement fiable ?

R. Non, il existe d'une part des faux positifs et, donc, connaissant les conséquences du fait de se savoir séropositif, il est absolument obligatoire de vérifier par un second examen et ensuite par des tests encore plus fiables tels WESTERN BLOT et RIPA.

Q. Y-a-t-il des faux négatifs ?

R. Oui, si la contamination s'est faite trop récemment par rapport au test. On doit donc attendre 3 semaines à quelques mois avant que les anticorps ne soient produits.

Q. Qui prescrit le test ELISA ?

R. Le test est effectué systématiquement pour tout don du sang depuis l'arrêt du 23 juillet 1985. Il est naturellement prescrit par tout médecin à la demande de l'intéressé. Il est remboursé par la Sécurité Sociale.

Q. Qui doit faire ce test ?

R. Comme le prescrit la loi, avant tout don du sang. Mais aussi toute personne ayant eu un rapport non protégé avec une personne à risque ou suspecte.

En dehors des populations exposées, il convient de citer aussi : les enfants de mères séropositives avant les vaccinations. Et peut-être, légalement d'ici peu, avant le mariage.

Q. Quels conseils donner aux séropositifs donc contagieux ?

R. Nous avons vu les différents modes de transmission d'où vont découler les modes de prévention. Dans les rapports sexuels, avertir le partenaire, employer le préservatif, éviter les rapports bucco-génitaux. S'abstenir ou écourter les grossesses.

Tout sang versé doit être nettoyé par la personne elle-même avec de l'eau de javel. Toute plaie doit être protégée jusqu'à cicatrisation.

Avant tout soin dentaire ou médical, informer le praticien.

Laver tout linge souillé de sang ou de sperme à haute température.

Enfin, s'abstenir des dons du sang, de spermes ou d'organes.

Q. Et comment se protéger soi-même d'une éventuelle contamination ?

R. Nous avons vu que la transmission est essentiellement sexuelle ou sanguine.

Pour la transmission sexuelle, les règles sont simples. Bien connaître ses partenaires et se protéger. C'est-à-dire éviter les rapports non protégés avec les sujets à risques (homosexuels, bisexuels, prostituées, africains, partenaires de sujets à risque, multipartenaires...) et employer au moindre doute le préservatif.

Q. Y-a-t-il des recommandations spéciales à l'emploi de ce procédé si commun ?

R. Le préservatif doit être à réservoir afin d'éviter les fuites éventuelles, il

convient de le poser avant le début du rapport et de le retirer avant que l'érection ne soit totalement tombée. Il n'est à utiliser naturellement qu'une seule fois.

Q. Quelles précautions prendre pour éviter la contamination sanguine ?

R. Cette transmission se fait, comme nous l'avons déjà vu, essentiellement par les seringues et les objets contondants. Les seringues sont actuellement en vente libre pour éviter ce type de contagion.

Il est de règle de recommander la plus stricte hygiène aux acupuncteurs, mésothérapeutes, coiffeurs, manucures, tatoueurs ou toute autre profession médicale ou paramédicale.

Q. Le SIDA n'est pas une maladie à déclaration obligatoire ?

R. Si, mais ceci ne signifie pas la prise de mesures coercitives vis-à-vis du malade. Cette déclaration, non nominative, n'est qu'une aide aux études épidémiologiques ou de statistiques.

Le secret médical est absolu en matière de SIDA.

Q. Existe-t-il des médicaments contre-indiqués en cas de SIDA ou de séropositivité ?

R. Oui, essentiellement des médicaments agissant sur l'immunité.

Q. Et le traitement de la maladie elle-même, où en est-il ?

R. En l'état actuel des choses, il est tout à fait justifié de dire que la prévention est le meilleur traitement et le préservatif le meilleur médicament.

Des traitements actifs sur le virus HIV sont actuellement en expérimentation mais avec une efficacité, en général, médiocre pour des effets secondaires importants.

Les traitements contre les infections et les cancers secondaires doivent être appliqués précocément mais ne peuvent remplacer l'immunité défaillante.

Q. L'avenir est donc à la vaccination ?

R. Dans les perspectives actuelles, elle semble, à première vue, être la

solution. Cependant, du fait de la structure même du virus, les techniques habituelles à l'élaboration d'un vaccin sont particulièrement difficiles. Les mutations du virus rendent le problème plus ardu. Il faut donc inventer un nouveau type de vaccin et ceci demandera donc du temps, beaucoup de temps.

Q. Alors, le SIDA est-il l'ennemi n° 1 ?

R. Il est aisé de répondre oui, si l'on tient compte du nombre sans cesse croissant des cas déclarés ou des séropositivités reconnues et ceci dans le monde entier.

On peut répondre oui si on considère les nouvelles sources de contamination à l'extérieur des groupes à risques, et surtout entre mère et enfant.

On peut répondre oui si on réfléchit aux difficultés d'un traitement préventif ou curatif.

Mais, par contre, il est tout aussi aisé de réfuter cette dénomination si on considère les conseils de prévention et surtout la facilité de cette dernière grâce aux préservatifs.

La formule "le sexe à moindre prix". C'est déjà un début de défaite de cet ennemi.

Dr Patrice KASPARIAN



Fonds A.R.A.M

1928 HAMASKAÏNE 1988 Soixantième anniversaire

A cette occasion Hamaskaïne-Paris organise une série de manifestations culturelles et artistiques (concert, théâtre, exposition, conférences) dont le calendrier complet et définitif vous est présenté.

HAMASKAÏNE SOIXANTENAIRE

Concert Salle Cortot

Direction : Alexandre Siranossian.

Dimanche 13 mars 1988 à 16 h 30.

Théâtre

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière

Avec la participation des quatre troupes théâtrales :

Théâtre Arménien "Kissani",

Hamaskaïne "Timag",

"Gadag",

L'association pour un "Théâtre Arménien".

Mise en scène : Arby Ovanessian.

Du 28 au 30 avril et du 1^{er} au 5 mai 1988.

Quinzaine Culturelle Arménienne F.I.A.P.

Foyer International d'Accueil Parisien.

Inauguration le 15 mai 1988.

6 MOIS*

SANS PAYER?



J'achète!

MAZDA GARAGE EXPRESS GARDANNE

Magasin pièces détachées

22, av. d'Aix - 13120 GARDANNE - Tél. 42.58.33.67

Location avec option d'achat. Durée : 60 mois. *Après versement d'un dépôt de garantie de 15 % et d'un premier loyer de 15 % du tarif TTC, hors assurance pouvant être constitué par la reprise de votre véhicule actuel.
6 loyers à 0 Franc puis 53 loyers à 2 % du tarif TTC. Valeur résiduelle finale couverte par le dépôt de garantie, soit 15 %. Coût total en cas de rachat final : 136 % du prix d'origine. Sous réserve d'acceptation par Sovac Location. Tarif octobre 1987.



monsieur meuble

KOUYOUMDJIAN

280 MAGASINS EN FRANCE

*Si les japonais possédaient un canapé comme ça,
seraient-ils aussi productifs ?*



*Dolbi : un grand classique. Coussins relevables indépendamment
l'un de l'autre. Existe en canapé fixe ou lit.*

cinno

L'HYMNE A LA PARESSE

La plus grande exposition de
MEUBLES - SALONS : Style et Contemporain

Siège social

13400 AUBAGNE

(En venant de Marseille, autoroute sortie Aubagne SUD - OUVERT LE DIMANCHE après-midi).

Fonds A.R.A.M